Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13542 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 12 AOUT 1988

Enlisement en Amérique centrale

En un peu plus d'un an, la crainte a succédé à l'espoir en Amérique centrale. Au moment même où, sur d'autres fronts, la voie d'un règlement pacifique des conflits semble possible, le plan de paix présenté le 7 août 1987 par le président du Costa-Rica s'enlise dangereusement.

L'approbation par le Sénat américain, le mercredi 10 août, d'une poursuite de l'aide humanitaire de 27 millions de dollars à la Contra antisandiniste n'est pas de bon augure, même si cette décision – qui doit encore être approuvée par la Chambre des représentants – est avant tout le reflet d'un affrontement préélectoral entre démocrates et républicains.

Il y a en effet plus grave. Le dialogue entre les autorités nicaraguayennes et la Contra est, pour l'heure, au point mort. Après une période d'ouverture, le gouvernement de Managua semble être revenu à une position plus dure, multipliant arrestations et fermetures d'organes de presse.

La Contra poursuit le combat, malgré le cessez-le-feu prolongé unilatéralement par les sandinistes, et les nombreux appels désespérés de M. Arias, lauréat du prix Nobel l'année dernière pour son action, n'ont reçu aucun écho. Plus encore, la récente tournée dans la région du secrétaire d'Etat américain George Shultz a mis en évidence les divisions au sein même des pays signataires du plan de paix.

L'échec des pourparlers s'accompagne, en plus, d'une dégradation sensible de la situation interne dans la quasi-totalité des pays de l'isthme. Qu'il s'agisse du Guatemala, confronté à des risques de coup d'Etat militaire, du Salvador, où l'extrême droite et la guérilla relèvent la tête alors que le président Duarte souffre d'une maladie incurable, sans parler du Panama, victime d'un affrontement interminable avec les Etats-Unis par son « homme fort » interposé.

Même dans le tranquille Costa-Rica, le président Arias, hier héros d'un plan régional, rencontre des difficultés politiques de plus en plus grandes au sein de son parti et du gouvernement.

Les Etats-Unis ne font plus comme autrefois la loi dans leur « arrière-cour », mais ils sont les seuls à y intervenir, à temps et à contretemps, avec une seule obsession : mettre à genoux le gouvernement sandiniste. Elle est avant tout le fait du président actuel, dont le règne touche à sa fin. Et il est évident que si M. Michael Dukakis devait être appelé à lui succéder, les choses se présenteraient différemment.

En attendant, les chances paraissent faibles de voir le plan de paix adopté l'an dernier – malgré l'opposition de la Maison Blanche – déboucher à brève échéance sur un accord comparable à ceux qui viennent de mettre fin aux conflits du Golfe et de l'Afrique du Sud-Ouest.

La violence en Irlande du Nord

Lire page 5 l'article de notre envoyé spécial

M 0147 - 0812 0- 4,50 F

3790147004500 08120

Des dizaines de morts à Rangoun

L'opposition armée au régime militaire ne cesse de s'étendre en Birmanie

L'agitation antigouvernementale a pris un tour nouveau en Birmanie, le mercredi 10 août. Pour la première fois depuis le début des affrontements, lundi, les opposants au régime militaire ont fait usage d'armes, saisies dans des commissariats de police. Les combats auraient fait une centaine de morts dans la seule ville de Rangoun. Ils s'étendent en province où, selon des sources diplomatiques, plusieurs unités auraient refusé d'ouvrir le feu contre les manifestants, tandis que des soldats auraient déserté. La tension restait grande jeudi dans la capitale birmane, où des groupes d'opposants harcelaient les forces de sécurité. Des avions militaires ont survolé le faubourg d'Okkapala-Nord, et lâché des tracts dans lesquels l'armée menace de bombarder le quartier si la population continue de résister.

Les combats ont été violents à Rangoun, notamment dans les banlieues populaires, particulièrement touchées par la hausse vertigineuse du prix du riz (+ 400 % depuis le début de l'année). Des dizaines de milliers de manifestants, en petits groupes, ont, selon un témoins suisse, *« joué au chat et à la souris »* avec les quelque huit mille soldats qui quadrillent la ville. Dans certains quartiers, les émeutiers ont abattu des arbres pour édifier des barricades.

Le bilan officiel est lourd : selon Radio-Rangoun, il est de trente-trois morts et cinquante-neuf blessés ; six policiers ont été tués, dont trois décapités, lors de la prise de leur commissariat. Mais, de source étrangère à Rangoun, on donne le chiffre d'au moins cent morts et de milliers d'arrestations.

Les témoignages parvenus à Bangkok font état de tirs d'armes automatiques et de fusils-mitrailleurs contre les manifestants. Des soldats ont mitraillé une file de gens faisant la queue pour donner leur sang, les prenant à tort pour des opposants. D'autres ont pénétré à l'intérieur de l'hôpital général de Rangoun pour exiger du personnel qu'il leur remette les blessés. Après leur refus, ils ont ouvert le feu, tuant et blessant plusieurs personnes. Les manifestants, pour leur part, ont incendié trois commissariats, des bus, des bâtiments officiels et arraché des rails de chemin de fer. Des violences se poursuivent également en province.

Des rares touristes encore à Rangoun sont expulsés les uns après les autres avant l'expiration de leur visa, certains même après avoir été détenus quelques heures par la police. Mardi, des soldats avaient interpellé l'attaché militaire britannique qui prenait des photos, avant de le relâcher. Mercredi, ils ont tiré sur la voiture d'un diplomate américain qui avait été contraint par des manifestants à transporter des blessés. Devant la gravité de la situation, Washington a décidé de fermer temporairement son ambassade à Rangoun.

Selon certaines informations, les principaux dirigeants du régime du président Sein Lwin se sont réunit toute la nuit dans un bâtiment officiel du centre de la capitale. Des employés sont venus dans un hôtel voisin pour emprunter des matelas. Des sources birmanes indiquent que le chef de l'Etat dirigeait personnellement la répression de son quartier général, situé à la mairie. L'unité chargée du maintien de l'ordre à Rangoun, la 22e division d'infanterie légère, passe pour lui être très fidèle.

P. de B.

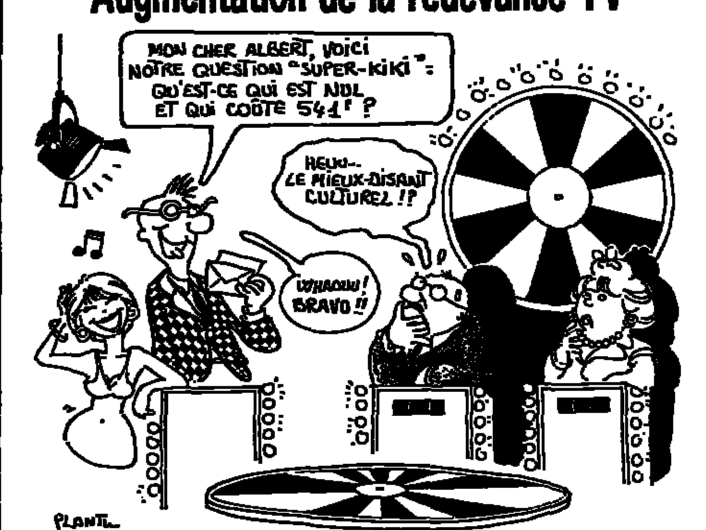
(Lire la suite page 4.)

Pressions sur le franc

Alors que la remontée du dollar s'essouffle la nervosité des marchés financiers pèse sur la monnaie française

PAGE 20

Augmentation de la redevance TV



Elle passera en 1989 de 506 à 541 francs pour un poste couleurs

PAGE 6

Visite à Alexandre Dubcek

Vingt ans après l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie

PAGE 5

Les discussions sur la Nouvelle-Calédonie

Le gouvernement espère pouvoir respecter son calendrier

PAGE 6

Le sommaire complet se trouve en page 20

Enjeu des négociations entre l'Iran et l'Irak

La rivière des Arabes

Les premiers détachements de « bérets bleus » de l'ONU arrivés à Bagdad et à Téhéran ont commencé les préparatifs de leur mission de contrôle du cessez-le-feu, qui deviendra officiel le 20 août. M. Rafsandjani, commandant en chef de l'armée iranienne, a rappelé, le mercredi 10 août, que son pays exigeait que l'Irak soit « puni » pour avoir déclenché la guerre.

Chott-Al-Arab (la Rivière des Arabes) ou Arvand Roud en persan : ces deux termes désignent le même fleuve, celui que forment, en mêlant leurs eaux, le Tigre et l'Euphrate avant de se perdre dans celles du Golfe. Le Chott-Al-Arab fut à la fois le prétexte immédiat de la guerre et l'un de ses enjeux. Huit ans plus tard, son statut politique et légal demeure en question. Tout porte donc à croire que ce fleuve litigieux nourrira l'un des plus difficiles « dossiers de la paix » parmi ceux que les négociateurs iraniens et irakiens examineront à Genève à partir du 25 août.

Long de 255 kilomètres et large de 500 mètres en moyenne, coulant dans un vaste delta marécageux, le Chott-Al-Arab est plus qu'un fleuve (1). C'est aussi, depuis toujours, une frontière politique, historique et culturelle entre deux empires – l'ottoman et le perse – deux mondes – l'arabe et l'aryen (malgré la présence à l'est du fleuve de 2 millions d'Arabes au Khouzistan iranien), deux légitimités musulmanes, l'une sunnite, l'autre chiite. Comment s'étonner que le Chott-Al-Arab ait, au fil des siècles, plus divisé qu'uni ses riverains ?

Perses et Ottomans délimitent pour la première fois la frontière fluviale en 1847, la souveraineté sur le Chott-Al-Arab revenant aux seconds. Après la découverte des premiers champs pétroliers au début du siècle et l'essor du trafic portuaire, le tracé est modifié en 1914 aux termes du protocole de Constantinople.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 3.)

(1) Lire *Fronts et Frontières* de Michel Foucher, Fayard, pp. 320-330.

Un entretien avec le président d'Air France

L'obsession de la sécurité aérienne

Le gouvernement s'impatiente des lenteurs des enquêtes sur les accidents ferroviaires et aéronautiques de l'été. Il voudrait pouvoir annoncer des mesures propres à mettre fin à la « série noire » des dernières semaines.

Le président de la SNCF a fait les frais de l'impatience officielle, mais Air France aussi se trouve dans le collimateur, car on y annonce, seulement pour le 15 septembre, les conclusions des recherches en cours.

M. Jacques Friedmann, président du conseil d'administration d'Air France, se défend vigoureusement contre les accusations de mollesse et de temporisation formulées ici et là. *« J'ai suspendu, dès le lendemain de l'accident, les participations de nos avions à des meetings aériens et, dans mon esprit, cette mesure est définitive,* déclare-t-il. *J'ai découvert à cette occasion que notre compagnie mettait sa fierté à promouvoir l'aéronautique française et les avions français. Elle avait commencé avec Caravelle, continué avec le Concorde. Il lui semblait normal de présenter son nouvel Airbus. Ce n'est pourtant pas notre métier. Dans l'état de pénurie en hommes et en machines où nous nous trouvons, face à une demande croissante, nous avons mieux à faire que de réaliser des baptêmes de l'air. »*

Toutefois, le ministre des transports, M. Michel Delebarre, a eu des mots très durs sur la légèreté dont avait fait preuve Air France dans l'affaire. *« Ce n'était pas un vol de meeting,* réplique M. Friedmann. *Comme je l'ai dit au ministre, c'était un vol tout à fait étudié qui aurait dû se dérouler sans problème. »* M. Friedmann ne veut pas aller plus loin dans l'analyse des responsabilités tant que les trois enquêtes en cours n'auront pas été closes.

« En plus de l'enquête spécifique sur l'accident lui-même, j'ai aussi chargé M. René Pioger, inspecteur général du personnel navigant, de réaliser une étude approfondie sur les procédures de sécurité en vigueur et sur leur application.

Propos recueillis par ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 16.)

Le Monde LIVRES

Chronique de 1789

La Grande Peur

Page 2

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 156 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

CHRONIQUE DE

1789

L'ANNÉE SANS PAREILLE

24. La Grande Peur

Juillet 1789

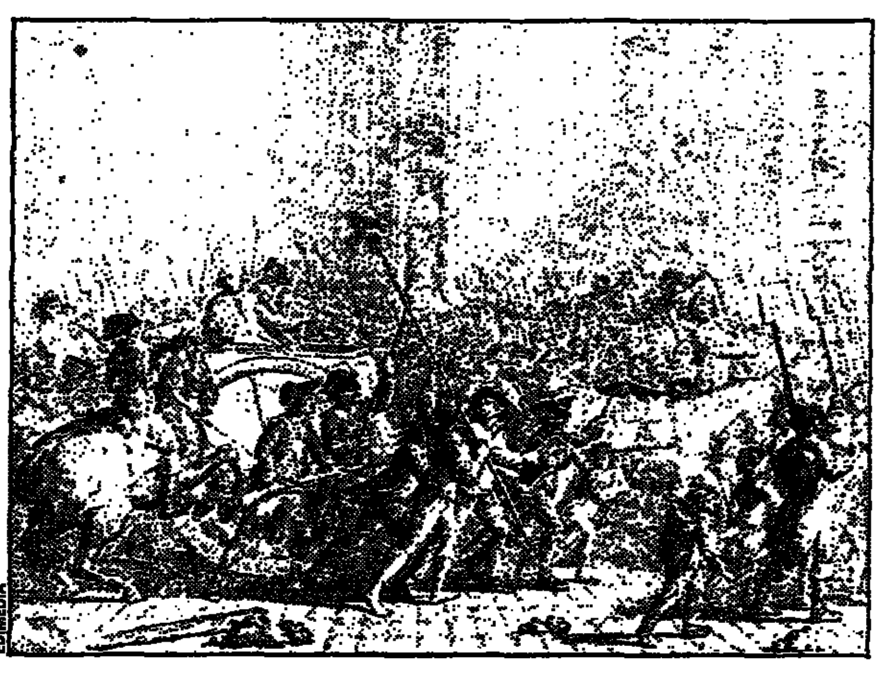
Les brigands arrivent ! Qui les a vus ? tout le monde et personne. Qui sont-ils ? nul ne sait très bien. Mais la chose est sûre : ils arrivent. Dans la deuxième quinzaine de ce mois de juillet 1789, la rumeur, comme un feu de broussaille, court la campagne française, semant la peur et la panique. *C'est le complot* des aristocrates, disent certains. Pas du tout, répliquent d'autres, c'est le complot des *révolutionnaires*. En vérité, ni l'un ni l'autre, mais un phénomène incontrôlé qui se nourrit, au début des moissons, de la crainte de la famine et de l'insurrection de Paris... L'occasion, en tout cas, pour les paysans de s'armer et de se joindre au mouvement national.

par MICHEL WINOCK

LA Grande Peur est le mot que les historiens ont inventé pour désigner les troubles qui ont affecté les campagnes, dans la seconde quinzaine du mois de juillet 1789, et qui ont révélé la puissance de l'imaginaire collectif, soudainement débridé. *L'anno de la paou*, diront aussi pendant longtemps les paysans de l'Aquitaine, en évoquant 1789. Ailleurs, on a parlé d'« *alarme* », d'« *effroi* », de « *terreur panique* »... qui s'est emparée de la population des bourgs et des villages dans les jours qui ont suivi la prise de la Bastille. Un bruit a traversé le pays : les brigands attaquent. Des bandes *de plusieurs milliers de personnes ont été* vues ici et là ; des témoins confirment ; on s'affole ; on sonne le tocsin ; certains font leurs dernières prières ; on se réfugie dans les bois ; on se cache où l'on peut... Mais le résultat le plus clair est qu'on s'arme, qu'on organise l'autodéfense, et qu'au-delà de son propre village on se porte vers les autres communes pour prêter main-forte. « Grande Peur » peut-être, nous dit Georges Lefebvre, son historien, mais aussi immense ardeur, progrès de l'esprit national, prélude de la levée en masse.

Le phénomène est étrange, difficile à saisir, souvent mal interprété. L'alarme souvent vient de la ville, et pas forcément de Paris. Par exemple, à la nouvelle du renvoi de Necker, un soulèvement se produit à Nantes. Là-dessus, une onde de panique parcourt la ville : des dragons arriveraient par la route de Montaigu pour mater le mouvement. Alors, des armes sont distribuées, le pont de Pirmil est placé sous bonne garde, des cavaliers battent la campagne jusqu'au lac de Grandlieu. Cette sortie en force jette elle-même la frayeur dans les environs ; prend-on ces bourgeois nantais pour des « brigands » ? Craint-on qu'ils viennent prendre les blés encore disponibles ? Toujours est-il qu'à partir de la nuit du 20 au 21 juillet la panique se répand au sud de la Loire, de proche en proche, de Clisson à Cholet, de Cholet à Mortagne, et à travers les Mauges... A peu près en même temps, le Maine est gagné, la peur, cette fois, venant on ne sait d'où : Chartres ? Dreux ? Nonancourt ? Laigle ? De Bonnétable, où elle est repérée, elle gagne *surtout* vers l'ouest : Mamers, Ballon, La Flèche... A Ballon, le 23 – « jeudi fou » – un lieutenant de maire au Mans ainsi que son gendre sont massacrés par des paysans attroupés. Autre foyer de diffusion : la Franche-Comté, à partir de laquelle la peur va gagner progressivement la Méditerranée, courant le long des vallées, contournant les montagnes, soufflant bientôt comme le mistral. Dans le Clermontois, en Champagne, dans le Sud-Ouest encore, on assiste à la propagation rapide, de paroisse en paroisse, de cette fable – car c'est une fable, on le saura bientôt – que les vies et les propriétés sont menacées par les « brigands ».

Qui répand la rumeur ? Tout le monde et chacun : des voyageurs, des médecins, des curés, les employés des messageries... Voici Rochechouart, dans l'actuelle Haute-Vienne. *Nous sommes le matin* du 29 juillet. Un cavalier arrive par la route de Chabanais ; il vient de Champagne-Mouton, où il a vu, dit-il, égorger femmes, vieillards et enfants, le pays mis à feu et à sang ; il se hâte vers Oradour-sur-Vayres, pour y défendre les siens. Il crie : « *Soutenez-vous ! Soutenons-nous ! Adieu, adieu ! pour la dernière fois peut-être !* » avant de *repartir au galop. Ailleurs, où les lignes* régulières sont assurées, par exemple dans la vallée du Rhône, ce sont les courriers et les postillons de la poste qui diffusent la panique.


EDIMEDIA

Le 23 juillet 1789, Bertier de Sauvigny, intendant de Paris, est conduit au supplice, *place de Grève* (*photo ci-dessus*). Face au pillage de ses châteaux, la noblesse n'a plus de choix : elle émigre.

Cependant, les autorités s'en mêlent. Dans la crainte d'une attaque imminente, elles informent elles-mêmes les villages du danger : les municipalités et les comités envoient des exprès, des circulaires imprimées ; les autorités d'Ancien Régime, juges royaux et subdélégués, entendent aussi faire preuve de vigilance, invitent les curés à sonner le tocsin, expédient des lettres alentour... et les autorités militaires ne sont *pas de reste*. La rumeur frappe parfois à la borne du scepticisme. Mais gare à celui qui prendrait la menace à la légère ! Le colporteur du message, fort dépité de n'avoir pas été pris au sérieux, se répand en accusations contre celui qui a voulu faire la sourde oreille. C'est le cas de Limoges, où un moine de Rochechouart est venu alerter l'intendant d'Ablois. Celui-ci, goguenard, accueille le prieur en plaisantant, et, comme il était à table, lui offre de prendre une côtelette : « *Les brigands vous en donneront le temps.* » Mais l'autre, piqué au vif, raconte incontinent à travers la ville que d'Ablois veut la livrer, au point que celui-ci doit prendre des mesures à son corps défendant. Le même, le lendemain, recevait un architecte qui, cette fois, annonçait l'arrivée de « quarante mille Espagnols » ! Car aux brigands s'ajoutait ici et là la peur des soldats étrangers, depuis les pandours jusqu'aux Polonais ou aux Anglais.

Babeuf : « A mon arrivée [à Paris], on ne s'entretenait que d'une conspiration dont *le comte d'Artois et d'autres* princes étaient les chefs. Il ne s'agissait [de] rien moins, pour eux, que de faire exterminer une grande partie de la population parisienne. »

La panique nourrit la panique. Ces mouvements de foule, ces armements, ces déplacements déconcertent. Ceux qui marchent contre les brigands sont pris pour des brigands, les racontars s'amplifient, les langues brodent à l'infini. Il suffit d'un rien : un vagabond, un étranger à longue barbe, des contrebandiers, un homme surpris par la pluie et qui demande asile, la fumée des mauvaises herbes qu'on brûle, les jeux du soleil qui miroite dans les vitres d'un château, le bruit d'un carrosse dans la nuit... On fait peur du moindre indice. L'autosuggestion est à son comble. Une certitude sans preuve s'ancre dans les esprits : tout le monde a vu ou entendu des « brigands », ou vu ou entendu celui ou celle qui a vu ou entendu les « brigands ». Rien ne peut ébranler la crédulité publique dans ces temps *de tradition orale* ; *le bouche-à-*oreille transmet l'alarme sans réserve, sans méfiance, grossissant à chaque relais le contenu de la rumeur.

TRÈS vite, un peu partout, l'arrivée soudaine de ces « brigands » est interprétée comme le fruit d'un complot. Sur le coup, on parle du *complot aristocratique*. A Paris, le renvoi de Necker a éveillé tous les soupçons. Menée par les princes, une contre-offensive armée contre l'Assemblée est attendue : il s'agit ni plus ni moins que de « faucher Paris ». Le prince de Condé et le comte d'Artois doivent rentrer dans la capitale à la tête de nombreuses troupes pour amener le peuple à résipiscence. Babeuf, dans une lettre du 23 juillet, écrit : « *A mon arrivée* [à Paris], *on ne s'entretenait que d'une conspiration, dont M. le comte d'Artois et d'autres princes étaient les chefs. Il ne s'agissait* [de] *rien moins, pour eux, que de faire exterminer une grande partie de la population parisienne...* »

COLLECTION JEAN-LOUP CHARMET

L'ÉMIGRATION des princes après le 14 juillet confirme la thèse : ils reviendront avec des régiments étrangers. L'aristocratie veut se venger ! Elle enrôle donc des milliers d'hommes sans aveu dans Paris et les grandes villes. Il s'agit pour elle d'affamer le peuple, de couper le blé en herbe, de faire passer les grains à l'étranger, afin de provoquer une immense colère contre l'Assemblée nationale et l'abattre. On cite des faits à l'appui. Par exemple, au château de Quincey, en Franche-Comté, un baril de poudre a explosé dans une resserre, qui a fait plusieurs tués et de nombreux blessés parmi les soldats de la garnison de Vesoul, lesquels, mêlés à des habitants du lieu, étaient venus se faire servir à boire. Il est probable qu'un des hôtes improvisés et épris de boisson s'était rendu dans la resserre pour refaire le plein muni d'une lumière qui fit tout le mal. Mais une seule version s'impose, celle du guet-apens contre le Tiers Etat ! Des meneurs, en divers endroits, savent aussi chauffer les esprits en faisant circuler de faux placards du roi. Quand il est révélé que les « brigands » n'ont fait des ravages que dans les imaginations, on met encore au compte du « complot aristocratique » la fausse rumeur qui a bouleversé tant de lieux : on a joué aux paysans un mauvais tour et on leur a fait perdre une journée de travail.

L'idée du complot fait florès aussi chez les adversaires de la Révolution. L'événement s'étant montré défavorable aux tenants de l'Ancien Régime, ceux-ci s'emploient à démontrer – à qui le crime profite ? – que la Grande Peur a été machinée par les états-majors parisiens en vue de l'armement général de la population. *Arthur Young s'entend dire, le 25 septem*bre, à Turin, par un commensal, que les atrocités commises ont résulté d'« *un plan formé par quelques meneurs de l'Assemblée nationale, avec l'argent d'un grand personnage* ». Autrement dit, le duc d'Orléans. Le raisonnement est simple : les événements étant simultanés dans toutes les provinces, toute spontanéité est exclue, il faut bien qu'il y ait complot. Dès l'été 1789, cette interprétation « diabolique » est donc émise ; *elle devient une « vérité historique »* pour l'école contre-révolutionnaire. Le dix-neuvième siècle la répétera. En 1910, Edouard Forestié, « lauréat de l'Institut », entend prouver une fois pour toutes, dans *un ouvrage consacré à la Grande Peur de 1789*, que celle-ci a été « *le résultat d'un complot organisé pour qu'elle éclatât au même instant dans toute la France* ». Organisé par qui ? L'auteur reprend la dénonciation du duc d'Orléans, expédiant ses courriers à travers le pays pour susciter l'épouvante et encourager l'armement du peuple. Mais ce n'est qu'un nom, et derrière ce nom il y a un parti : le duc d'Orléans « *était le prisonnier des loges, qui l'avaient mis à leur tête probablement sans lui faire connaître leur dessein...* » Tout devient clair. La franc-maçonnerie a fomenté dans l'ombre la désorganisation du royaume, semé la panique, continuant l'œuvre entreprise par elle depuis « près d'un demi-siècle » : étendre ses ramifications, coloniser l'Assemblée, distiller partout son influence, « *de façon à détacher les esprits des Français de leurs vieilles traditions de foi religieuse et de fidélité dynastique* ».

GEORGES LEFEBVRE, reprenant la question à travers toutes les sources disponibles, a su faire, au début des années 30, une mise au point qui reste la plus solide. *Il* met en cause la double affirmation de la version contre-révolutionnaire : l'universalité et la simultanéité du phénomène. Ainsi, bien des régions françaises, tout en connaissant la crainte endémique des brigands, sont épargnées par la Grande Peur : une bonne partie du Nord, de la Lorraine, de la Normandie, les Landes, le Pays basque, le bas Languedoc, le Roussillon, l'Alsace, voilà, entre autres, des terres indemnes ou à peine effleurées. D'autre part, l'éclatement du phénomène au même moment tendrait à laisser croire à l'organisation occulte, mais, en réalité, son apparition s'étend du 20 juillet au 6 août. La propagation ne s'en fait pas à partir d'un unique épicentre, qui serait Paris en l'occurrence : pour l'attester, il faudrait que la peur se soit répandue comme une onde, un raz de marée, au lieu qu'on la voit se diffuser à partir de plusieurs lieux d'origine – six principaux, – et que Paris même reçoit le choc plutôt qu'il ne le provoque.

L'explication par le complot rassure autant qu'elle inquiète. Elle tire son succès de ce qu'elle rend intelligibles les situations *qui défient la raison par leur complexité*. Là où l'historien se perd, noyé dans une documentation contradictoire, elle utilise la puissance émotive de la causalité unique et occulte. Tout devient lumineux, du moment qu'on a élucidé ce qui est tramé dans l'ombre. *Le* « complot aristocratique » ne manque pas de fondement, si l'on entend par là une volonté délibérée des grands vaincus de 1789, au premier rang les privilégiés, de ne pas rendre les armes. Mais, en *juillet 1789*, au moment où la première émigration commence, cette volonté n'est ni active ni organisée. La Cour elle-même, en provoquant la démission de Necker, est sans plan ; elle improvise.

Le complot parisien et franc-maçon peut lui aussi se prévaloir de quelques corrélations, même si quelques illustres frères ont versé dans la contre-révolution. Mais la thèse est flatteuse : dans sa spontanéité, le *peuple de France ne désavouerait jamais* ses maîtres traditionnels. Le ver n'est pas dans le fruit de l'Ancien Régime, mais dans la tête malade des sectateurs conjurés. Il est d'un grand réconfort de ne voir dans la Révolution qu'un mouvement « *concerté par une minorité de gens habiles, dissimulant leurs intentions sous des dehors trompeurs* ». On se console ainsi de l'effondrement de l'autorité royale et on innocente ses responsables visibles : le duc d'Orléans lui-même n'est qu'un jouet manipulé par l'entreprise souterraine qui a juré de débarrasser la France de la royauté et de la religion catholique.

Lefebvre a tenté d'éclaircir l'événement en le replaçant dans le contexte inquiétant de 1788-1789 : la faim, l'appréhension de la famine, les émeutes, les errants... La tension monte depuis des mois à cause des mauvaises récoltes et du prix du pain, qui atteint son point culminant *en juillet*. Bien des habitants des campagnes en souffrent comme ceux des villes. La fin de la réglementation du commerce des grains, décidée en 1787, est sans doute à terme facteur de progrès, mais dans l'immédiat elle touche ces gens hantés par le manque. Près d'un dixième de la population est composée de mendiants permanents. Certains parcourent les campagnes, quémandant de ferme en ferme. Population flottante, qui se confond avec tous les migrants de l'intérieur, travailleurs saisonniers, colporteurs, rouliers, charlatans, montreurs d'ours, chaudronniers ambulants, chômeurs de toute espèce, tout un monde qui s'attarde dans les cabarets, qui force les clôtures des *champs, qui prend gîte dans les granges*. Population menaçante qui s'accroît avant les moissons, coupant le grain à peine mûr, glanant avant même que le blé ne soit en gerbe, entretenant l'inquiétude du fermier. Certains de ces errants sont de vrais criminels, comme ces « sommeurs » de Picardie qui rançonnent les cultivateurs, en clouant à leur porte un paquet d'allumettes soufrées et le chiffre du chantage à l'incendie. Devant ces faits, la maréchaussée, trop peu nombreuse, est impuissante. *L'isolement*, le défaut d'information, l'interdiction de porter des armes : autant d'éléments qui renforcent l'insécurité des campagnes. *La peur* des « brigands » n'est pas tombée de la lune.

Un dixième de la population est composé de mendiants permanents... Population menaçante qui s'accroît un peu avant les moissons et entretient *l'inquiétude des fermiers*.

Pourtant, il y a du chemin de la peur à la panique. Une conjoncture particulière favorise celle-ci : que l'insurrection parisienne ait lieu au moment de la récolte. Les mesures de sécurité qui s'ensuivent donnent l'idée que Paris et les grandes villes se sont purgées de leur population criminelle, une véritable armée de mercenaires qui s'offre aux chefs de l'aristocratie vaincue et en mal de revanche ! La crise politique intensifie les effets de la crise économique. Il suffit partout d'une étincelle pour faire monter la frayeur. Mais, cette fois, l'émotion populaire cesse d'être locale. Une solidarité s'est créée entre les communes voisines, entre les villes et les villages environnants, et les « *Vaincre ou mourir !* » et autres devises des milices en formation annoncent un patriotisme guerrier, tous sentiments dont les nobles et le haut clergé vont être victimes.

La Grande Peur a fait peu de morts, mais elle est mieux qu'un avorton d'événement : au cours de ces journées folles, les paysans se sont joints de manière active au mouvement national. L'armement des campagnes, déjà commencé au printemps, s'est accéléré. Le régime seigneurial est définitivement condamné.

Sur France-Culture, à 19 h 30,
du lundi au vendredi,
MICHEL WINOCK commente
avec un historien chaque épisode
de cette chronique de 1789.

Jeudi 11 août :
« La Grande Peur »,
avec Jacques Solé.
Vendredi 12 août :
« La nuit du 4 août »,
avec Jacques Solé.

Demain : la nuit du 4 août

La préparation du cessez-le-feu dans le Golfe

L'Iran rappelle son exigence de voir l'Irak puni en tant qu'« agresseur »

A neuf jours de la date du cessez-le-feu dans le Golfe, la *« machinerie de la paix »* est désormais en marche. Le secrétariat général des Nations unies a publié, le mercredi 10 août, la liste des vingt-quatre pays ayant accepté de participer au groupe d'observateurs militaires pour l'Iran et l'Irak *(voir encadré)*. Arrivés à Bagdad et à Téhéran (*le Monde* du 11 août), les deux premiers détachements de bérets bleus – composés chacun de cinq officiers – ont commencé de préparer leur mission de contrôle du cessez-le-feu.

Sur le terrain comme dans les eaux du Golfe, aucune activité militaire n'a été signalée depuis quarante-huit heures par les deux belligérants. Toutefois, l'Iran a fait état du survol, mercredi matin, par des avions irakiens, dans le nord et le sud du pays, de plusieurs villes, Behbahan-Gatcharan, Aghajari et Bandar-Khomeiny. Selon Téhéran, ces avions ont *« franchi le mur du son avant de s'éloigner »*. L'Iran a protesté, mercredi, *« dans les termes les plus forts »* auprès du secrétariat général de l'ONU contre *« cette violation de l'espace aérien »*. Téhéran a, en outre, fait état du départ pour le front de volontaires *« afin de défendre les frontières internationales »*.

A Bagdad, la population a continué de célébrer l'annonce du cessez-le-feu et la *« victoire irakienne »*. 9 090 coups de canon avaient été tirés, mardi, à l'occasion. En effet, 101 coups de canon ont tonné à cinq reprises dans la journée lors des prières de l'islam, à Bagdad et dans dix-sept autres provinces du pays. La présidence de la République a été contrainte de demander aux habitants de s'abstenir d'utiliser des armes à feu et de se limiter à des *« manifestations de joie inoffensives »*.

L'Iran a fait savoir clairement, mercredi, qu'il n'avait pas renoncé à son exigence de voir l'Irak puni en tant qu'*« agresseur »* et a brandi de graves menaces s'il n'obtenait pas justice sur ce point. C'est M. Rafsandjani lui-même, commandant en chef de l'armée par intérim, qui a tenu à faire ce rappel.

« Il était très clair pour nous que nous voulions (...) *la justice et le châtiment de l'agresseur, qui a violé tous les principes »*, a déclaré M. Rafsandjani, à Téhéran, lors d'une conférence sur la défense et l'agression.

« Aujourd'hui, a-t-il ajouté, *nous acceptons la résolution* [de l'ONU] *sur le cessez-le-feu avec l'espoir (...) que le comité chargé de déterminer les responsabilités sera sérieux. Si nous avons cette impression qu'on nous a menti sur ce point, cela pourrait avoir de graves conséquences pour la région. »*

« Justice doit être rendue »

La résolution 598 du Conseil de sécurité, que l'Iran a acceptée le 18 juillet, prévoit, outre un cessez-le-feu dans le Golfe, une enquête indépendante sur les responsabilités dans le déclenchement du conflit. Téhéran avait auparavant refusé cette résolution tant que l'Irak n'aurait pas été désigné comme étant l'agresseur.

M. Rafsandjani a souligné que l'Iran avait mené une guerre défensive pour obtenir justice. *« Cette justice* (...) *doit être rendue. »*

Au cours de cette même conférence, un responsable iranien, M. Kharrazi, a estimé que l'Irak, *« responsable du déclenchement du conflit »*, doit *« verser des indemnités »*. De son côté, l'Irak, manifestement pressé de sonder les intentions iraniennes, a envoyé depuis le début de la semaine un de ses cargos, le *Khaoula*, à la porte du détroit d'Ormuz. Il compte, selon des sources bien informées dans la région, le faire entrer dans le Golfe dès l'entrée en vigueur du cessez-le-feu.

Entre-temps, les capitales des cinq membres permanents du Conseil de sécurité et l'ONU sont le terrain d'une vaste campagne diplomatique menée par le Comité arabe des Sept (Arabie saoudite, Koweït, Maroc, Jordanie, Tunisie, Irak, Yémen du Nord), chargé par la Ligue arabe de suivre l'évolution du conflit irako-iranien.

Dans ce cadre, le chef de la diplomatie saoudienne, le prince Saoud Al Fayçal, se trouve depuis quarante-huit heures aux Etats-Unis, alors que le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chadli Klibi, s'est rendu au siège des Nations unies. De son côté, le ministre koweïtien des affaires étrangères, le cheikh Sabah Al Ahmad As-Sabah, s'est envolé pour Moscou, accompagné du ministre d'Etat irakien aux affaires étrangères, M. Saadoun Hamadi.

Les pays arabes sont les premiers concernés par la campagne diplomatique irakienne. Bagdad, qui multiplie les initiatives diplomatiques, a délégué des émissaires dans plusieurs capitales arabes pour obtenir le soutien de ses pairs dans ses négociations – qui risquent de s'avérer difficiles – avec l'Iran. A Moscou, l'agence Tass s'en est prise aux Etats-Unis, en les accusant de continuer à vouloir jouer les *« gardiens »* du Golfe en ne retirant pas leur *flotte de guerre*.

A Paris, on indique dans les milieux autorisés que la France n'exclut pas un *« retrait progressif »* de sa force d'intervention navale du Golfe dans l'hypothèse où la circulation maritime serait *« rétablie et confirmée »* dans cette région.

Cette *« décision politique »*, qui appartient au président Mitterrand, est liée à *« l'évolution réelle »* de la situation sur le terrain et à l'amélioration éventuelle du *« climat local »* que favoriserait certainement l'application d'un cessez-le-feu et des négociations de paix entre l'Iran et l'Irak, souligne-t-on dans ces mêmes milieux. A cet égard, ajoute-t-on, *« les choses sont en bonne voie »*. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Les vingt-quatre pays participant à la force d'observation

New-York, Nations unies *(AFP)*. – Vingt-quatre pays contribueront à la force d'observation chargée de superviser le cessez-le-feu prévu pour le 20 août entre l'Iran et l'Irak, a annoncé le mercredi 10 août le porte-parole du secrétaire général des Nations unies, M. François Giuliani.

Voici la liste des pays dont les officiers formeront le groupe d'observateurs militaires des Nations unies pour l'Iran et l'Irak (GOMNUII) : Argentine, Australie, Autriche, Bangladesh, Canada, Danemark, Finlande, Ghana, Hongrie, Inde, Indonésie, Irlande, Italie, Kenya, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Nigeria, Norvège, Pologne, Sénégal, Suède, Turquie, Yougoslavie, Zambie.

Le commandant en chef du groupe d'observateurs n'a pas encore été nommé. Selon *l'agence Tanyug, ce devrait être* le général yougoslave Slavko Jovic. Le secrétaire général de l'ONU, n'a pas encore décidé où serait établi le quartier général du GOMNUII.

Moscou s'est appliqué pendant le conflit à préserver ses relations avec les deux belligérants

MOSCOU
de notre correspondant

L'Union soviétique a réussi le tour de force, pendant les huit années de guerre entre l'Iran et l'Irak, de préserver ses relations avec les deux belligérants, tout en accordant un soutien militaire considérable à Bagdad et en se rapprochant sensiblement de Téhéran à partir de 1987. L'URSS a de plus renforcé assez nettement ces dernières années sa présence dans le Golfe, en développant ses relations avec le Koweït, pays auquel elle fournit des équipements militaires, et en établissant des relations diplomatiques avec le Sultanat d'Oman, l'Emirat des Etats arabes unis (EEAU) et, tout récemment, avec le Qatar. Une petite partie des exportations pétrolières koweïtiennes est également protégée par des navires soviétiques. Des contacts exploratoires ont enfin eu lieu avec l'Arabie saoudite, en particulier lors de la visite à Ryad, en février dernier – la première depuis un demi-siècle, – d'un haut fonctionnaire du ministère soviétique des affaires étrangères.

L'URSS, qui est liée depuis 1972 à l'Irak par un traité d'amitié et de coopération, renouvelé en 1987 alors que les combats faisaient rage avec l'Iran, a assuré à Bagdad 80 % de ses fournitures d'armes pendant le conflit à partir de 1983, date à laquelle l'Iran remportait d'importants succès militaires. Le Kremlin avait suspendu son aide au début du conflit mais le soutien de Moscou à Saddam Hussein s'est également traduit par une aide économique, comme par exemple en 1985 l'octroi d'un crédit de 2 milliards de dollars à un faible taux d'intérêt.

La présence militaire américaine

L'Union soviétique semble toutefois avoir eu comme souci, pendant toute la durée du conflit, que les combats ne tournent pas définitivement à l'avantage de l'un des adversaires. Selon des sources diplomatiques occidentales, Moscou a permis, voire même encouragé, la livraison de matériel militaire à l'Iran par des pays relevant de son influence, comme la Corée du Nord, le Vietnam, la Bulgarie, la Pologne ou l'Allemagne de l'Est.

Mais c'est à partir de juillet 1987 et l'arrivée de navires militaires américains dans le Golfe que Moscou a commencé à équilibrer davantage ses relations avec les deux belligérants. Les positions de Téhéran et de Moscou sur la présence militaire américaine dans le Golfe coïncident et les deux pays réclament leur départ. La *Pravda* qualifiera même cette présence d'*« acte indigne d'une grande puissance »*. L'URSS ne cessera également, à partir de ce moment, de proposer l'envoi d'une flotte placée sous l'autorité des Nations unies, proposition qui recevra le soutien de l'Iran mais qui sera rejetée par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et la RFA. Bagdad constatera d'ailleurs avec inquiétude et irritation ce rapprochement de Moscou avec Téhéran.

C'est également en juillet 1987 que l'Union soviétique a voté, après des mois de tergiversations, la résolution 598 du Conseil de sécurité de l'ONU, appelant les deux belligérants à un cessez-le-feu immédiat. Signe de son souci de ménager ses relations avec les deux adversaires, le Kremlin a cependant toujours refusé d'appuyer une nouvelle résolution du Conseil de sécurité en faveur de sanctions contre l'Iran pour la non-application de la résolutions 598, malgré les demandes pressantes des Etats-Unis. Plusieurs pays arabes accuseront d'ailleurs l'URSS de ne pas vouloir l'application de la résolution 598.

Le Kremlin a toujours exprimé sa crainte que la guerre s'étende aux pays voisins. C'est la raison pour laquelle Moscou avait condamné, en octobre 1987, l'attaque par un missile du terminal pétrolier de Koweït.

Le Kremlin s'est félicité de l'annonce du cessez-le-feu et a rendu à cette occasion un hommage appuyé au secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar. Moscou s'est également réjoui que Bagdad et Téhéran aient accepté d'engager des conversations directes à Genève, à partir du 25 août. *« Tout ce qui sera demandé à l'URSS par la communauté internationale et par l'ONU, Moscou fera son possible pour y participer »*, ont fait savoir les Soviétiques.

L'URSS va probablement demander aux pays arabes, maintenant que les hostilités dans le Golfe sont terminées, leur soutien en faveur d'un retrait de la flotte américaine de la région. Un commentaire de l'agence Tass diffusé le mercredi 10 août, lors de l'arrivée à Moscou du ministre koweïtien des affaires étrangères et du ministre d'Etat irakien aux affaires étrangères, reprochait aux Etats-Unis de chercher à jouer les *« gardiens »* du Golfe. *« Qui a autorisé une puissance à assumer arbitrairement, sans tenir compte des Nations unies, le rôle de gardien et de protecteur de toute une région ? »*, demandait l'agence soviétique.

(Intérim.)

La Croix-Rouge internationale n'a pu recenser la totalité des prisonniers

GENÈVE
de notre correspondante

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a, depuis le début de la guerre du Golfe, enregistré 50 182 prisonniers de guerre irakiens détenus en Iran et 19 284 prisonniers de guerre iraniens détenus en Irak. On souligne toutefois dans les milieux proches du CICR que ces deux chiffres ne représentent pas la totalité des prisonniers de guerre capturés de part et d'autre, mais seulement ceux dont la capture a été notifiée à Genève par les belligérants. On ignore le nombre des prisonniers qui, pour diverses raisons et contrairement aux conventions de Genève, ne l'ont pas été par l'un ou l'autre camp.

Les délégués du CICR ont régulièrement visité jusqu'à présent en Iran quinze camps et six hôpitaux militaires. Ils se sont rendu compte qu'un certain nombre de prisonniers – et même de camps – leur ont été dissimulés. Les visites ont été interrompues le 10 octobre 1984 à la suite d'une émeute dans le camp de Gorgan qui avait fait six morts parmi les prisonniers irakiens et cinquante-six blessés auxquels les délégués avaient été empêchés par la force de porter secours. L'interruption des visites a duré jusqu'au 4 janvier 1986, mais une délégation du CICR est toujours restée en fonction à Téhéran.

En Irak, le CICR a pu visiter les prisonniers dans dix camps et trois hôpitaux. Il a dénoncé, comme dans le cas de l'Iran, *« des violations graves et répétées »* du droit international humanitaire (*le Monde* du 12 mai 1983). On a la certitude à Genève que les délégués, pas plus qu'en Iran, n'ont eu accès à tous les prisonniers.

Enfin, le CICR a procédé, depuis le début des combats, à treize opérations de rapatriement de grands blessés et de malades graves, dont ont bénéficié 693 Irakiens et 613 Iraniens. L'article 118 de la troisième convention de Genève (1949) stipule que, immédiatement après la fin des hostilités, les prisonniers de guerre doivent être rapatriés. Le CICR s'est déclaré *« disponible »* pour superviser cette opération.

I. V.

La rivière des Arabes

(Suite de la première page.)

Après la chute des Ottomans, l'Iran exige un nouveau tracé puis conclut en 1937 un compromis avec l'Irak. Mais, en avril 1969, le chah Mohamed Reza dénonce ce traité et refuse que les navires iraniens soient dorénavant contraints sur la voie d'eau – en signe d'allégeance à Bagdad – de battre pavillon irakien et d'être pilotés par des Irakiens. A l'époque, à bord de petites embarcations qui relient plusieurs fois par jour une rive à l'autre, les « passeurs » usent d'une astuce pour être en règle avec les autorités des deux pays. Ils changent prestement de drapeau au milieu du fleuve...

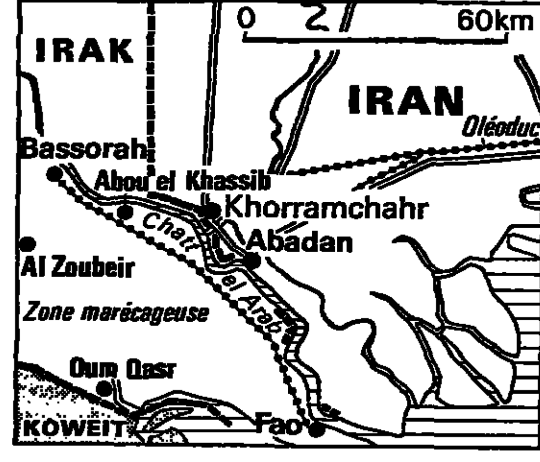
En novembre 1971, l'Iran et l'Irak rompent leurs relations diplomatiques après l'occupation par l'armée du chah de trois îlots stratégiques dans le détroit d'Ormuz : Abou Moussa, Grande et Petite Tumb. Le 6 mars 1975, c'est la surprise. Un accord favorable à l'Iran est annoncé à Alger à l'issue et en marge du premier sommet de l'OPEP. Apparemment réconciliés, le chah d'Iran et le vice-président irakien – déjà homme fort du régime – M. Saddam Hussein se donnent l'accolade sous l'œil ravi du président Houari Boumediène, qui en tirera quelque prestige. Selon l'article 2 de l'accord d'Alger, le tracé frontalier passe désormais au milieu du Chatt-Al-Arab – *« selon la ligne du thalweg »* et non plus sur la rive iranienne du fleuve. Ce tracé, souligne l'accord, est *« intangible, permanent et définif »*.

En échange de cette importante concession de Bagdad à l'Iran, qui n'en demandait pas tant – Téhéran se serait contenté dans l'immédiat d'une liberté d'usage, sans souveraineté, dans la partie orientale du fleuve, – le chah s'engage à cesser toute aide à la guérilla kurde du général Mustapha Barzani. Promesse tenue : le souverain iranien lâchera les insurgés kurdes, victimes une fois de plus de la raison d'Etat. L'accord d'Alger confirme aussi les frontières terrestres – 1 200 kilomètres – fixées en 1914.

M. Saddam Hussein ne s'est jamais pardonné d'avoir dû, en position de faiblesse du fait de la rébellion kurde, brader la souveraineté de l'Irak sur le Chott-Al-Arab, qu'il tient pour un droit historique. Il en fit une question d'orgueil personnel et national. Pour l'Irak, il est vrai, la garantie d'une liberté d'accès au Golfe suppose un contrôle permanent de son unique débouché maritime, le Chatt-Al-Arab, entre l'île de Fao et Bassorah, la légendaire cité de Sindbad le Marin devenue le seul grand port du pays. L'Iran, pour qui le Chatt-Al-Arab est un fleuve frontalier, rétorque que son souci de sécurité n'est pas moins légitime, dans une région – le nord du Golfe – abritant ses terminaux pétroliers et ses raffineries.

« Droits inaliénables »

Le 17 septembre 1980, coup de théâtre. Après plusieurs mois d'une tension accrue entre les deux voisins, le président Saddam Hussein dénonce unilatéralement l'accord d'Alger. *« Le Chatt-Al-Arab,* déclare-t-il, *doit être irakien et arabe, de nom et de fait. »* Cinq jours plus tard, c'est la guerre.



L'armée irakienne envahit le Khouzistan, occupe Khorramshahr et encercle Abadan. Le 24 septembre, Bagdad, en position de force, fixe comme conditions d'un cessez-le-feu la reconnaissance de ses *« droits légitimes »* sur le Chatt-Al-Arab et le retour à un *« contrôle arabe »* des îles du détroit d'Ormuz.

Le cessez-le-feu attendra huit ans. Mais la position de l'Irak est aujourd'hui inchangée. M. Saddam Hussein a tenu à le rappeler, le samedi 6 août, en même temps qu'il acceptait l'application de la résolution 598 du Conseil de sécurité. *« Il est normal,* a-t-il souligné, *que nous jouissions des droits de navigation dans le Chatt-Al-Arab et le Golfe dès l'instauration du cessez-le-feu, conformément à nos droits inaliénables et aux lois internationales. »*

Autrement dit, étant par définition « inaliénable », ce droit n'est pas négociable. En conséquence, l'Irak, qui s'est vu interdire la navigation dans le Golfe par l'Iran pendant huit ans ce qui l'a obligé à exporter son pétrole *via* l'Arabie saoudite et la Turquie et à importer son matériel de guerre *via* le port jordanien d'Aqaba, – entend bien recouvrer son droit dès le 20 août. Pour la première fois dans l'histoire de l'ONU, ses observateurs seront chargés d'une *« mission navale »* en patrouillant dans les secteurs névralgiques du Chatt-Al-Arab. Seul bémol dans la position de Bagdad : M. Saddam Hussein ne revendique plus explicitement la totalité du fleuve comme *« irakien »*.

A l'ONU, on se veut néanmoins optimiste. M. Goulding, proche collaborateur du secrétaire général, estimait, mardi, que *« la question de la frontière internationale ne devrait pas poser de problème majeur, même dans le Chatt-Al-Arab »* (*le Monde* du 11 août). En tout cas, treize ans après l'accord d'Alger, l'histoire se répète : Iran et Irak se disputent une nouvelle fois la « Rivière des Arabes », tandis que, au nord, les Kurdes redoutent déjà de faire les frais de la paix.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Recrudescence des activités militaires contre les Kurdes

La fin escomptée des hostilités entre l'Iran et l'Irak suscite des inquiétudes chez les organisations kurdes qui dans les deux pays revendiquent la reconnaissance de leurs droits nationaux. Non seulement les armées des deux pays sont désormais disponibles pour des missions de mise au pas de leurs provinces kurdes respectives, mais surtout la fin de l'état de guerre risque de priver de leur base arrière des organisations qui les trouvaient depuis le début de la guerre sur le territoire du pays ennemi. Les Kurdes d'Irak n'ont pas oublié que c'est la signature des accords d'Alger en mars 1975 qui a entraîné en quelques jours l'effondrement du principal de leurs mouvements, celui du Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Mustapha Barzani.

La reprise de la guérilla consécutive à la dénonciation de ces accords et au début des hostilités a assuré, avec le soutien de l'Iran, aux deux principales organisations kurdes d'Irak, qui contestent le régime d'autonomie mis en place en 1974, le contrôle sur de vastes régions « libérés » : le PDK de Mesud Barzani, le fils du fondateur du parti est implanté dans le nord du Kurdistan d'Irak à la frontière turque, tandis que l'Union des patriotes du Kurdistan de Jalal Talabani contrôle la partie sud du Kurdistan, à la frontière iranienne. Accusant ces organisations d'être la cinquième colonne des avancées iraniennes, Bagdad n'a pas hésité récemment à employer l'arme chimique contre ses propres citoyens kurdes.

Selon le PDK, les troupes irakiennes s'efforceraient depuis le 30 juillet de déloger les *« combattants kurdes »* des régions frontalières de la Turquie et de l'Iran avant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le 20 août. Plus de quatre cents kurdes auraient franchi la frontière irako-turque pour fuir des combats dont les échos sont entendus depuis huit jours par les villageois du côté turc de la frontière. Accusant l'Irak d'employer des armes chimiques, le PDK a demandé à l'ONU d'arrêter ette « extermination *planifiée* ».

En Iran, une vaste offensive gouvernementale aurait été repoussée lundi 8 août dans le nord-ouest du Kurdistan d'Iran selon un communiqué du Komala, branche armée scissionniste du parti communiste iranien, engagée dans *la lutte* armée depuis 1983. Dans une lettre adressée à M. Perez de Cuellar, M. Abdul Rahman Qassemlou, secrétaire général du Parti démocrate du Kurdistan iranien, qui lutte pour l'autonomie depuis 1979, a appelé le secrétaire général de l'ONU à la *« vigilance pour que la guerre entre l'Iran et l'Irak ne s'achève pas au détriment du peuple kurde »*, soulignant que *« tant que les revendications légitimes du peuple kurde ne seront pas satisfaites, l'ensemble de l'Iran et les frontières irano-irakiennes ne connaîtront pas la paix »*.

A Ankara, le porte-parole des affaires étrangères a exprimé sa conviction que l'arrêt de la guerre du Golfe allait rendre plus difficile les actions terroristes dans le sud-est du pays : les autorités ont toujours mis le soutien logistique dont jouit le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) partisan d'un Etat kurde indépendant marxiste-léniniste, sur le compte de la poursuite de la guerre du Golfe et de l'existence de « zônes libérées kurdes » aux frontières irakiennes de la Turquie : l'aviation turque les a bombardées à plusieurs reprises durant la guerre avec la bénédiction de Bagdad.

MICHEL FARRÈRE.

Proche-Orient

Après la décision du roi Hussein sur la Cisjordanie

Les Jordaniens d'origine palestinienne sont inquiets pour leur propre avenir

AMMAN
de notre envoyée spéciale

« Une bonne chose mais un mauvais moment. » Chez les Palestiniens de Jordanie, cette réaction revient comme un leitmotiv et cache mal leur sentiment que la décision du roi Hussein de rompre tous les liens avec la Cisjordanie *n'est pas en faveur des Palestiniens et de l'OLP.*

Ils sont encore sous le choc d'une rupture que beaucoup ont du mal à croire définitive et c'est l'inquiétude qui domine chez eux, tant pour leur propre avenir en Jordanie que pour celui des Palestiniens de l'intérieur. « *Certes*, affirme un responsable, qui veut garder l'anonymat, comme la majorité des Palestiniens rencontrés à Amman, *c'est politiquement une bonne chose pour l'OLP, mais un fardeau supplémentaire pour les habitants de Cisjordanie et de Gaza, qui souffrent déjà depuis huit mois (...). C'est un coup dur porté à l'intifada, qui va ajouter aux multiples problèmes qu'affrontent les Palestiniens dans les territoires occupés.* »

« *C'est une occasion donnée à Israël d'accroître encore son emprise sur la Cisjordanie et Gaza* », affirme un autre, qui ajoute : « *Si, par cette décision, le roi veut tester la capacité de l'OLP, il sera perdant. Mais, en attendant, il nous laisse face à des charges de gestion que nous n'avons jamais pratiquées de notre vie.* »

Rayant d'un geste fataliste la mention « député » sur sa carte de visite, un représentant de la Cisjordanie au Parlement jordanien, qui vient d'être dissous, dit pour sa part : « *Si, dans les territoires occupés, la politique c'est l'OLP, la vie quotidienne c'était la Jordanie. Les écoles, les hôpitaux, l'agriculture, l'état-civil, c'était l'administration jordanienne. Comment pourrons-nous faire pour remplacer tout cela ?* » « *Si cette mesure se voulait positive, le divorce n'aurait été que politique,* affirme un jeune Palestinien, *mais, comme cela, il ne fait pas de doute que le roi veut faire pression sur l'OLP et freiner le soulèvement.* »

Le licenciement en moins de deux semaines de 21 000 fonctionnaires et employés des institutions jordaniennes prive mensuellement la Cisjordanie et Gaza d'une rentrée de près de 5 millions de dollars. La présence administrative de la Jordanie permettait aussi de distribuer par le ministère des territoires occupés, aujourd'hui supprimé, environ 80 millions de dollars d'aide provenant d'autres pays mais qui transitaient par ce canal. Pour l'instant aucune mesure n'a été décidée en ce qui concerne les exportations de la Cisjordanie vers la Jordanie, qui représentent une somme d'environ 100 millions de dollars par an, soit 8 % du PNB dans les territoires occupés. Mais chacun y voit une arme, à double tranchant d'ailleurs, qui resterait entre les mains du roi Hussein.

La crainte de devoir choisir

Les Palestiniens de Jordanie, intimement liés à ceux de l'autre rive et soucieux de leur sort, ne sont pas rassurés non plus quant à leur propre avenir. Les assurances répétées données par le roi Hussein sur l'égalité de traitement de tous les Jordaniens au sein du royaume, quelle que soit leur origine, convainc d'autant moins la majorité des Palestiniens que les rappels à l'unité sonnent comme une menace à leurs oreilles : « *La rupture officielle entre les deux rives du Jourdain a donné aux Transjordaniens les plus hostiles à la présence palestinienne l'occasion d'exprimer plus librement leur ressentiment.* » Il est des signes révélateurs comme, déjà, les nombreuses histoires qui se veulent drôles et courent dans certains cercles sur les Palestiniens. Le fait qu'on affirme tout à coup dans les milieux officiels jordaniens, bien que sans référence précise, que la communauté palestinienne représente moins de 40 % de la population jordanienne, ne contribue pas à rasséréner cette communauté. Comme l'affirme une jeune femme : « *Il faudrait choisir entre nous accuser de faire trop d'enfants* [la Jordanie est le deuxième pays au monde après le Kenya pour le taux de croissance démographique, 3,9 % par an] *et affirmer que nous sommes minoritaires.* »

La principale question qui hante les esprits de la majorité des Palestiniens de Jordanie est celle qu'a posée *clairement le roi Hussein du* choix entre l'allégeance palestinienne ou l'allégeance jordanienne. Beaucoup se demandent déjà s'ils vont devoir répondre individuellement à la question : êtes-vous Palestinien ou Jordanien ? Voulez-vous un passeport jordanien ou un simple document de voyage ? Et dans ce cas, s'interrogent-ils, devrons-nous partir ? Où pourrons-nous aller ? A cette question, il n'y a d'ailleurs pas de réponse type, tant la communauté palestinienne de Jordanie est diverse. La simple idée qu'ils pourraient être placés devant un choix en quelque sorte impossible provoque un immense malaise chez les Palestiniens, désignés ainsi plus ou moins publiquement comme des citoyens pas tout à fait comme les autres.



Les moyens de pression de l'OLP

Pour l'instant, l'attitude adoptée par les responsables palestiniens est la retenue : attendre, voir jusqu'où ira le roi Hussein et comment l'OLP relèvera le défi. Mais on n'en évoque pas moins de façon feutrée les possibilités de rétorsion de la centrale palestinienne, en particulier sur l'économie déjà malade de la Jordanie. Les transferts de trois cent cinquante mille expatriés, la plupart d'origine palestinienne, ont représenté environ 800 millions de dollars en 1987, soit 15 % à peu près du produit national brut jordanien. Cette source de revenus est devenue d'autant plus précaire que l'aide arabe s'est raréfiée au fil des années et que, en 1987, seule l'Arabie saoudite a payé sa contribution prévue par le sommet de Bagdad pour les pays de la confrontation, soit 584 millions de dollars.

Pour l'année prochaine, aucune *aide arabe n'a été décidée*, puisque le sommet arabe n'a pas renouvelé les engagements d'assistance financière qui avaient été pris pour dix ans en 1978 à Bagdad en faveur des pays de la confrontation, chaque pays receveur devant désormais négocier de façon bilatérale avec les éventuels donneurs. Or on murmure dans les milieux palestiniens que l'OLP pourrait faire valoir auprès de l'Arabie saoudite que la Jordanie s'étant dégagée des territoires occupés, l'aide n'est plus aussi nécessaire. Certains interprètent d'ailleurs le fait que le roi Hussein ait décidé de maintenir le salaire d'environ deux mille employés des institutions religieuses comme un signe à destination de Ryad.

Les dépôts des Palestiniens dans les banques jordaniennes sont aussi un moyen d'action qui pèse car les réserves de la Banque centrale sont au plus bas et la Jordanie n'a en caisse que de quoi financer quelques semaines d'importations. Un économiste s'interroge sur le sort de la monnaie jordanienne, qui a toujours cours dans les territoires occupés.

Il est de fait que les trois quarts de l'économie jordanienne sont aux mains de Palestiniens et, même si l'on peut penser que beaucoup, parmi les riches familles installées de longue date, ont fait leur choix en faveur de la Jordanie, il suffirait de bien peu de choses pour déstabiliser un système économique très fragile, puisque dépendant presque totalement des rentrées extérieures.

« *En rompant ainsi unilatéralement les liens entre les deux rives du Jourdain, le roi Hussein,* explique un bon connaisseur de la scène jordanienne, *a ouvert la boîte de Pandore.* » Avait-il véritablement beaucoup d'autres choix ?

FRANÇOISE CHIPAUX.

Asie

JAPON : la visite du prince Sihanouk

Tokyo souhaite jouer un rôle dans le règlement du conflit cambodgien

TOKYO
de notre correspondant

Longtemps en retrait sur les dossiers politiques, mêmes régionaux, le Japon sort progressivement de sa réserve, et la situation au Cambodge est perçue à Tokyo comme le terrain privilégié, et prioritaire, sur lequel doit s'exercer son influence diplomatique. La visite qu'effectue actuellement le prince Sihanouk dans la capitale japonaise (*le Monde* du 9 août) est symptomatique de cette volonté nouvelle des Japonais d'assumer un rôle politique à la mesure de leur puissance économique dans la région.

Au cours des entretiens que le prince a eus avec le premier ministre, M. Takeshita, puis avec le ministre des affaires étrangères, M. Uno, Tokyo a confirmé le soutien entier qu'il apporte à l'ancien chef d'Etat khmer. M. Takeshita a notamment déclaré : « *Seul le prince Sihanouk est capable de jouer un rôle central et majeur dans le processus de paix au Cambodge.* » Le Japon a proposé de former des partisans du prince (ingénieurs, instituteurs, médecins et spécialistes) pour la reconstruction du pays. Il a, d'autre part, accepté de participer à la conférence internationale de paix proposée par le prince, qui réunirait, outre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, le Japon, l'Inde et l'Australie, les six pays de l'ASEAN (1), le Laos, le Vietnam et les quatre parties cambodgiennes.

Cette conférence aurait pour mission de définir le rôle d'une commission internationale de contrôle chargée de surveiller le retrait des troupes vietnamiennes et des élections libres. Le prince a proposé au Japon de faire partie des six pays (deux non-alignés, deux du monde libre et deux socialistes) qui composeraient cette commission. Le Japon ne s'est cependant pas engagé sur cette autre initiative du prince Sihanouk. Selon le porte-parole du ministère des affaires étrangères, il pourrait jouer un rôle « *non militaire* » au sein de cette commission le jour où ses responsabilités seraient clairement définies.

Qualifiant d'« *inhumain* » le régime des Khmers rouges, M. Uno a déclaré que « *leur retour au pouvoir devait être évité* ». « *Ce qui ne signifie pas*, devait préciser son porte-parole, *qu'un nouveau gouvernement au Cambodge doive éliminer tous les éléments khmers rouges* », laissant ainsi la porte ouverte au gouvernement de coalition quadripartite proposé par le prince Sihanouk. « *Le retrait complet des troupes vietnamiennes est une condition indispensable à une solution politique. Mais, en même temps, il faut éviter un retour du régime inhumain des Khmers rouges* », avait, pour sa part, déclaré M. Takeshita.

Au cours d'une conférence de presse, le prince Sihanouk a d'autre part évoqué la possibilité d'une alliance de ses troupes avec l'armée pro-vietnamienne de M. Hun Sen afin de contrer la force militaire des Khmers rouge, après le retrait des *troupes vietnamiennes.*

Ménager la Chine

M. Takeshita, qui doit se rendre à Pékin à la fin août, a précisé qu'il évoquerait la question des Khmers rouges lors de ses entretiens avec les dirigeants chinois. Conscients que c'est une question particulièrement sensible, les Japonais ne semblent *pas vouloir exercer de pressions trop* fortes sur Pékin, qui, à leurs yeux, a déjà accompli un premier pas, le 1er juillet, en déclarant que les membres du nouveau gouvernement de coalition devraient être approuvés par chaque composante (admettant implicitement l'éviction de Pol Pot et de son groupe).

Pour le prince Sihanouk, les Japonais ont manifesté une « *compréhension totale* » de sa position. Cette visite a surtout été l'occasion pour le *Japon de confirmer son attitude* à l'égard du problème cambodgien. Depuis le sommet de l'ASEAN à Manille, en décembre dernier, puis au cours de ses deux visites en Europe et enfin au sommet de Toronto, le Japon a toujours évoqué cette question, se faisant implicitement l'avocat des *sihanoukistes. En* juillet, lors de la réunion à Bangkok des ministres des affaires étrangères de l'ASEAN, M. Uno avait annoncé que son pays était prêt à assumer un rôle politique dans la région et à concourir à un règlement pacifique du conflit cambodgien.

Pour la première fois, à l'occasion de la visite du prince Sihanouk, les *Japonais ont donc pris une* position anti-Pol Pot, alors que, jusqu'à présent, pour ménager la Chine, ils se contentaient de dénoncer les crimes du régime sans se prononcer sur l'avenir.

Pour les Japonais, le règlement du problème cambodgien comporte deux phases distinctes : le retrait des *troupes vietnamiennes* et l'autodétermination. A leurs yeux, tout dépendra des entretiens que doivent avoir en novembre M. Hun Sen et le prince. Ils craignent, partageant en cela les vues du prince, qu'à la faveur du retrait vietnamien les Khmers rouges ne reprennent le *pouvoir*, « *justifiant* » *un éventuel* et cette fois durable retour des troupes de Hanoï.

Le Japon entend donc user de son « *influence morale et économique* », selon l'expression d'un haut fonctionnaire, pour faire avancer une solution de compromis. Les Japonais, qui n'ont pas la même marge de manœuvre que les Etats-Unis ou la Chine (les aides de nature militaire leur étant interdites par la Constitution), mais qui se sentent *plus libres* que l'ASEAN, souhaitent prendre des « *initiatives plus concrètes, mais encore à la phase d'étude* » en faveur du Cambodge (le Japon apporte actuellement une aide alimentaire aux réfugiés cambodgiens qui se trouvent à la frontière thaïlandaise).

La position plus claire des Japonais à l'égard du Cambodge ne devrait pas, selon Tokyo, détériorer ses relations avec le Vietnam. Depuis l'intervention de ce dernier au Cambodge, le Japon a suspendu son aide économique à Hanoï. Dans une récente interview à l'agence Kyodo, le ministre des affaires étrangères vietnamien, M. Nguyen Co Trach, avait cependant fermement incité les Japonais à ne pas se mêler du problème cambodgien.

PHILIPPE PONS.

(1) *Thaïlande, Malaisie, Singapour, Indonésie, Philippines et Brunei.*

L'opposition armée au régime militaire ne cesse de s'étendre en Birmanie

(Suite de la première page.)

Il faut dire que des éléments inquiétants sont apparus ces dernières heures. Des informations ont *fait état d'unités militaires dans plusieurs* régions qui ont refusé d'ouvrir le feu sur des manifestants, ou de désertions de soldats. Des hauts fonctionnaires, habituellement peu communicatifs avec les étrangers, ont fait ouvertement état de leur honte face à une telle violence. Le patriarche bouddhiste, personnalité influente dans un pays où le bouddhisme est religion d'État, a lancé à la radio un appel au calme, demandant à la population d' « *exprimer ses revendications dans le cadre de la loi* ». Mais il a également pressé le gouvernement d' « *d'accéder autant que possible à ces revendications* ». De nombreux bonzes participent aux manifestations.

Certes, l'armée paraît toujours disciplinée et aux ordres du régime. Mais certains diplomates en poste à Rangoun n'hésitent plus aujourd'hui à envisager un « *coup d'Etat légal* » par lequel le Parti du programme socialiste (parti unique) destituerait le général Sein Lwin, voire même un putsch *militaire. Ce qui* pourrait donner au régime militaire un certain répit face à des opposants de plus en plus déterminés, et de plus en plus nombreux.

P. de B.

Diplomatie

M. Mitterrand se rendra aux Etats-Unis fin septembre

Le président de la République se rendra à Washington pour une visite officielle de travail, le 29 septembre prochain, à l'invitation du président Ronald Reagan, a annoncé mercredi 10 août l'Elysée. M. Mitterrand sera accompagné de son épouse, précise le communiqué de la présidence de la République.

De source informée à Paris, on indique également que M. Mitterrand devrait s'exprimer auparavant à la tribune de l'ONU, le 28 septembre, pour la deuxième fois depuis 1983. Il devrait également être fait docteur *honoris causa* de l'université de New-York, qui fêtera son centenaire.

De son côté, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, a indiqué à Washington que le but de cette visite est de discuter notamment d'« *importantes questions concernant l'alliance atlantique* ». Cette visite constitue « *la continuation de la tradition d'étroites consultations entre les Etats-Unis et les dirigeants français* », a ajouté M. Fitzwater.

Le secrétaire général de l'ONU présente un plan de paix pour le Sahara occidental

Le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, devait remettre, le jeudi 11 août à New-York, aux représentants du Maroc et du Front Polisario, un plan de paix pour le Sahara occidental qui devrait aboutir au règlement d'un conflit qui dure depuis douze ans.

Ce plan prévoirait l'instauration d'un cessez-le-feu au Sahara occidental suivi de la tenue d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. Pour assurer la crédibilité de ce référendum, les responsables de l'ONU ont prévu que les préparatifs de cette consultation dureront environ six mois.

Les forces et l'administration marocaines seraient gelées, et non pas retirées comme le demandait le Polisario, durant les opérations de référendum, qui seront conduites par l'ONU. Environ deux mille personnes seraient chargées de la bonne marche du référendum et, au besoin, du maintien de l'ordre pendant le déroulement de la consultation, dont la date reste à fixer. – *(AFP.)*

M. de Boisdeffre nommé représentant de la France auprès du Conseil de l'Europe

M. Pierre Neraud Le Mouton de Boisdeffre, *diplomate et écrivain*, a été nommé représentant de la France auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg, avec rang d'ambassadeur, en remplacement de M. Jacques Huyghues des Etages, a annoncé, le mercredi 10 août, le ministère français des affaires étrangères.

[Né le 11 juillet 1926, M. de Boisdeffre a été notamment directeur de la Radiodiffusion française (1964-1968), conseiller culturel à Londres (1968-1971) puis à Bruxelles (1971-1977) et membre de la délégation française à la conférence générale de l'UNESCO en 1978. Il a également été ambassadeur de France à Montevideo de 1981 à 1984 et à Bogota (Colombie) de 1984 à aujourd'hui.]

Pékin et Séoul vont échanger des missions commerciales

TOKYO
de notre correspondant

Les relations entre la Corée du Sud et la Chine vont connaître un nouveau développement : les deux pays viennent en effet de décider d'ouvrir dans leurs capitales respectives des bureaux de représentation commerciale. Ces deux organismes doivent entrer en activité avant l'ouverture des Jeux olympiques, le 17 septembre. La Chine a aussi annoncé sa participation à la Foire commerciale de Séoul qui aura lieu à la fin d'octobre.

Le commerce entre les deux pays s'opérait jusqu'à présent de manière indirecte, via Hongkong. Il s'élèvera cette année à 1,5 ou 2 milliards de dollars, et il est déjà supérieur au montant de celui de la Chine et de la Corée du Nord. L'ouverture de bureaux de représentation laisse présager un rapide accroissement des échanges directs. Déjà, Chinois et Sud-Coréens travaillent à un projet *de compagnie maritime*, sous forme de « joint-venture », dont les bateaux navigueraient sous le pavillon d'un pays tiers (les deux pays n'entretenant pas de relations diplomatiques). Deux compagnies maritimes de Hongkong (Vigour Line Shipping Enterprises et Fair Weather *Shipping Co*), appartenant en sous-main à des intérêts chinois, assurent actuellement une bonne partie du transport entre la Corée et les ports de la Chine.

La Chine et la Corée envisagent en outre de commencer un échange de touristes après les JO. Ces échanges doivent débuter par l'envoi de vingt étudiants sud-coréens en Chine et de vingt autres en URSS. Des négociations pour l'obtention des visas dans le cadre de ces visites touristiques sont actuellement en cours.

Dans un développement plus inattendu encore, une *délégation* d'industriels sud-coréens de l'armement pourrait être invitée à une Foire de l'armement qui se tiendra à Pékin en novembre, vient d'annoncer le quotidien sud-coréen *Chung Ang*.

Ph. P.

Europe

TCHÉCOSLOVAQUIE : à l'approche du vingtième anniversaire de l'intervention des forces soviétiques

La presse concentre ses attaques sur Alexandre Dubcek

A l'approche du vingtième anniversaire de *l'invasion de la Tchécoslovaquie*, dans la nuit du 20 au 21 août 1968, la presse tchécoslovaque concentre ses attaques sur l'homme qui présida au « printemps de Prague », Alexandre Dubcek. Dans *un article publié*, le mercredi 10 août, le quotidien du PC, *Rude Pravo*, se montre particulièrement sévère à son égard, lui reprochant d'avoir *« trahi les principes du marxisme-léninisme »* et *« pris clairement le parti des forces opportunistes de droite »*. Antoine Spire, journaliste, qui s'est récemment rendu en Tchécoslovaquie, a pu rencontrer Alexandre Dubcek dans sa retraite de Bratislava.

TÉMOIGNAGE

Une visite au reclus de Bratislava

LE quartier résidentiel est silencieux et si on ne savait pas que la situation de la Tchécoslovaquie est économiquement catastrophique, surtout pour les citoyens ordinaires, on pourrait se croire à *Caen ou* à Valence.

Rien ne distingue la villa de Dubcek de ses voisines mais chacune de ces datchas étale sans ostentation un luxe *qu'on aurait scrupule* à qualifier de *bourgeois*. *Lorsque* nous avons sonné *pour la première* fois à la porte des Dubcek, une petite femme boulotte, blonde, vêtue d'un ensemble bleu roi, est apparue à la fenêtre. Anna Dubcek nous conseillait d'avancer plus loin sur la colline. Alexandre était avec son chien, parti faire un petit tour avant la tombée de la nuit. Mon guide connaissait l'itinéraire traditionnel des promenades de l'homme qui incarna le printemps de Prague. Et il m'entraîna dans une longue balade où nous fûmes amenés à passer le long des datchas des principaux dirigeants du parti slovaque. *Husak ? Sa maison est à quelques* centaines de mètres de celle de Dubcek et, à franchement parler, elle n'est pas très différente. Son architecture *est peut-être un peu plus* austère et imposante, mais sans doute le regard de l'observateur est-il difficilement objectif. Magnifiques aperçus sur les boucles du Danube, quête inutile dans un café à la vue imprenable où Alexandre Dubcek aurait l'habitude de boire sa bière, avant de retourner, bredouilles, sonner une deuxième fois au portail du « grand homme ». Hélas ! toujours rien.

Il nous a fallu patienter encore une bonne demi-heure, évitant de se faire repérer par d'éventuels flics en civil, avant d'être enfin introduits sans le saint des saints. Comprenant sans doute que nous ne nous lasserions pas d'attendre, Mme Dubcek nous autorisa à traverser le jardin et à pénétrer dans une maison pour le moins avenante. En montant l'escalier qui conduisait à la cuisine, on avait le regard attiré par les bois de cerfs qui décoraient les murs et prouvaient *que nous entrions chez un* chasseur émérite. Dubcek nous a même confié que Leonid Brejnev lui avait offert un fusil il y a maintenant vingt *ans et qu'il l'avait* toujours gardé, ne serait-ce que comme souvenir d'un pénible passé.

Mais c'est dans sa cuisine que j'ai découvert Alexandre Dubcek. Sur une table de formica, devant lui, deux énormes transistors, *antennes* tendues vers le ciel, crachotaient le programme de Voice of America. On y diffusait la version tchèque de l'interview qu'il venait de donner à *Time Life*. Anna Dubcek continuait à s'affairer autour de sa vaisselle pendant *qu'*Alexandre, suspendu à la radio, nous intimait l'ordre de garder le silence. Il ne voulait pas perdre une miette de ce précieux entretien retranscrit par la radio américaine. La joie de l'ancien secrétaire général du Parti communiste tchécoslovaque faisait plaisir à voir. Périodiquement, il appelait son épouse auprès de lui pour qu'elle cessât de tourner dans la cuisine et *qu'elle prêtât toute son* attention à cette interview.

Le col d'une chemise à raies bleues et rouges grand ouvert, le pantalon sport bien serré, Dubcek donnait l'impression de porter allègrement ses soixante-sept ans. Une fois la retransmission terminée, on put commencer à discuter. Il refusa catégoriquement d'être enregistré au micro de Radio France pour ne pas donner l'impression au monde entier qu'il multipliait les interviews. *« Plus un mot à l'extérieur avant deux ou trois mois,* m'expliqua-t-il. *Cela fait partie de ma tactique. Je ne veux pas me disperser. »*

Admiration pour Gorbatchev

De la conversation qui suivit, je conserve l'impression d'une prudence calculée, d'une retenue très politique et d'une langue de bois qui n'avait pas grand-chose à envier à celle des officiels de son pays. C'est de Gorbatchev que nous avons d'abord parlé, Dubcek lui voue une admiration sans borne. Soutien inconditionnel. Si officiellement rien n'est dit pour rapprocher la « perestroïka » du printemps de Prague, l'ancien *secrétaire* du Parti communiste tchécoslovaque sait que les deux mouvements vont dans le même sens, que la restructuration du *système économique et la démocra*tisation de la société sont aujourd'hui à l'ordre du jour à Moscou comme elles l'étaient à Prague il y a vingt *ans. Seulement* Gorbatchev *se* heurte à de fortes résistances dans la société civile soviétique qui n'existaient pas il y a vingt ans en Tchécoslovaquie. Pourtant Dubcek croit au *succès* de Gorbatchev, même s'il *faut du temps pour « transformer l'essai »*. Lui au moins peut être sûr qu'aucun char étranger ne viendra interrompre le processus engagé.

Quant aux conditions dans lesquelles la « glasnost » et la « perestroïka » pourraient être diffusées dans l'Europe de l'Est, il faut certainement être patient, surtout en Tchécoslovaquie où la démoralisation s'est emparée de la majorité du peu*ple, qui* ne croit plus à un changement possible et s'est dégoûté de la politique. Pour Dubcek, l'intervention du 21 août demeure une tragédie aux conséquences incalculables. On a brisé là un mouvement exceptionnel qui, d'un *même* pas, allait de l'avant pour donner au peuple de nouveaux droits et rectifier les erreurs passées, entorse aux traditions démocratiques tchèques.

Dubcek, qui parle russe aussi bien que tchèque ou slovaque, garde une affection très grande pour l'Union soviétique où il a vécu au Tadjikistan de 1925 à 1938. *Mais, à ses yeux, le printemps* de Prague a été dramatiquement incompris par les *« camarades soviétiques »*. Ce qu'il souhaite avant tout aujourd'hui, *c'est qu'on* rende justice au rôle qu'il a joué et qu'on le réintègre lui et ses camarades dans le Parti communiste tché*coslovaque avec tous les honneurs* qui leur sont dus. Depuis avril 1987, il vit plus tranquillement et apparemment sans surveillance étroite. Il n'en *a pas été de même auparavant, et* jusqu'en 1982, il a travaillé dans sa profession d'origine, au département forestier de Bratislava. Il a surveillé des machines et retrouvé ce qu'était sa fonction sociale dans les premières années du socialisme tchèque.

Décalage

Resté dans la réserve pendant plus de vingt ans, il n'a voulu compromettre personne et sait que d'autres camarades ont subi des conditions de vie plus éprouvantes. Ses enfants ont pu achever leurs *études universitaires, mais ont des* difficultés à trouver du travail. Impossible de ne pas penser ici à Jiri Hajek, son ancien ministre des *affaires étrangères,* dont le fils Ian a été contraint d'émigrer en Norvège pour pouvoir obtenir de suivre des cours à l'université. Aujourd'hui, en parfaite condition physique, Dubcek pense qu'il peut encore servir le *pays*...

C'est paradoxalement le non-dit de cette rencontre qui est le plus intéressant. En quittant Alexandre Dubcek, *j'ai* confié *mon étonnement* à mon guide. Comment ne pas constater le décalage entre le mythe qu'incarne Alexandre Dubcek, dont le nom est pieusement évoqué par tous les Tchèques, et la réalité de ce dirigeant communiste *tout* de prudence, surtout préoccupé de ne choquer personne et d'adopter la meilleure *tactique possible ? Dorénavant, moi* aussi je sais que le roi est nu. Mais la démoralisation du peuple tchèque est si profonde, l'individualisme si fortement ancré dans la pratique quotidienne, qu'on peut se demander s'il faut briser ce mythe. En tout cas, on peut penser qu'il est difficile de servir un vin nouveau dans de vieilles outres.

Alexandre Dubcek s'emploie à ce que s'achève enfin la longue phase de torpeur qui a commencé avec son éviction en avril 1969. Bien malin qui peut dire quand et comment elle pourra prendre fin.

ANTOINE SPIRE.

★ Des émissions relatant le voyage d'Antoine Spire en Tchécoslovaquie ont été diffusées par France-Culture (9 h 05-10 heures) les 10 et 11 août, et *une dernière émission est prévue le* 12 août. Collaboration, Blandine Masson ; réalisation, Anne Kobylak.

∴

[Elu à la tête du Parti communiste tchécoslovaque le 5 janvier 1968, en remplacement d'Antonin Novotny, rien ne prédestinait Alexandre Dubcek, cet « anti-héros », à devenir le symbole du « printemps de Prague ». Né en novembre 1927 dans une petite ville de Slovaquie, entré au parti à dix-sept ans, il participe pendant la guerre à la résistance et entame tout naturellement à *la fin* des hostilités une carrière d'apparatchik. Devenu en 1963 chef du Parti communistre slovaque, il s'oppose à Novotny, en raison principalement de l'état de sous-développement dans lequel est maintenu la Slovaquie. C'est de cette époque que datent ses relations avec ces intellectuels communistes « libéraux », *comme l'économiste* Ota Sik, qui donneront l'impulsion décisive au « printemps de Prague ». Après l'invasion de la Tchécoslovaquie par les forces du pacte de Varsovie en août 1968, Dubcek, d'abord emmené en *URSS* avec les autres dirigeants tchécoslovaques, sera maintenu jusqu'en avril 1969 à la direction du parti avant d'y être remplacé par Gustav Husak.]

BIBLIOGRAPHIE

Le cri d'une Roumaine exilée

Maria Mailat, poétesse roumaine originaire de Transylvanie, a trouvé refuge à Paris il y a deux ans. Après avoir publié deux livres, nouvelles et poésie, dans son pays – tout en exerçant le métier de chroniqueur littéraire, – voici que son premier roman paraît en français grâce à l'excel*lent travail du traducteur* Alain Paruit. Bien sûr, Paul Goma, Vigil Tanase, Oana Orlea, d'autres encore avaient réussi à faire connaître au public vivant du bon côté de notre Vieux Continent l'immense tragédie qui frappe la Roumanie, enclavée au milieu d'une Europe de l'Est en pleine mutation. Pourtant, le récit de Maria Mailat s'impose aujourd'hui car, depuis les témoignages des auteurs que nous venons de citer, la situation en Roumanie se détériore chaque jour davantage.

Le décès de Luca Matei, intel*lectuel* charismatique et vaguement dissident, frappé sauvagement par les nervis de la police secrète du président, permet à *deux de ses amis, une femme,* Magda Iova, et un homme, Emil Corman, de se rencontrer à l'hôpital où les tueurs avaient achevé leur besogne. Matei avait eu le tort de rédiger un journal intime relatant la condition inhumaine faite à ses compatriotes, et d'informer les médias européens de l'imposture d'un « conducator » qui détruit villages et trésors architecturaux pour bâtir à leur place la cité fantasmatique du futur. *Magda et Emil* s'aimeront, ils souhaiteront avoir un enfant ; mais avant, ils doivent donner une tombe décente au martyr ! Malgré leurs efforts, son corps sera découpé sur la table *de dissection* de l'hôpital. Peu après, Magda, prise en filature par la police, connaîtra le sort de Luca Matei. Elle mourra en silence, car il est défendu de pleurer, mais ce silence fait plus mal au lecteur que tous les cris des habitants du pays réunis.

Cette histoire, qui s'inspire d'un fait réel (1), se déroule à Târgul Muresh, une petite ville de Transylvanie où Hongrois et Roumains, juifs et Allemands se retrouvent tous *piégés* par un système inhumain. Petits bureaucrates et chômeurs, femmes du monde, femmes perdues, infir*miers, vendeuses, ouvriers n'ont* que trois obsessions : se nourrir, se vêtir et, suprême utopie, fuir n'importe où, fuir la Roumanie et « l'effet Tchernobyl »...

Les messages politiques risquent parfois de nuire à la qualité esthétique de certaines œuvres. Mais surgissent quelquefois, dans la vie d'une nation, des moments cruciaux où son essence même se trouve mise en question. C'est le cas aujourd'hui de la Roumanie. Alors, l'insoutenable légèreté d'être et d'écrire s'efface devant cet insoutenable effort pour exister dont témoigne la passion de Maria Mailat.

EDGAR REICHMANN.

★ *Maria Mailat*, S'il est défendu de pleurer, *roman traduit du roumain par Alain Paruit, éditions Robert Laffont, 200 p., 95 F.*

(1) Au début des années 80, le journal intime d'un intellectuel, l'ingénieur Ursu, a été confisqué par la police secrète ; arrêté, libéré, il avait encore une fois disparu ; son corps fut rendu à la famille, par la police, horriblement mutilé.

TURQUIE

Reprise du procès des membres de l'organisation d'extrême gauche Dev Yol

Le procès des membres de l'organisation d'extrême gauche Dev Yol (Voie révolutionnaire), interdite en 1980 lors du coup d'Etat militaire de l'ex-général Evren, a repris mercredi 10 août à Ankara. Dev Yol est considérée comme l'une des principales organisations responsables du terrorisme qui sévissait à gauche comme à droite à la fin des années 70. Accusés d'avoir commis eux-mêmes des actes terroristes, une soixantaine des 723 inculpés sont toujours en prison. Les autres figurent au procès comme prévenus libres ou vivent en exil. Une dizaine seraient morts en prison, certains des suites de tortures subies sous l'état de siège.

Pour la première fois depuis le début de la procédure, il y a huit ans, la parole est à la défense. Lors de la dernière audience, en mai dernier, le procureur militaire du tribunal chargé de juger les personnes inculpées sous l'état de siège avait terminé la lecture de son réquisitoire, qui n'occupe pas moins de 10000 pages. Il avait réclamé la peine de mort contre 74 des inculpés, des peines allant de cinq à quinze ans de prison pour une partie des autres, et demandé la relaxe pour environ 200. – *(AFP.)*

IRLANDE DU NORD : la nouvelle vague de violences

La révolte d'Ardoyne la catholique

Un membre de l'Armée nationale de libération irlandaise a été tué, mercredi 10 août, lors de l'attaque d'un poste de contrôle de l'armée britannique dans le sud de l'Ulster. Ce nouvel incident survient alors que la presse britannique s'interroge sur la signification de la récente vague d'attentats déclenchée par l'IRA, qui a fait six morts et plusieurs dizaines de blessés *depuis le 1er août en Irlande* du Nord et sur le continent. Elle masquerait, selon le *Times* de Londres, une sourde lutte entre les dirigeants républicains, dont une partie seraient convaincus de l'échec de la lutte armée. Prévue de longue date, la récente série d'attentats aurait été soigneusement préparée par l'aile dure de l'IRA pour montrer qu'il fallait encore compter avec elle. La dernière nuit de violences qu'a connue Belfast, le 9 *août, prouve qu'elle dispose* toujours d'un soutien dans les ghettos catholiques les plus pauvres, toujours prêts à aller « casser du brit ».

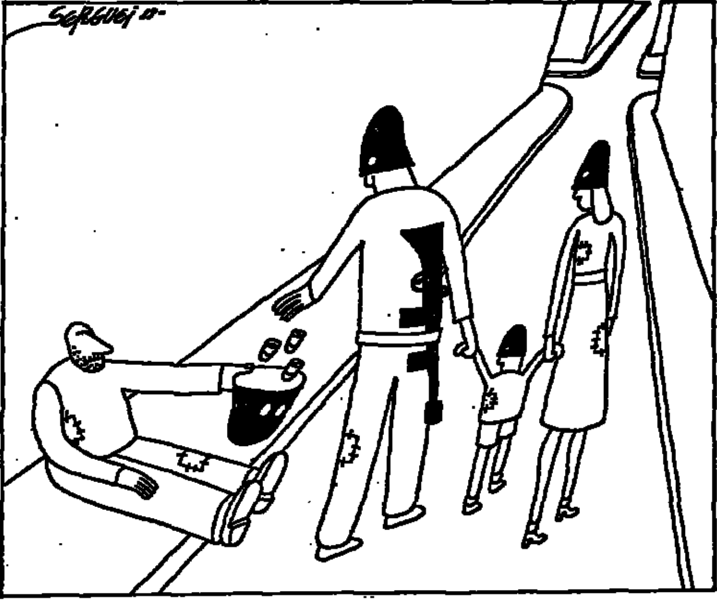
BELFAST
de notre envoyé spécial

« Tant que l'Irlande ne sera pas libre, la seule attitude possible sera celle de la révolte. » Juché sur une échelle, Wafles (*l'Aboyeur*) donne un dernier coup de pinceau à la nouvelle fresque murale qui « orne » le centre du quartier face à la permanence du Sinn Fein. Les couleurs toutes fraîches du combattant de l'IRA, brandissant son arme, auront du mal à sécher sous la pluie qui tombe en rafales.

Ardoyne est un lieu fait pour la tragédie. Avec son immense inscription à la peinture blanche qui s'étale comme un défi dans l'axe de l'entrée principale : *« This is free Ardoyne ! »*. Avec son allure de camp, ses rues et ses habitations trop rectilignes, balayées par les caméras d'un poste de police de la Royal Ulster Constabulary (RUC), perché sur une butte, et *transformé* en forteresse informe de béton et de tôles ondulées. Avec sa ligne de démarcation, la mal nommée *Peace Line,* constituée d'une rangée de logements murés et de palissades d'acier, avec une population qui compte près de 70 % de chômeurs, Ardoyne survit avec son ballet d'hommes en arme, d'hélicoptères qui ne réveillent même plus les enfants, les fouilles au petit matin dans des maisonnées abruties de sommeil et de bière. Communauté butée, écorchée, soudée par « force », rabâchant de foyer en foyer les mots de Bobby Sands : *« Ils ne peuvent mettre une corde autour du cou d'une idée. »*

Sur le mur extérieur de la permanence du Sinn Fein, le « mémorial » – une plaque de marbre scellée – *rappelle* les noms des personnes originaires du quartier tuées depuis le début des « troubles » à la fin des années 60 : presque une centaine de morts, membres de l'IRA avec leur grade gravé, femmes, enfants.

Une vingtaine de familles franchissent tous les jours la porte grillagée *du local du Sinn Fein pour se* plaindre de l'état de leur logement, d'un retard de paiement des indemnités de chômage. Assis derrière un *comptoir*, le vieux Sam, le visage buriné et placide, note consciencieusement sur un grand registre les réclamations. Derrière lui, punaisé sur le mur, un grand poster *« IRA calls the shots »* rappelle que les lieux ne sont pas qu'un bureau de bienfaisance. L'IRA veille invisible sur Ardoyne, mais se nourrit de la



misère d'une population qui lui est tout acquise. Ce qu'exprime laconiquement un habitué du quartier : *« Un chômeur de plus, et c'est l'IRA qui récupère une recrue... payée par la Couronne ! »*

La machine infernale

A quelques minutes d'Ardoyne, *New Lodge*, autre enclave catholique de Belfast-Ouest, six mille habitants, 80 % de chômeurs. Les gosses accumulent au milieu d'un terrain vague des monceaux de vieux pneus, des planches, des traverses, tout ce qui pourra être brûlé pour la prochaine manifestation. A la permanence du Sinn Fein, une jeune femme vêtue d'un long manteau triste demande timidement de l'argent pour payer le passeport de son enfant qu'elle a décidé d'envoyer aux Etats-Unis. Le père, membre présumé de l'IRA, purge une peine de prison. Son allocation de chômage lui a été momentanément coupée.

Jeans fendus aux genoux, Rita et Digger, son mari, ont à peine vingt-cinq ans et deux enfants. Endetté, le couple touche 65 livres par semaine de l'office du chômage. Sans voiture, comme la plupart des habitants d'Ardoyne, ils descendent rarement en bus dans le centre-ville. Rita n'a jamais visité la Chaussée des Géants, à une heure de voiture de Belfast, où chaque Irlandais vient se ressourcer. Digger envisage d'aller travailler en Angleterre.

Pour joindre les deux bouts, Ardoyne tire les ficelles de la débrouille. De nombreux voisins de Rita bricolent les compteurs électriques. Pour faire face à cette hémorragie d'énergie, la compagnie du gaz a fait installer chez les mauvais payeurs des compteurs à gaz à tirelire dans laquelle il faut glisser quelques pence pour faire ronfler la *bouilloire du thé*.

Caméra, judas, couloir d'accès grillagé, l'entrée du « Highfield », un des sept clubs d'Ardoyne, est sévèrement filtrée. *Le* pub a l'inconfort et le parfum de malaise des saloons. Au mur, encadré, le « Roll of Honour », le « martyrologue » de l'IRA. Près du bar, une affiche annonce une « grande fête de la *Charité* ». Jeux de fléchettes, billards et chopes de bière, mélodies des Beatles en sourdine détendent difficilement l'atmosphère. Un homme claudique sur une béquille. Seul le barman se concentre avec des gestes amoureux sur la préparation de la Guinness. Bridie et Maura sont assises dans la pénombre. Agée de trente-sept ans, Bridie se souvient du vieil Ardoyne des années 60, où plusieurs familles s'entassaient *« à seize - dix-sept personnes »* dans un deux-pièces cuisine. Une seule école dans le quartier, un unique bulletin de vote par logement. *« Une catholique ne pouvait pas trouver de travail. Depuis que nous nous sommes soulevés, nous avons pris conscience que nous étions chez nous en Irlande. Nous avons conquis des droits... et des salles de bains. »* Bridie ne voit pas de solution à l'engrenage de la violence, sauf *« si les protestants abandonnent leurs prérogatives »*. Le départ des « Brits » et la réunification de l'Irlande ? *« Il y aurait tout d'abord un bain de sang, pendant un mois peut-être. Après, tout serait fini »*, ajoute cette mère rebelle.

Plus âgée, Maura, fille d'un émigré italien, a été chassée dans son enfance avec sa famille du quartier pauvre protestant de Shankill. La nuit, elle rêve qu'elle traverse Shankill Road *« le canon d'un fusil sur la tempe »*. *« Pour moi*, explique-t-elle, *les gens naissent sans religion. Ici, à Belfast, l'avenir d'un individu est décidé avant sa naissance... »*

« Y a-t-il une vie avant la mort ? »

Vers 2 heures, la lumière brille encore chez Ding-Dong, un grand diable au cheveux ras, une croix gammée tatouée sur l'avant-bras. Un carton de boîtes de bière largement entamé est posé sur la moquette. D'origine protestante, Ding-Dong a eu un oncle abattu par l'IRA. C'était un membre de l'UDA, la milice protestante *loyaliste*. Son père s'était marié avec une catholique : à sa mort, les loyalistes ont empêché la famille d'assister à l'enterrement. Ding-Dong a tellement *« souffert »* que, aujourd'hui, *« il ne croit plus en rien »*. Une seule certitude pour lui : marié à une catholique, il lui est impossible de se reloger dans un quartier protestant. Ardoyne ne lui fait pas sentir sa *« différence »*.

Snorer, lui, a eu un oncle tué par les loyalistes. Postier de nuit, il travaille dans une administration où la plupart des employés sont catholiques parce que les salaires y sont *« très bas »*. Snorer fait la distinction entre les protestants ultras, *« membres des milices, qui n'hésitent pas à tuer, recrutés, hélas ! dans les quartiers pauvres »*, les protestants, qui participent aux « marches » par esprit de tradition, enfin les protestants *« ordinaires »* qui *« acceptent sa compagnie »*.

Patricia, la femme de Snorer, qui n'a pas bronché jusque-là, recroquevillée dans sa robe noire, explose soudain. Bien que *« profondément nationaliste »*, cette litanie macabre l'écœure : *« Y a-t-il une vie avant la mort à Belfast ? »*

RÉGIS GUYOTAT.

Politique

M. Le Pensec n'exclut pas de se rendre en Nouvelle-Calédonie avec M. Rocard avant la fin du mois d'août

M. Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM, a réaffirmé le mercredi 10 août que le dialogue FLNKS-RPCR associant aussi le représentant de l'Etat, qui a eu lieu ces derniers temps à Nouméa, pourrait *« se poursuivre à Paris la semaine prochaine »*.

Si ces entretiens ont lieu dans ces délais et aboutissent à un accord, le ministre des DOM-TOM n'exclut pas de pouvoir se rendre aux côtés du premier ministre avant la fin du mois d'août en Nouvelle-Calédonie.

La réunion du FLNKS, d'où devraient sortir les positions qu'il défendra finalement, se poursuivait jeudi. Sur place encore, le haut-commissaire, M. Bernard Grasset, s'est rendu mercredi à Canala, sur la côte est, et dans les tribus voisines. Dans cette zone marquée par de graves incidents il y a quelques semaines encore, M. Grasset a entendu les doléances et répondu aux questions de la population. Il a rencontré des militants indépendantistes et des partisans résolus de la Calédonie française. Le haut-commissaire a souvent été interrogé sur les délais et les modalités d'indemnisation des nombreux dégâts provoqués par les troubles, dont un premier bilan a été dressé.

A New-York, le comité spécial de décolonisation de l'ONU a adopté, mercredi, à l'unanimité, au terme d'une courte séance, un projet de résolution qui encourage toutes les parties *« à poursuivre leur dialogue et à s'abstenir d'actes de violence »*. Pour la première fois depuis 1987, aucun représentant du FLNKS n'était pétitionnaire devant le comité, et les débats ont été particulièrement modérés, ont souligné divers observateurs.

Le temps et le reste

Les jours qui viennent seront décisifs pour la concrétisation de l'accord dit de Matignon conclu le 26 juin dernier entre toutes les parties prenantes en Nouvelle-Calédonie. Faute de commencement perceptible de ce « passage à l'acte » ardemment souhaité par le premier ministre, la dynamique de Matignon ne pourrait que s'essouffler, voire sombrer dans la déliquescence. Plusieurs paramètres requièrent l'attention et décriront l'évolution ou la stagnation du problème néo-calédonien. La sanction en sera un succès ou un échec personnel pour M. Rocard.

● **Le facteur temps.** – Déjà quelque peu malmené par des effets d'annonces suivis de débuts de mises en œuvre difficiles, d'inévitables délais et des aléas de la discussion politique, en particulier au sein du FLNKS, le « plan de paix » du 26 juin ne peut plus, sans s'enliser, demeurer dans sa phase actuelle de réécriture partielle et de préparation de sa traduction référendaire.

Il est vrai que les problèmes de calendrier, souvent invoqués, n'ont pas eu jusqu'à présent que des incidences négatives sur le cours des choses. Bien au contraire. Le gouvernement s'est servi comme d'une arme légère mais persuasive du « facteur temps » auprès de M. Jean-Marie Tjibaou, responsable du FLNKS, qui a fait de même à l'égard d'une partie de ses amis : il faut faire vite pour que les paroles deviennent des actes politiques et administratifs, des indemnisations, une amnistie.

Mais cette stratégie du sablier, réversible par définition, entre maintenant dans sa seconde phase et la menace du « trop tard » remonte maintenant vers M. Tjibaou – tel est l'enjeu de la réunion du bureau politique du FLNKS qui durait encore le jeudi 11 août – et vers le premier ministre. Menace plus politique que strictement « technique » dans ce dernier cas, la fameuse date du 25 septembre (c'est aussi celle du premier tour des élections cantonales) pour le référendum peut sans doute être transgressée sans inconvénient majeur. Pas longtemps. On reconnaît dans l'entourage de M. Rocard qu'un référendum hivernal est difficilement envisageable. Quant à étirer le calendrier jusqu'à la zone des municipales de 1989, ce serait, par excellence, l'indice de l'enlisement.

● **Le contenu de la loi référendaire.** – Le 25 septembre ou un peu plus tard, l'étape référendaire est de toute façon conditionnée par la mise au point consensuelle du texte actuellement soumis aux deux tiers du gouvernement avant de l'être aux autorités calédoniennes et au Conseil d'Etat.

Sur un point décisif, l'amnistie, l'avant-projet est pour le moment une coquille vide. Ce blanc devra être rempli au terme des discussions politiques qui doivent avoir lieu à Paris et que le ministre des DOM-TOM *imagine – conviction ou optimisme de commande* – pour la semaine prochaine.

Un autre chapitre important, la définition du corps électoral appelé à se prononcer ultérieurement, sur place, sur l'indépendance éventuelle du territoire, reste dans la copie du gouvernement inchangé et conforme à la lettre de l'accord du 26 juin.

Le FLNKS finira-t-il par s'en contenter, quitte à reporter avec succès ses exigences sur la date de ce scrutin d'autodétermination ? S'en tiendra-t-il, au risque de faire capoter l'ensemble du dispositif, à ses exigences de restriction accrue du corps électoral, qui pourraient du reste entrer en contradiction avec le respect de la Constitution ? Telle est probablement une des inconnues majeures de la situation présente.

● **Les signes concrets du changement.** – Le premier ministre et son entourage soulignent à l'envi l'importance de signes concrets du changement qui doivent accompagner et, dans nombre de cas, devancer le calendrier politique : révision sérieuse des listes électorales et des procédures de recensement, efforts intensifs de formation, de développement économique, etc.

De la réalité, de la rapidité, de la répartition équitable et aussi des perceptions sur place de ces signes de changement dépend peut-être, en fin de compte, le succès de l'action de pacification du territoire et de redistrictution des cartes néo-calédoniennes entreprises par le gouvernement Rocard. Le rythme du sablier n'est donc pas tout. Le premier ministre et les Néo-Calédoniens ont intérêt, à des titres différents, à ce que, jusqu'au bout, il ne contienne pas seulement la poussière labile de l'étroite politique, mais aussi les solides petits cailloux du pragmatisme intelligent.

MICHEL KAJMAN.

Le bréviaire du candidat en huit cents fiches

« Ne soyez pas mégalomane »

On connaissait déjà le précis de l'apprenti bricoleur, l'ABC du baccalauréat ou les dix principes de la réussite aux grandes écoles. La collection des manuels de la culture en tranches, du *savoir en fiches* techniques et du prêt-à-appliquer, vient de s'enrichir d'un très sérieux *Guide de la communication institutionnelle, publique et électorale* conçu, avec un sens aigu de l'à-propos, par Majeure, une agence de conseil en communication grenobloise, à l'usage des candidats aux élections cantonales et municipales.

En *« huit cents fiches, deux mille citations, mille adresses utiles, deux cents tableaux stratégiques »*, mêlant à de savantes digressions sur la théorie de la communication, des conseils d'un élémentaire bon sens, ce bréviaire balise jusqu'à la caricature le parcours du candidat, forçat de l'opposition ou élu soucieux de pérennité.

Parce que, aujourd'hui, *« agir, c'est communiquer »*, affirment les auteurs de ces précieuses fiches, rien de ce qui est « vendable » ne doit être laissé au hasard : depuis l'aménagement d'une permanence électorale à l'organisation d'une soirée « chansons françaises » avec le club du troisième âge, en passant par la conception de tracts, d'un journal municipal, ou l'animation d'une équipe de militants dévoués.

Rappelant, à toutes fins utiles, ce qui distingue la communication de la propagande, et le cadre législatif dans lequel s'exercent les fonctions d'élus, les fiches offrent parfois un petit précis de démocratie : *« La campagne électorale est une compétition, et non une guerre »*, *« Méfiez-vous de vos certitudes »*, *« Ne soyez pas mégalomane »*. Une liste de *« ce qu'il faut éviter à tout prix » : « la fausse facture, le paiement en liquide, la délégation totale de signature »*. Un portrait du trésorier de campagne idéal est d'ailleurs dressé – *« discret, honnête, n'aimant pas dépenser l'argent »*, – le secrétariat doit avoir *« la mémoire et un bon caractère »*, et les militants doivent maîtriser parfaitement la méthode, de la claque enthousiaste à la fin d'un meeting...

Quant à la panoplie du parfait candidat, elle comprend même le lot de citations éternelles, de Ménie Grégoire à Nietzsche, sans oublier les indispensables Coluche, Bernard Shaw, André Malraux ou Saint-Exupéry qui ponctueront l'envolée sur la famille, la religion, l'art, la science ou la vie politique. Nul doute en effet que Churchill sera le bienvenu dans les grand-messes RPR *(« Christophe Colomb fut le premier socialiste. Il ne savait pas où il allait, il ne savait pas où il se trouvait et tout cela aux frais des autres »)* et que Alexandre Sanguinetti réjouira les fins de banquets socialistes orthodoxes : *« Le centrisme, c'est le vichysme des temps de paix. »*

P. R.-D.

★ *Guide de la communication institutionnelle, publique et électorale.* 3 vol. 1 850 F. Majeure. Agence Rhône-Alpes, 2, rue de Belgrade, 38000 Grenoble. Tél. : 76-87-35-35.

Fondateur de la société des Océanistes

Le RP Patrick O'Reilly est mort

Le RP Patrick O'Reilly est mort le 6 août dernier, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Ce père mariste a consacré toute sa carrière à l'étude des mondes de l'Océanie. Fondateur avec le pasteur Maurice Leenhardt de la Société des océanistes, membre de l'Académie des sciences d'outre-mer, chevalier de la Légion d'honneur, il a publié des travaux sur Tahiti, Wallis et Futuna, la Nouvelle-Calédonie, les Nouvelles-Hébrides (aujourd'hui Vanuatu), la Nouvelle-Guinée et les îles Salomon.

Dans ses recherches sur la Nouvelle-Calédonie, il a notamment étudié chez les Canaques la conception mythique de leurs relations avec la terre ; cet attachement profond est au cœur du problème canaque aujourd'hui encore. Avant la Seconde Guerre mondiale, il avait dirigé la Réunion des étudiants, ce centre situé au 104, rue de Vaugirard, qu'avait fréquenté le jeune François Mitterrand, alors étudiant à Paris. Le président de la République a adressé un télégramme de condoléances aux pères maristes.

P. de B.

● **Vacances terminées pour M. Rocard.** – Les vacances en Suède de M. Michel Rocard se sont terminées le mercredi 10 août au soir. Avant son départ, le premier ministre a rencontré le chef du gouvernement suédois, M. Carlsson. L'entretien, selon ce dernier, a porté sur les questions économiques internationales, la situation générale en Europe, le souhait de la Suède de se rapprocher de la Communauté économique européenne.

● ***M. Soisson chez M. Barre.*** – M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, rendra visite, à la fin du mois d'août, à M. Raymond Barre, dans la villa de ce dernier à Saint-Jean-Cap-Ferrat (Alpes-Maritimes). M. Soisson, ministre d'« ouverture » dans le gouvernement Rocard, est un barriste convaincu. M. Barre ne l'avait pas dissuadé d'entrer dans ce gouvernement. M. Barre a indiqué, le jeudi 11 août, qu'il s'agit d'une *« pure et simple rencontre de vacances »*.

● **Le trophée du civisme.** – Le Centre d'information civique a annoncé, récemment, que la commune de Bailleul (Nord) a remporté le « trophée du civisme », lors du second tour des dernières élections législatives. Cette distinction, qui récompense la plus forte mobilisation électorale dans les villes de plus de 9 000 habitants, a été remise à la municipalité socialiste, qui a enregistré un taux de participation de 83,3 % lors de ce scrutin.

Les centristes et l'extrême droite

M. Barrot invite l'opposition à changer son attitude face au FN

M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, invite l'opposition, dans un entretien accordé à *Paris-Match*, daté 19 août, à *« clarifier son attitude »* face au Front national. *« Nous allons élaborer une charte municipale qui sera la base de nos alliances. Les adeptes de la ségrégation et de l'exclusion du point de vue de l'action sociale et de l'urbanisme devront choisir (...) Les élections municipales vont permettre la clarification des positions vis-à-vis des extrêmes. La droite à l'égard de l'extrême droite, le PS par rapport au PC »*, déclare-t-il.

Le 31 juillet dernier, M. Le Pen avait souhaité des listes communes RPR-UDF-FN aux élections municipales. Le 5 août, M. Pasqua avait affirmé qu'il n'y aurait, au RPR, *« ni accord national ni accord local avec le Front national »*, mais, avait-il ajouté, *« si dans telle ou telle ville, certains de nos amis considèrent qu'ils doivent prendre un ou deux membres du FN sur leurs listes, ce sera à eux d'apprécier la situation et ensuite de l'expliquer »*.

M. Yvon Briant (CNI) : le FN n'a aucune envie de s'allier à la droite modérée

M. Yvon Briant, secrétaire général du Centre national des indépendants et paysans (CNI), qui a récemment soumis aux états-majors des partis de l'opposition – *« du CDS jusqu'au Front national »* un projet de charte commune (*le Monde* du 6 août), estime, dans un entretien accordé au *Quotidien de Paris* du mercredi 10 août, que *« l'union de la droite est indispensable pour constituer un pendant conservateur, libéral, au pôle social-démocrate, qui s'organise depuis 1984, autour du PS »*.

Expliquant la défaite de M. Jacques Chirac à l'élection présidentielle par *« la division et la culpabilisation de la droite »*, M. Briant souhaite l'union de la *« droite modérée »* avec le Front national, à condition que ses dirigeants *« lèvent le terrible soupçon qui pèse sur eux, de racisme et d'antisémitisme »*. *« S'ils refusent*, précise l'ancien député, *je souhaite que les candidats locaux du Front national s'engagent sur ces thèmes. Et qu'ainsi l'union de l'opposition se réalise sur le terrain »*. Selon M. Briant, les dirigeants du Front national n'ont en réalité *« aucune envie de s'allier à la droite modérée »* pour *« ne pas dévaloriser leur fonds de commerce »*. Leurs *« appels à l'union »* ne sont, ajoute-t-il, que *« pure tactique »*.

Communication

En augmentation de 6,9 %

La redevance rapportera quelque 500 millions de francs de plus au service public

Le gouvernement semble avoir entendu les demandes pressantes de M. Jack Lang et de Mme Catherine Tasca : la redevance télévision augmentera en 1989 de 6,9 % si le Parlement en accepte le principe lors du vote du budget. Cette augmentation, confirmée le mercredi 10 août au ministère de la communication, portera la redevance à 541 F pour les propriétaires d'un récepteur couleurs et à 356 F pour les détenteurs d'un poste en noir et blanc.

Même si l'augmentation d'une taxe parafiscale n'est jamais très populaire, les deux ministres en charge de la communication la jugeaient nécessaire pour *« doper »* le service public de l'audiovisuel et stopper sa *« dérive »* publicitaire. Une chaîne publique comme Antenne 2 est financée à 70 % par la publicité, ce qui n'est pas sans conséquences sur une politique de programmes à la recherche de la plus grande audience pour concurrencer les télévisions privées. Mme Tasca et M. Lang souhaitent que A2 et FR3 retrouvent leurs *missions de service public*, se distinguent mieux des chaînes privées. L'augmentation de la redevance vient appuyer cette volonté politique.

L'augmentation de 6,9 % devrait permettre d'effacer les effets de la baisse de la redevance décidée en 1986 par le gouvernement de M. Chirac. Le ministre de la culture et de la communication de l'époque, M. François Léotard, estimait que la privatisation de TF 1 devait logiquement s'accompagner d'une diminution de la pression fiscale. Il avait alors supprimé la taxe sur les magnétoscopes et baissé de 6,5 % le montant de la redevance. Les 8,2 milliards de francs collectés en 1986 étaient tombés à 7,3 milliards en 1987 et à environ 7,2 milliards en 1988.

Mais l'audiovisuel public, même s'il n'avait plus que deux chaînes de télévision au lieu de trois, a souffert de cette réduction de ressources. Il lui fallait en effet trouver de l'argent pour faire face à l'augmentation des coûts provoquée par la vive concurrence avec les télévisions privées mais aussi pour financer la télévision culturelle (SEPT), les développements de Radio-France (France-Info) et les investissements de Télédiffusion de France dans le satellite. Conscient du problème, le gouvernement de M. Chirac avait octroyé au service public 10 % du produit de la vente de TF 1. Un ballon d'oxygène appréciable certes mais uniquement ponctuel.

L'augmentation de la redevance devrait permettre de collecter environ 7,6 milliards de francs pour 1989, somme dont il faut déduire environ 400 millions, coût de fonctionnement du service de recouvrement. Au total, les sociétés publiques de l'audiovisuel devraient se partager, après arbitrages, quelque 500 millions de francs supplémentaires.

Le gouvernement ne s'en tiendra sans doute pas là. Mme Tasca et M. Lang souhaitent aussi que l'Etat compense les diverses exonérations de redevance accordées aux personnes âgées et démunies. Un projet de taxe sur les recettes publicitaires des chaînes privées est à l'étude. Mais il doit être compatible avec l'harmonisation nécessaire de la fiscalité au niveau européen.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

La redevance TV en Europe

Pays	Publicité sur chaîne publique	Redevance (1987) sur poste couleur (FF)
France	Oui	506 F
RFA	Oui	600 F
Belgique	Non	850 F
Danemark	Non	1 070 F
Espagne	Oui	Non F
G.-B.	Non	580 F
Grèce	Oui	Incluse dans fact. électricité
Irlande	Oui	620 F
Italie	Oui	500 F
Pays-Bas	Oui	500 F
Suisse	Oui	740 F
Suède	Non	916 F

La croissance de l'empire de M. Murdoch

L'acquisition de Triangle aggrave l'endettement de son groupe

Annoncé en plein mois d'août, le nouveau coup de poker de M. Rupert Murdoch secoue fortement le petit monde de la communication. L'achat, pour 3 milliards de dollars, des éditions Triangle fait désormais de News Corporation un des géants américains du magazine au même titre que Time Inc, Conde Nast ou Hearst. De plus en mettant la main sur le plus gros hebdomadaire de télévision américain, *TV Guide*, M. Murdoch dispose d'un atout de poids pour faire de ses six stations de télévision (Fox TV) un grand réseau national concurrent de ABC, CBS et NBC. News Corp, qui contrôle 70 % de la presse australienne, possède en Angleterre le *Times*, le *Sun* et *News of the World*, s'apprête à lancer quatre chaînes de télévision par satellite au-dessus de l'Europe, est devenu le plus grand groupe de communication mondial.

Mais la politique d'expansion continue de M. Murdoch commence à susciter nombre d'interrogations dans les milieux financiers. En cinq ans, l'homme d'affaires a multiplié par quatre la taille de son groupe en rachetant coup sur coup la Twentieth, Century Fox, les stations de télévision de Metromedia, l'éditeur Harper and Row et aujourd'hui Triangle. Après cette dernière acquisition, l'endettement de News Corp devrait s'élever à quelque 7,6 milliards de dollars alors que la capitalisation boursière du groupe n'atteint que 5,2 milliards de dollars. Une disproportion que les observateurs de Wall Street jugent alarmante.

Jusqu'à présent, les acquisitions de M. Murdoch dégageaient assez de cash flow pour couvrir largement les frais financiers, gagner la confiance des banques et générer de nouvelles lignes de crédit pour d'autres acquisitions. Mais cette remarquable mécanique est en passe de se gripper. Le réseau de télévision Fox a annoncé en juin 80 millions de dollars de pertes, beaucoup plus que prévu. De même, la remarquable santé de l'empire de presse britannique (environ 200 millions de dollars de cash flow annuel) risque d'être entamée par l'aventure de la télévision européenne par satellite. Avant d'être rentables, les quatre chaînes de M. Murdoch devront convaincre les téléspectateurs de s'équiper en antennes paraboliques et dépenser pour cela d'importants budgets de promotion.

Ces perspectives rendent les banquiers de M. Murdoch plus prudents. Le consortium qui financera l'achat de Triangle ne consentirait qu'un crédit de 1,6 milliard de dollars. Pour trouver le complément (1,4 milliard de dollars), M. Murdoch doit se résoudre à vendre certains actifs. Il se débarasse déjà des 6,8 % qu'il détient dans l'agence de presse *Reuter* pour 200 millions de dollars et a mis en vente une partie de son parc immobilier à Los Angeles, Londres et en Australie pour 500 millions de dollars. Mais, pour boucler son financement, le géant de la communication pourrait céder les 20 % qu'il détient dans le capital de Pearson, éditeur du *Financial Times* et nouveau propriétaire des *Echos*.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Le sort de la Metro Goldwyn Mayer

M. Kerkorian cherche de nouveaux acheteurs pour le célèbre studio

M. Kirk Kerkorian n'a pas réussi son opération financière sur la Metro Goldwyn Mayer (*le Monde* du 13 juillet). L'homme d'affaires Burt Sugerman et les deux producteurs de *Color Purple*, Peter Guber et Jo Peters, qui devaient acheter 25 % de la célèbre compagnie hollywoodienne, ont brusquement rompu les négociations. M. Kerkorian ne touchera pas les 100 millions de dollars sur lesquels il comptait pour renflouer son autre société de production, United Artists.

Il semble que, après avoir examiné de plus près ce qui reste de la Metro Goldwyn Mayer, les acheteurs aient jugé l'addition trop lourde. Le grand studio – deux fois vendu et racheté en vingt ans par M. Kerkorian, avec de solides plus-values – ne possède plus qu'un catalogue de vingt-cinq films. Le reste (*trois mille cinq cents titres*) est entre les mains de M. Ted Turner. Certes, la MGM peut toujours se prévaloir de son célèbre « lion rugissant », mais le logo n'annonce plus autant de succès que par le passé. Le studio a certes produit récemment *Willow*, le dernier film de George Lucas, mais il est très nettement distancé au box office par les films de Paramount, Disney ou Twentieth Century Fox.

Surtout, la MGM semble très affaiblie par le départ des principaux responsables de production et le licenciement de quelque cent trente employés. Des coupes claires que la direction affirmait nécessaires après la grève de cinq mois des scénaristes qui a asphyxié les studios hollywoodiens. Mais certains analystes estiment que la plupart de ces licenciements ont été décidé par M. Kerkorian pour faciliter la vente de la MGM.

Le milliardaire américain affirme poursuivre les négociations avec d'autres acheteurs potentiels. La MGM intéresse notamment Sony et Philips. Les deux firmes phonographiques cherchent en effet à racheter, pour appuyer le lancement de leur disque compact vidéo, un grand studio qui leur fournirait à la fois un catalogue de films et une image de marque dans le cinéma.

J.-F. L.

Un camp de jeunes dans le Marais poitevin

Écologie franco-allemande

SAINT-HILAIRE-LA-PALUD
de notre envoyé spécial

Le quartier général du *« premier camp écologique franco-allemand »* a été installé à la diable au bord du terrain de football communal, dans un environnement fort peu naturel. C'est que le Marais poitevin, où abondent les canaux, se montre avare en eau potable. On a donc planté les tentes marabouts à proximité des vestiaires du stade pour bénéficier des installations sanitaires. Les jeunes Allemands du Bund Naturschutz (équivalent allemand de la Fédération française des sociétés de protection de la nature) ont tout de même donné une touche « écolo » à l'ensemble en installant dès leur arrivée une *« douche écologique »* — une simple poubelle de plastique placée sur un échafaudage et alimentée en eau chaude par des panneaux solaires.

Deux sensibilités

Dans les sous-camps, en revanche, on vit au vert, et les feux de camp allumés chaque soir rappellent qu'il s'agit avant tout d'un rassemblement scout. A Saint-Hilaire-la-Palud (Deux-Sèvres), *« capitale du marais sauvage »,* se sont retrouvés pour une *quinzaine « verte »* une centaine de jeunes de toutes provenances : scouts de France venus de Bellac (Haute-Vienne), Trappes (Yvelines) et Niort (Deux-Sèvres) ; scouts catholiques allemands de Landau (Rhénanie), de Paderborn (Westphalie) et militants du *« Bund »* de Bavière. L'idée de ce camp, naturellement parrainé par l'Office franco-allemand pour la jeunesse, est née l'an dernier en RFA à l'occasion de l'Année européenne de l'environnement. Pomme de discorde entre la France et l'Allemagne, la protection de l'environnement méritait une rencontre, et ce premier camp prouverait que les jeunes peuvent se retrouver là où les adultes divergent.

Voire. Le camp de Saint-Hilaire-la-Palud a fidèlement reproduit les clivages traditionnels entre les sensibilités « germanique » et « latine ». D'emblée, l'intitulé même de l'opération marque une nuance : pour les Allemands, il s'agissait d'un « ökolager » ou camp écologique ; pour les Français, on se contentait d'annoncer un *« camp nature »,* qui ne peut effaroucher personne... Cette distinction entre l'écologie, à la fois science du milieu et mouvement militant, et l'amour de la nature, dans la tradition qui va de Rousseau à Baden-Powell, a constamment fait planer un malentendu sur les activités du camp. Les scouts français étaient venus pour faire leur « B.A. » (bonne action) à l'égard de Dame Nature. Les scouts et écolos allemands s'attendaient à une sorte d'université d'été où l'on viendrait acquérir des arguments pour le combat écologique.

D'où, par exemple, l'étonnement de Berthold Breid, le responsable du « Bund » bavarois, de constater que seulement deux scouts français ont assisté à son exposé sur les déchets nucléaires, *et encore pour défendre — ô sacrilège —* le principe de l'énergie nucléaire ! Même indifférence des jeunes Français à l'égard des menaces sur la couche d'ozone ou pour le *Waldsterben* (dépérissement des forêts) provoqué par les pluies acides.

Côté allemand, les réticences ont porté sur les buts de certains chantiers de terrain. D'accord pour remettre en eau une ancienne tourbière où fleurissent encore l'orchidée et l'utriculaire — une plante aux racines aquatiques carnivores. Mais pas d'accord pour défricher un sentier de randonnée pédestre que les paysans veulent large comme un tracteur afin d'y pulvériser des herbicides chimiques ! Pas d'accord non plus pour nettoyer les berges des « conches » et « rigoles » du marais, si c'est seulement pour préparer le terrain de la course des « Vingt-quatre heures à la rame » organisée par le Syndicat d'initiative de Saint-Hilaire-la-Palud. *« Il nous a fallu beaucoup de persuasion pour leur apprendre le Marais poitevin,* explique Yves Gauthier, l'objecteur de conscience au service du parc naturel régional. *Ils ne comprenaient pas que la nature, ici, est le résultat de l'action de l'homme et qu'elle doit être entretenue pour conserver son aspect sauvage. »*

Quant aux scouts français, habitués de longue date à jouer les *« coureurs de bois »,* ils ont ironisé sur *« ces soi-disant écolos qui n'ont même pas de tente — il a fallu leur en prêter et même les installer — et qui coupent du bois vert pour faire du feu ».* Ils ont dû admettre, en revanche, que la cuisine biologique pouvait être gastronomique, à condition qu'elle soit faite par Klaus, un grand scout allemand écolo-barbu, portant salopette à la Coluche et sandales à semelle « bio ». Et ils ont découvert que certains canons « français » se chantaient aussi en allemand, ce qui a permis des chorales communes autour du feu.

Surmontant de bon gré leurs interrogations, scouts et écolos allemands se sont mis au travail sur les chantiers « nature ». *« Ils ont très bien travaillé »,* concluent les responsables scouts de Niort, puissance invitante. S'il y avait autant de distance entre la théorie et la pratique écologistes qu'entre la France et l'Allemagne, le rapprochement franco-allemand serait l'affaire de quinze jours.

ROGER CANS.

Un appel solennel à l'opinion le 5 octobre prochain

Cinq mille handicapés mentaux aux Tuileries

Cinq mille handicapés mentaux clameront, le 5 octobre prochain, dans le jardin des Tuileries à Paris : *« Dites-moi bonjour ! ».* L'Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés (UNAPEI), qui regroupe six cent cinquante associations et soixante mille familles, organisera cette journée d'action au lendemain de la rentrée parlementaire pour démontrer à l'opinion et aux pouvoirs publics le rôle économique et social joué par les handicapés mentaux dans la société.

L'UNAPEI n'a pas voulu d'une manifestation classique, avec défilés, banderoles et slogans, encore moins d'une journée de charité traditionnelle avec quêtes et collectes. Aux Tuileries, de nombreux stands exposant aussi bien des produits alimentaires, de l'ébénisterie, que de la réparation de minitel ou de la fabrication de salons de jardin, présenteront l'éventail des métiers pratiqués par les handicapés. En contrepoint, les listes d'attente pour entrer dans un centre d'accueil, les piles de dossiers sans suite déposés à l'administration pour créer un nouvel établissement, mettront en évidence la pénurie des structures d'hébergement. Au-delà d'une opération destinée à informer, l'UNAPEI attend des mesures politiques afin de faciliter l'insertion du handicapé.

« La société a un devoir à l'égard du handicapé mental, elle doit lui apporter un accompagnement dans la vie, ou dans une institution spécialisée, ou à domicile, déclare M. Patrick Gohet, directeur général de l'UNAPEI. *Nous refusons que le handicapé mental soit présenté comme un citoyen à part entière uniquement dans des brochures ou des discours. Il faut aller au-delà et lui donner les moyens d'accéder à cette citoyenneté. »*

Le nouveau gouvernement a pourtant multiplié les gestes significatifs envers les handicapés. Le président de la République a adressé un message aux deux mille participants du dernier congrès de Marseille, les 11 et 12 juin dernier. Par ailleurs, la création d'un secrétariat d'Etat aux personnes handicapées confié à Mme Catherine Trautmann puis à M. Michel Gillibert a été bien accueillie. *« Ces gestes traduisent une volonté politique,* remarque M. Gohet. *Mais nous attendons des mesures concrètes. »*

L'intégration par le travail

La première mesure indispensable concerne l'épargne. Il s'agit, pour la personne handicapée, de constituer, à partir des revenus de son travail, un pécule lui permettant de subvenir à ses frais d'hébergement. Toutefois, cette épargne ne doit pas servir de prétexte à la collectivité pour se désengager en refusant par la suite d'accorder certaines allocations. Autre revendication de l'UNAPEI : la création de quinze mille places dans les centres d'aide par le travail, les CAT, très appréciés par les familles de handicapés mentaux. *« Le CAT est une structure qui contribue à l'épanouissement, à la promotion personnelle et sociale de la personne handicapée »,* affirme M. Gohet. L'UNAPEI demande aussi la planification de trois mille nouvelles places par an dans les CAT afin de répondre au flux de jeunes handicapés âgés de vingt ans qui quittent une structure d'enseignement pour un centre de travail.

Longtemps méconnus, parfois contestés, les CAT semblent la solution idéale pour l'UNAPEI. Ils permettent aux handicapés de travailler, de bénéficier d'un encadrement psychologique et de réduire le coût qu'ils représentent pour la collectivité. Sans ces centres d'aide par le travail, les handicapés devraient retourner dans leurs familles au risque d'y perdre leurs acquis professionnels, être placés dans des foyers ou dans des structures hospitalières souvent psychiatriques, comme il y a trente ans. *« Les CAT sont uniques en Europe,* dit M. Gohet. *En les confortant maintenant en France, on prépare 1993. »*

L'UNAPEI réclame aussi des maisons d'accueil pratiquant des activités d'éveil pour prendre en charge les personnes gravement atteintes. En réponse au problème des handicapés âgés dont le vieillissement est souvent précoce, l'association propose un système de mise à la retraite progressive.

L'UNAPEI n'ignore pas que toutes ses revendications se heurtent à des problèmes budgétaires, mais pense que ceux-ci pourront être résolus : *« Le gouvernement doit montrer qu'il est prêt à des sacrifices pour faire des handicapés, une de ses priorités nationales,* affirme M. Gohet. *L'argument économique n'est pas tout. La sauvegarde de certaines valeurs, comme la tolérance et l'acceptation de l'être différent, n'est pas moins importante ».*

THIERRY BILLARD.

MÉDECINE

Aux Etats-Unis

Une nouvelle molécule anti-SIDA est expérimentée sur une cinquantaine de malades

Pour la première fois, une molécule qui a été synthétisée par génie génétique pour lutter spécifiquement contre le SIDA est expérimentée sur l'homme. L'Institut national contre le cancer (Washington) a annoncé, le mercredi 10 août, que cette expérience venait de commencer sur une cinquantaine de malades.

La molécule utilisée, le s-CD4, est une reproduction de synthèse du récepteur (CD4) des cellules blanches — les lymphocytes T4 — qui sont les premières cibles du virus quand il pénètre dans l'organisme. La connaissance précise de la structure de ce récepteur a permis d'en effectuer une copie en laboratoire. Les études menées jusqu'à présent *in vitro* avaient permis de tester l'hypothèse selon laquelle le s-CD4 viendrait se fixer sur le virus du SIDA et bloquer ainsi la région sur laquelle se fixent habituellement les lymphocytes. Ceux-ci sont responsables de la défense immunitaire de l'organisme. Ce qui explique que, lorsqu'ils sont contaminés par le virus, le malade dépourvu de défense est victime de nombreuses infections qui peuvent entraîner la mort.

Le s-CD4 utilisé a été synthétisé par génie génétique par le laboratoire Genetech Inc. (San-Francisco). D'autres firmes étudient actuellement une molécule s-CD4 : Smith Kline and French (Pennsylvanie), Biogen (Massachusetts) et Genelabs (Californie).

Jusqu'à présent, les traitements utilisés chez les patients atteints de SIDA faisaient appel à des mécanismes différents : inhibition de la multiplication du virus, comme l'*AZT*, ou stimulation du système immunitaire. Ici, on espère pouvoir neutraliser le virus dans le sang avant qu'il n'ait pu infecter ces premières cellules-cibles.

Algues et insectes infestent la lagune

Venise asphyxiée

Venise. — La cité des Doges vit l'un de ses étés les plus dramatiques : faisant déjà difficilement face à l'invasion de millions de touristes, elle est asphyxiée par les algues et les insectes.

Depuis quelques semaines, une odeur nauséabonde d'œuf pourri flotte sur toute la lagune. Le vaste dépotoir que sont les eaux de Venise, où s'accumulent depuis des dizaines d'années déchets industriels et urbains, ainsi que les engrais, qui multiplient les apports d'azote, a favorisé la prolifération d'algues vertes de l'espèce « ulva rigida » ». Certaines atteignent la taille d'un drap et leur densité est d'environ 50 kilos par mètre carré. La lagune entière en contiendrait un million de tonnes.

Ces algues pompent l'oxygène de l'eau, qui devient blanchâtre, et dont la surface se couvre de centaines de poissons et crustacés morts asphyxiés par l'effet de « serre ». Ces derniers jours, la température de l'eau de la lagune atteignait 30 degrés à cinq mètres de profondeur. La mort des poissons a une conséquence : la prolifération des larves dont ils se nourrissaient habituellement.

Ces petits insectes gras ont fait leur apparition massive en 1985. Passant leur brève vie à se reproduire, ils s'agglutinent par milliards sur les plafonds des maisons, sur les fenêtres, qu'ils obscurcissent, sur les pistes de l'aéroport rendues impraticables à certaines heures, dans les gares où les trains patinent sur les rails enduits d'une véritable « confiture ». *« Nous estimons les larves à environ 35 000 au mètre carré, alors qu'aux Etats-Unis le seuil d'alerte a été fixé à 4 000 »,* précise Mme Rosa Lamanuzzi Carbone, conseillère municipale chargée de l'environnement.

Depuis 1985, une *« technique d'urgence »* a été mise au point. Des projecteurs très puissants attirent les insectes vers de grandes moustiquaires blanches installées dans des endroits déserts de la lagune. Là, un hélicoptère les inonde de poudre de pyrèthre, un puissant insecticide. Les couches de larves mortes atteignent jusqu'à 30 centimètres. Mais il ne s'agit que de mesures conjoncturelles, qui n'éliminent qu'une partie des insectes et ne changent rien au problème de fond.

Une énorme éponge

Le combat contre les algues semble être tout aussi improvisé. Depuis avril, quatre machines « mange-algues » opèrent dans la lagune.

Ces sortes de moissonneuses marines, mises au point par le Consortium Venezia Nuova — concessionnaire depuis trois ans des travaux de sauvetage de Venise et de son bassin, — ramassent environ 500 tonnes d'algues par jour. L'intervention, chère, est jugée *« ridicule »* par les écologistes.

Cet été, la forte chaleur est survenue au moment où se produisait un phénomène peu fréquent de « stagnation » de la marée. Le processus de décomposition de la biomasse s'est alors accélérés, dégageant cette odeur nauséabonde de soufre et d'œuf pourri ; en fait, de l'hydrogène sulfuré.

Une photo d'un gondolier portant un masque hygiénique a fait beaucoup de bruit. C'était, en fait, un « faux » réalisé par un photographe. Les hôpitaux de la ville ont reçu des dizaines d'appels de Vénitiens se plaignant de problèmes respiratoires, de nausées et de rougeurs aux yeux. Ils signalent que dans leurs maisons, les objets en argent noircissent, les bijoux et stylos en or rosissent, et que les carreaux des salles de bains se couvrent de taches jaunes...

Le cri des Verts — *« Nous sommes horrifiés ; c'est un véritable effondrement écologique. »* — n'est pas très éloigné du rapport présenté au gouvernement fin juin par le ministre de l'environnement, M. Giorgio Ruffolo. *« De longues années de décharges industrielles plus ou moins contrôlées, de déversement de déchets urbains et agricoles ont transformé les fonds de la lagune en une éponge asphyxiante hautement polluante »,* écrivait-il notamment. — *(AFP.)*

REPÈRES

Drogue

Des établissements menacés de fermeture

Le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, rappelle à tous les préfets, dans une note envoyée le mercredi 10 août, qu'ils peuvent *« ordonner la fermeture administrative des établissements et lieux ouverts au public en cas d'infraction à la législation sur les stupéfiants ».* Selon la loi du 31 décembre 1987, les préfets pourront fermer ces établissements pour une période de trois mois, s'ils constatent des délits de production, trafic, détention, offre, cession ou usage de drogue.

Espace

Test réussi pour la navette

Retardé à cinq reprises, l'essai d'allumage simultané des trois moteurs principaux de la navette spatiale Discovery a finalement eu lieu le mercredi 10 août. Les trois moteurs ont fonctionné pendant plus de vingt secondes et, sous réserve d'études approfondies des enregistrements, le test a été un plein succès.

La préparation de la mission de Discovery passe maintenant, en principe le 18 août, par l'allumage d'un propulseur d'appoint artificiellement abîmé. C'est la défaillance d'un point de ces propulseurs qui avait entraîné en janvier 1986 l'explosion de Challenger et l'arrêt des vols de navette.

Les propulseurs ont été depuis redessinés et testés avec succès dans des conditions normales. Pour le test du 18 août, on créera des défauts techniques dans un propulseur afin d'évaluer les marges de sécurité. Il faudra aussi réparer une minuscule fuite de carburant dans l'un des moteurs, dont l'origine reste mystérieuse. Les techniciens espèrent pouvoir le faire en s'installant dans la soute de la navette. S'ils y arrivent ainsi, la mission reste envisageable pour octobre. Sinon, il faudra ramener la navette dans son hangar d'assemblage, ce qui entraînerait deux mois de retard.

Droits de l'homme

Une série de concerts d'Amnesty International

Bruce Springsteen, Peter Gabriel, Sting, Tracy Chapman et Youssou N'Dour vont participer, en septembre, à une série de concerts internationaux célébrant le quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (10 décembre 1948). Cette tournée est organisée par la Fondation des concerts pour les droits de l'homme, de New-York, pour le compte d'Amnesty International.

Les concerts commenceront à Londres le 2 septembre, puis continueront pendant plus de six semaines dans une vingtaine de villes d'Europe, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique. Dans chaque pays, des artistes locaux rejoindront les cinq vedettes de la tournée. Celle-ci sera à Paris les dimanche 4 et lundi 5 septembre, à 16 heures, au Palais omnisports de Bercy. A chaque concert, la Déclaration universelle des droits de l'homme sera distribuée aux spectateurs, qui seront invités à la signer. Les signatures seront communiquées, le 10 décembre, aux gouvernements du monde entier. Avec cette campagne, Amnesty International compte mobiliser de nouveaux militants et sensibiliser l'opinion publique.

Spéléologie

Cent jours hors du temps

Une spéléologue de trente-deux ans, Véronique Leguen, est descendue, mercredi 10 août, dans l'aven du Vallat nègre, près de Millau (Aveyron). Elle va y passer cent jours, coupée du monde, sans montre ni rien qui puisse lui faire prendre conscience du temps qui passe. L'objectif de cette expérience est d'étudier comment le rythme biologique interne se désynchronise du temps réel. Le responsable scientifique de l'expérience est le spéléologue français Michel Siffre, qui passa lui-même deux cent cinq jours sous terre en 1972. Véronique Leguen, qui a emporté une tonne et demie de vivres, de nombreux livres et un animal en peluche pour lui tenir compagnie, portera sur elle des capteurs (température, tension, rythme cardiaque) dont les indications seront en permanence transmises à la surface.

Société

Après l'annulation des promotions décidées par M. Pandraud

Le problème des nominations de policiers sera réglé « avec la plus grande rigueur »

Le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, souhaite clarifier rapidement la situation née de l'annulation par le tribunal administratif de Paris du tableau d'avancement de cent vingt-neuf commissaires promus par M. Robert Pandraud en juin 1986. Selon son cabinet, M. Joxe a demandé à ses services d'agir *« avec diligence »* quoique *« sans précipitation »* pour régler *« avec la plus grande rigueur »* ce dossier délicat. C'est tout l'échafaudage des plans de carrière dans la haute hiérarchie policière qui a en effet été indirectement remis en question par la décision du tribunal administratif (*le Monde* du 11 août).

L'une des hypothèses envisagées serait de confirmer les cent vingt-neuf commissaires dans le grade qui leur a été octroyé il y a deux ans, tout en ajoutant à la liste les sept fonctionnaires qui avaient été exclus du tableau par M. Pandraud à son arrivée place Beauvau et remplacés par des policiers proches du RPR. Rectifiant le tableau d'avancement publié le 19 mars 1986 par les services de M. Joxe, M. Pandraud avait ainsi promu MM. Yves Majorel, alors membre de son cabinet et aujourd'hui directeur de la sûreté publique à Monaco ; Louis Kerbœuf, directeur du SRPJ d'Ajaccio ; Michel Arzel, commissaire du Ve arrondissement de Paris ; Jean Le Gac, également membre à l'époque du cabinet de M. Pandraud ; Guy Legris, détaché à la mairie de Paris ; Démetrius Dragacci, adjoint du directeur des polices urbaines à Bastia et Pierre Thomas, à l'époque à Nouméa.

Avaient été rayés de la liste MM. Pierre-Jean Vallier, directeur départemental des polices urbaines à Nouméa ; Jean-Claude Corteel, directeur des renseignements généraux en Nouvelle-Calédonie ; Sylvain Amardeilh, en poste à Abidjan ; Yvan Delon, alors en fonctions à Chalon-sur-Saône, dans le département d'élection de M. Joxe ; Jacques Doucet, détaché à l'EDF ; Guy Pargemin, au service central des CRS, et Bernard Antenni, l'un des responsables du Syndicat national des commissaires (minoritaire), et le seul, également, des fonctionnaires concernés à avoir porté l'affaire devant le tribunal administratif. A l'exception du commissaire Doucet, les six autres avaient, en tout état de cause, obtenu une promotion en 1987.

Pour le Syndicat des commissaires et des hauts fonctionnaires, l'organisation majoritaire, le règlement de ce dossier doit s'inscrire *« dans un cadre respectant aussi bien le droit que la dignité des fonctionnaires concernés et la bonne marche des services de police »*. Le syndicat, qui avait été associé par M. Joxe aux premières promotions sans s'émouvoir de la rectification apportée ensuite par M. Pandraud, souhaite que cette affaire ne fasse pas l'objet de *« polémiques nuisibles à l'efficacité et au renom de la police nationale »*.

Le Syndicat national des commissaires estime, pour sa part, que le jugement du tribunal administratif sanctionne *« une pratique administrative, contraire à la fonction publique, qui s'appuie sur la cooptation, le népotisme et l'esprit de clan »*.

CORRESPONDANCE

Autour de l'affaire Jobic

En marge de l'affaire Jobic (le Monde du 10 août), M. Daniel Dugléry, secrétaire général du Syndicat des commissaires de police et des hauts fonctionnaires de la police nationale, a écrit au président de la République pour lui demander de « mettre fin à la solitude du juge d'instruction ». *La publication de cette lettre, dans nos éditions du 29 juillet, a suscité les réactions de M. Alain Queval, inspecteur principal de police, secrétaire de la CFDT-Police du Nord, et de M. Didier Gallot, juge d'instruction au tribunal de grande instance des Sables-d'Olonne (Vendée).*

Il faudrait rappeler à M. Dugléry, écrit M. Queval, que, si les dispositions pénales en vigueur attestent de la présomption d'innocence dévolue à toute personne inculpée, il existe aussi un article de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen d'août 1789, le neuvième, qui proclame que *« tout homme est présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable »*, c'est-à-dire jugé par un tribunal ayant seul qualité pour en décider (ce texte est affiché dans tous les commissariats de France).

Or la plupart des affaires policières quotidiennes conduisent à l'interpellation de femmes et d'hommes qui n'auront pas à être inculpés avant d'être jugés. Ces cohortes de justiciables ordinaires ne bénéficient donc pas du vénéré secret de l'instruction, et chaque jour des commissaires de police de notre beau pays livrent en pâture aux canards locaux les identités et adresses de ces personnes. Et cela sous le prétexte fallacieux de vouloir rassurer l'opinion, quand cette pratique ne fait qu'attiser son fameux sentiment d'insécurité !

La présomption d'innocence n'est donc pas seulement bafouée par certaines pratiques journalistiques dont l'affaire Grégory nous a effectivement donné l'illustration la plus écœurante, mais également par celle des responsables de notre police nationale (...) Mais, enfin, l'affaire Jobic aura eu un mérite : celui d'inciter les commissaires de police eux-mêmes à exiger la création de juridictions d'inculpation ! Robert Badinter n'a pas dû en revenir.

M. Gallot, quant à lui, estime que, depuis le début de l'affaire Jobic, nous entendons des propos inadmissibles tenus par certains membres du Syndicat des commissaires de police, notamment lors de la manifestation de la place Beauvau, fin 1987. J'observe, *ajoute-t-il,* que le juge Hayat, dont la défense publique n'est relayée par personne, respecte rigoureusement les règles du code de procédure pénale, en observant un silence total malgré les attaques inadmissibles dont il est l'objet.

Sur le fond, M. Gallot craint que l'analyse de M. Dugléry ne traduise une méconnaissance parfaite de la réalité des rapports qu'entretiennent magistrats, enquêteurs et chefs des services spécialisés dans la lutte contre la délinquance (...) Il existe une rivalité sérieuse entre les excellents professionnels que sont les offices centraux de la PJ, les SRPJ et les personnels dévoués et compétents de la gendarmerie nationale. J'imagine que c'est en utilisant cette corde très sensible que le Syndicat des commissaires a recueilli, dans cette affaire, le soutien ou obtenu la neutralité d'un secteur PJ très minoritaire. Il devient, dans ces conditions, urgent pour les magistrats de poser le problème du rattachement de la police judiciaire dans son ensemble au ministère de la justice.

C'est à ce prix que l'on pourra effectuer la distinction entre ceux qui, sans relâche, au détriment de leur vie de famille, de leur situation financière, s'efforcent de lutter avec nous contre la délinquance sous toutes ses formes, et ceux qui ont choisi d'autres voies et d'autres fonctions. C'est une ambiguïté détestable qui serait ainsi levée, cela permettrait que cesse d'apparaître cette opposition parfaitement illusoire et factice entre juges et policiers.

Enfin M. Gallot demande aux commissaires de police de laisser faire le juge Hayat : respectez les règles d'organisation judiciaire et celles du code de procédure pénale, cessez de vous comporter comme l'ont fait déjà certains qui croyaient, eux aussi, venir en aide efficacement à leurs amis. Vous ne faites que jeter des doutes supplémentaires dans nos esprits et vous nuisez en fait au commissaire Jobic (...) Les enquêteurs des services des SRPJ savent, eux, les lourdeurs, pertes de temps, gages d'inefficacité totale, qu'impliquerait la mise en œuvre de réformes précipitées et mal préparées de l'instruction.

SPORTS

NATATION : sélections olympiques américaines

Matt Biondi pulvérise le record du 100 mètres nage libre

Principal adversaire du Français Stephan Caron, l'Américain Matt *Biondi a pulvérisé le record du* monde du 100 mètres nage libre, mercredi 10 août à Austin (Texas) : le crâne rasé pour favoriser la glisse, la « torpille » de Moraga a couvert les deux longueurs de bassin en 48 s 42, c'est-à-dire 32 centièmes de moins que le 25 juin 1986, lorsqu'il avait établi le précédent record à Orlando (Floride). Dans cette course, Biondi a relégué à plus d'une seconde Chris Jacobs (49 s 45) et Tom Jager, le champion du monde du 50 mètres (49 s 88).

Sur sa forme actuelle, Biondi qui, à vingt-deux ans, est diplômé en commerce de l'université de Californie à Berkeley, semble imbattable sur 100 mètres aux Jeux de Séoul. Il est le seul nageur à être passé sous la « barre » des 49 s sur la distance. Et il est désormais le seul à être sous les 48 s 50. Au reste, les dix meilleurs « chrono » de tous les temps sur 100 mètres lui appartiennent. Pour Rowdy Gaines, l'ancien recordman du monde et champion olympique, Biondi serait en mesure de renouveler à Séoul l'exploit de son compatriote Mark Spitz (sept médailles d'or) en 1972 à Munich. Biondi est déjà qualifié sur 200 mètres nage libre, 100 mètres papillon et pour les relais. Prudent, Matt Biondi fait néanmoins remarquer : *« Spitz était recordman du monde sur quatre distances. Je ne le suis que sur une seule. »*

Une piscine trop courte

Tous les records de natation établis lors des Quatrièmes Jeux panafricains disputés l'an dernier à Nairobi (Kenya) ont été annulés. Selon le président de la Fédération de natation du Kenya, le bassin spécialement construit pour ces épreuves, ne mesurait que 49,95 mètres au lieu des 50 mètres qui constituent la norme olympique.

Une opération de l'ex-FLNC dans les studios de RCI

BASTIA
de notre correspondant

Cinq minutes avant la diffusion du journal de 18 h 45 de la station de radio privée RCI (Radio-Corse internationale), une jeune femme a sonné à la porte des studios, situés rue Napoléon, en plein centre de Bastia. Elle était suivie de deux hommes portant des cagoules et armés. Ceux-ci, après avoir ligoté les quatre personnes présentes, ont diffusé un texte enregistré sur cassette en langue corse identique à celui des tracts distribués par un groupe de huit hommes se réclamant de l'ex-FLNC, le 4 août dernier, lors d'une opération dans le train reliant Calvi à Bastia (*le Monde* du 6 août).

Dans son message, l'ex-FLNC se félicite d'avoir favorisé le dialogue politique par l'instauration d'une trêve de ses actions militaires. *« Nous avons ouvert la voie d'un règlement politique global. Nous ferons tout pour aller le plus loin possible dans la recherche de cette solution »*, déclare l'organisation dissoute, qui précise que son *« attitude, dans l'avenir, sera fonction des décisions et des actes politiques du gouvernement »*.

M. C.

● **Protestation contre des « atteintes aux droits de l'homme ».** – Le collectif Per u paese, qui regroupe plusieurs syndicats et associations de gauche, réuni le lundi 8 août à Ajaccio, a protesté contre *« les atteintes répétées aux droits de l'homme à l'égard des prisonniers politiques corses »*. Le collectif demande *« le regroupement dans le même quartier de détention de l'ensemble des détenus corses, l'amélioration du régime de détention (...), la levée de toute censure, la possibilité d'une défense collective et cohérente, l'accélération des procédures d'instruction, le renoncement aux mesures d'assignation à résidence ainsi que le retrait des affiches d'avis de recherche »*.

Alarmes et nuisances sonores

Dans un communiqué publié le mercredi 10 août, la direction des libertés publiques du ministère de l'intérieur précise que les alarmes sonores destinées à protéger du vol les véhicules, les commerces et les habitations peuvent, dans le cas où elles *« se déclenchent à tout propos et polluent le voisinage »*, donner lieu à des amendes allant de 600 à 1 300 francs.

Le communiqué met les usagers en garde contre les *« alarmes fantaisie »* qui n'ont pas reçu l'agrément du ministère de l'intérieur et rappelle que *« la durée d'émission du système sonore doit être limitée à trois minutes au maximum »* (trente secondes lorsqu'il s'agit d'un véhicule). Le ministère indique que, en dehors des établissements *« particulièrement exposés »* (banques, bijouteries, armureries, galeries d'art, etc.), l'autorisation d'installer une alarme n'est accordée aux particuliers que dans certains cas (notamment, de la situation géographique du bien à protéger).

TAC-O-TAC — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 2/07/88)

Le numéro **6 7 4 6 6 8** gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille		gagnent
0 7 4 6 6 8	5 7 4 6 6 8	40 000,00 F
1 7 4 6 6 8	7 7 4 6 6 8	
2 7 4 6 6 8	8 7 4 6 6 8	
3 7 4 6 6 8	9 7 4 6 6 8	
4 7 4 6 6 8		

Les numéros approchants aux: Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
604668	670668	674068	674608	674660	10 000,00 F
614668	671668	674168	674618	674661	
624668	672668	674268	674628	674662	
634668	673668	674368	674638	674663	
644668	675668	674468	674648	674664	
654668	676668	674568	674658	674665	
664668	677668	674768	674678	674666	
684668	678668	674868	674688	674667	
694668	679668	674968	674698	674669	

Tous les billets se terminant par		gagnent
4 6 6 8		4 000,00 F
6 6 8		400,00 F
6 8		200,00 F
8		100,00 F

LOTO N° 32 TIRAGE DU MERCREDI 10 AOUT 1988 : 3 16 25 27 29 35 — numéro complémentaire 33

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 17 ET SAMEDI 20 AOUT 1988 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

88 TAC-O-TAC TIRAGE DU MERCREDI 10 AOUT 1988 64°

RÉSULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER (J.O. DU 31 8/88) TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES F.
0	430	1 000
	6850	5 000
	7920	5 000
	10800	50 000
	14250	50 000
	66620	50 000
1	511	1 000
	741	1 000
	2171	5 000
	7561	5 000
	25701	50 000
	34221	50 000
	56461	50 000
	82301	50 000
	23561	50 000
	57661	50 000
	057171	100 000
2	552	1 000
	1162	5 000
	6222	5 000
3	653	1 000
4	4	200
	34	600
	4254	5 200
	106654	100 200
4	139414	100 200
	170134	100 600
5	66285	50 000
	087255	100 000
	164455	100 000
	179655	100 000
6	41136	50 000
	66076	50 000
	105126	100 000
7	6627	5 000
	13567	50 000
	066757	100 000
	059417	10 000 000
	159417	500 000
8	28	400
	348	1 000
	3428	5 400
	3008	5 000
	5058	5 000
9	09	400
	0289	5 000
	4209	5 000
	6649	5 000
	8659	5 000
	78219	50 000
	32689	50 000
	185989	100 000

88 SUPER GROS LOT TIRAGE DU MERCREDI 10 AOUT 1988 63°

RÉSULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO

Le Carnet du Monde

Décès

– La Direction des musées de France et la Réunion des musées nationaux ont le regret de faire part du décès, le 2 août 1988, de

Mme Germaine BARNAUD,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier des Arts et Lettres,
ancienne attachée à l'Inspection générale des musées classés et contrôlés.

– Jean-Gérard Bursztein,
son époux,
Judith Bursztejn,
sa fille,
Charlotte Sabbah,
sa mère,
Françoise, Erica, Bernard,
ses sœurs et son frère,
Et toutes leurs familles,
Sylvain Bursztejn,
son beau-frère,
Tous ses amis,
font part du décès de

Mme Yolande BURSZTEIN,
née Sabbah,

survenu le mercredi 10 août 1988.

Les obsèques auront lieu le vendredi 12 août, à 16 h 30, au cimetière de Bagneux.

5, rue Sainte-Beuve,
75006 Paris.

– Mme Jacqueline Laniesse, sa fille,
Christine et Bertrand Hieaux,
Anne Charlotte et Grégoire François,
Elisabeth et Thomas Laniesse,
Denis Loyer,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
François Raynaud,
Jean-Pierre, Claudia et Guillaume Raynaud,
Yves et Agnès Camus,
ses neveux,
Robert et Thierry Murzeau,
ses cousins,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André CAMUS,
née Marie-Madeleine Raynaud,

survenu à Surgères, le 8 août 1988, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques ont été célébrées en l'église Notre-Dame de Surgères, le mercredi 10 août, dans l'intimité familiale.

3, rue François-Coppée,
75015 Paris.

– M. André Dassori,
M. et Mme Ouvrard-Dassori
et leurs enfants,
M. et Mme Francis Dassori,
M. et Mme Pierre Sardou,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Madeleine DASSORI,

survenu le 4 août 1988 à l'âge de soixante-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu, selon sa volonté, dans l'intimité familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

10, boulevard Jean-Mermoz,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– La Direction des musées de France et la Réunion des musées nationaux ont le regret de faire part du décès, le 2 août 1988, de

Mme Cécile GOLDSCHEIDER,
chevalier de la Légion d'honneur,
conservateur en chef honoraire
des musées de France,
ancien conservateur du Musée Rodin.

– Jacqueline, Pierre-François et Mathieu Léonard,
Sa famille et ses proches,
Ses amis,
ont la douleur de vous annoncer la disparition de

Jacques LÉONARD,

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

8, boulevard Volney,
35700 Rennes.

– Le directeur général du CNRS,
Le directeur scientifique du département mathématiques et physique de base du CNRS,
Les membres du laboratoire Aimé-Cotton et tous ses collègues,
ont le regret de faire part du décès de

M. Sylvain LIBERMAN,
directeur de recherche au CNRS,
directeur du laboratoire Aimé-Cotton,

survenu le 5 août 1988.

[Né le 24 décembre 1934, Sylvain Liberman est entré au CNRS comme maître de recherche en 1973, après avoir enseigné à la Sorbonne puis à l'université d'Orsay. En 1981, il devient directeur du laboratoire Aimé-Cotton où il avait effectué l'essentiel de son activité de recherche depuis 1963.

Le nom de Sylvain Liberman est étroitement lié au développement des techniques de spectroscopie laser de très haute résolution. Après une thèse remarquée sur les études spectroscopiques de raies laser émises par les gaz rares, il fut l'un des premiers au monde à montrer les possibilités remarquables d'utilisation des lasers pour l'étude des spectres atomiques. Il y a apporté nombre d'innovations et s'est principalement attaché à l'étude spectroscopique des séries d'atomes radioactifs instables ; en particulier la découverte au CERN de la première raie du spectre optique du francium lui valut une renommée internationale.]

– *Mme Farell O'Reilly,*
Le docteur et Mme Philippe O'Reilly,
Les familles O'Reilly-Bucaille, Prenat, Bonfait, Duverger, Magniny,
ont la tristesse de faire part du décès du

Révérend Père Patrick O'REILLY,
de la Société de Marie,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 6 août 1988 à Paris dans sa *quatre-vingt-neuvième* année.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi *11 août, en la chapelle Notre-Dame-de-*Bon-Secours, 66, rue des Plantes, à 10 h 30.

34, bd Marbeau, 75116 Paris,
20, place du Chillou, 76600 Le Havre,
6, rue J. Ferrandi, 75006 Paris.

– Carmen, Samuel, Elisa,
ont la tristesse de faire part du décès de leur père

Patricio VALENZUELA,

survenu à Paris, le 9 août 1988.

5, rue d'Argout,
75002 Paris.

CARNET DU MONDE

Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MÊME
s'ils nous parviennent avant 10 h
au siège du journal,
7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.
Télex MONPAR 650 572 F.
Télécopieur : 45-23-06-81.
Renseignem. Tél. 42-47-95-03.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 79 F
Abonnés (avec justificatif) .... 69 F
Communications diverses .... 82 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 11 août 1988 :

UNE DÉLIBÉRATION

● De la Commission nationale de l'informatique et des libertés n° 88-83 du 5 juillet 1988 portant adoption d'une recommandation relative à la gestion des crédits ou des prêts consentis à des personnes physiques par les établissements de crédit.

UN ARRÊTÉ

● Du 8 juillet 1988 relatif au prix d'architecture sportive contemporaine pour 1988 et en fixant l'organisation.

UNE LISTE

● *D'admission à l'Ecole de l'air en 1988.*

Le Monde
DES LIVRES

Dimanches siciliens

Dans* les Années perdues, *le romancier sicilien Vitaliano Brancati nous dépeint la vie morose des « vitelloni » de Catane.

LEONARDO SCIASCIA a raconté qu'un matin de septembre 1954, son ami Vitaliano Brancati, amer et désabusé, s'approcha d'un autre ami et lui dit : « *Je voulais te saluer car nous ne nous verrons peut-être plus.* » Vitaliano se rendait à Turin pour y subir une intervention bénigne dont il ne se releva pas. Comme le rapporte Jean-Marie Laclavetine dans sa préface aux *Années perdues*, Sciascia devait ajouter : « *La vérité, c'est que quand un homme veut mourir, il y parvient.* »

Vitaliano Brancati, un écrivain sicilien mort à quarante-sept ans, ne cessait depuis plus de vingt ans d'essayer de comprendre, de toutes ses forces, de toute son intelligence, de tout son art, et de toute sa culture dix-huitièmiste, comment, entre dix-sept et vingt-sept ans, il avait pu devenir cet homme-là, incompréhensible, ayant abdiqué toute pensée, fasciné par le muscle fasciste et le verbe du Duce.

Vingt ans à ne « *plus dormir que d'un œil comme le vigile dans une maison déjà visitée par les voleurs* ». C'est cette fêlure, ce doute ancré au cœur de soi-même, qui fait de lui un écrivain tellement moderne, à l'affût devant toutes les soumissions de la pensée, hanté d'un « qui suis-je ? » panique, environné des volutes du mensonge lyrique. *Les Années perdues*, que publient les éditions Fayard, ne parlent pas d'autre chose, même s'il s'agit du roman le plus comique qu'un écrivain de la famille nostalgique de Fitzgerald ou de Pavese ait pu concevoir.

Au début, c'est le portrait d'une ville où chacun est occupé à débattre des meilleurs moyens de tuer le temps. On se demande comment venir à bout de la soirée ou du dimanche; l'éternel problème du dimanche...

Leonardo Barili, qui rentre chez lui après avoir vécu à Rome, n'échappe pas à cette fatalité. Il est donc à Nataca, *pseudonyme* transparent de Catane, pour vingt jours : le temps, dit-il, de retrouver la lumière qui, soudain, lui a manqué, la belle lumière qui baignait sa vie et qui s'est éteinte, ce qui rend la vie simplement intolérable. *Les Années perdues* racontent son étrange aventure et l'histoire de ses amis de Nataca, des héros de notre temps, *vitelloni* compliqués, si proches en vérité.


ROBERT COHEN/AGIP

Brancati, un Sicilien de la famille de Fitzgerald et Pavese.

Quatre mousquetaires sans Milady

Ils sont quatre mousquetaires sans cause et sans Milady. Auprès de Leonardo, il y a Giovanni Luisi, qui a l'attention sautillante comme un oiseau; il y a l'architecte Rodolfo De Mei, qui aurait dû partir travailler à Rome mais qui reste chez sa redoutable mère, espérant que le duc de Villadora lui trouvera de l'ouvrage. Ce duc qui n'enfile sa chemise que par les pieds pour éviter tout contact entre un tissu suspect et sa bouche ou son nez. Aussi, Rodolfo attend, sur le cours principal, comme son frère Enzo, un homme dépressif, sujet à de splendides fous rires.

Un jour, raconte Brancati, les garçons deviennent heureux, à cause de l'irruption d'un étrange personnage, au verbe entraînant, à la foi contagieuse, plein d'un projet grandiose, qu'il veut imposer *à sa ville natale en profitant* du prestige que lui confère son statut d'Américain d'adoption. Buscaino, c'est son vrai nom, veut construire une tour, car il sait la valeur symbolique et réconfortante des grands travaux. Et cette tour panoramique envahit le roman, qui prend des allures haletantes, comme sous l'effet d'une accélération loufoque.

Les embûches placées par Brancati sur le chemin de ses héros – raisons d'argent, problèmes de susceptibilité, personnes à circonvenir, séduire, charmer, tromper – donnent à l'histoire *un ton rocambolesque*. D'autant que s'y mêle, alors, un homme aux moustaches rousses, qui ne connaît d'autre plaisir que de dire ce qu'il ne faut pas, qui s'occupe à chercher la faille chez tous ceux qui l'entourent, et s'en sert d'une façon démoniaque. Mais sa cruauté mesquine a quelque chose de beau, tant les châtiments qu'il imagine pour ses victimes sont justes, au sens de Dante. Ses lettres anonymes, ses propositions incongrues, sont inoubliables : elles en disent long sur les manières dont se dévoie la pensée.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ **LES ANNÉES PERDUES, de Vitaliano Brancati. Traduit de l'italien par Jean-Marie Laclavetine. Fayard, 259 p., 95 F.**

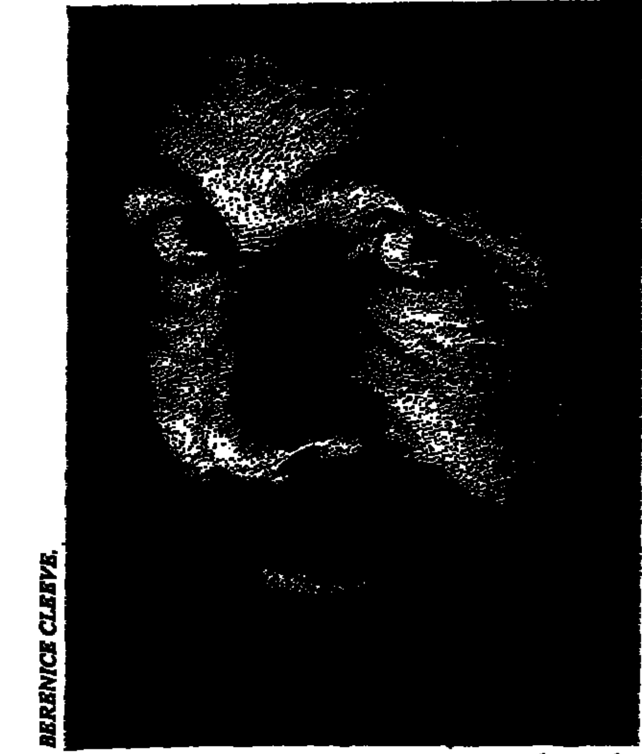
François Augiéras, l'écrivain masqué

L'itinéraire extravagant d'un aventurier de la littérature qui fut berger, gardien de musée, méhariste, avant de finir parmi les idiots du village.

FIN 1949, quelques privilégiés – écrivains ou éditeurs – reçoivent par la poste un fascicule réunissant des petits cahiers de différentes couleurs – bleus, blancs, orange, jaunes – dont le texte est abondamment raturé. L'auteur, Abdallah Chaamba, est inconnu de tous, mais *le Vieillard et l'Enfant*, qui relate l'initiation à la vie d'un jeune Arabe par un vieil officier français, ne laisse pas indifférent.

André Gide écrit, le premier, à Abdallah Chaamba pour lui exprimer sa sympathie. Henry Miller, Albert Camus, Michel Leiris, Jacques Brenner, Pierre Herbart, Henri Michaux, s'interrogent sur la véritable identité de cet écrivain dont l'œuvre les intrigue tant. Abdallah Chaamba, alias François Augiéras, même s'il rencontre André Gide à Taormina le 21 juin 1950, ne tente pas d'exploiter l'intérêt que suscite *son livre*. A *vingt-cinq* ans, il a déjà décidé qu'il demeurerait à jamais en marge d'une société qu'il méprise trop pour la détester tout à fait.

François Augiéras n'aura de cesse de retravailler *le Vieillard et l'Enfant*, comme s'il redoutait de l'achever et de signer ainsi son arrêt de mort. En *1951*, *il* en publie, toujours à compte d'auteur, une « version intégrale » dont il brûle presque tous les exemplaires lors d'un autodafé auquel il convie ses amis. C'est cette version qui paraîtra chez Minuit en 1954. Certains critiques « bien inspirés » croient qu'il s'agit d'une œuvre posthume de Gide ou d'un récit « autobiographique » de Montherlant. Des 272 pages de cette édition, Augiéras n'en gardera que 75, lorsque, soi-disant, il établira en 1958 la « version *définitive* » de son livre (1).


BERENICE CLEEVE.

Enfin, dans son testament du 20 mai 1970, il reconstitue le puzzle qu'il *s'est acharné toute sa* vie à éparpiller : « Le Vieillard et l'Enfant *est en réalité dispersé dans trois livres :* le Vieillard et l'Enfant *des Editions de Minuit, version de 1958, la meilleure ; les chapitres titrés « El Goléa » dans* le Voyage des morts ; *le chapitre titré « Un printemps au Sahara » dans* Une adolescence, *chez Christian Bourgois.* »

Aventurier asocial, François Augiéras devint successivement berger, gardien de musée, méhariste. Nul n'eut l'audace de lui reprocher sa désinvolture, mais il en paya le prix. C'est ainsi qu'il dut publier à compte d'auteur, en 1959, *le Voyage des morts* (2) et qu'il essuya par la suite maintes rebuffades jusqu'à ce qu'Etienne Lalou, enthousiaste, fasse éditer *Un voyage au mont Athos* chez Flammarion (3).

Paul Placet fut pendant près d'un quart de siècle l'un des plus proches amis d'Augiéras. Son témoignage, en attendant celui de Pierre-Charles Nivière (4), nous restitue fidèlement toutes les contradictions de ce vagabond mystique, libertin et homosexuel, qui se prêtait des ancêtres barbares pour se consoler de n'avoir pas connu un père décédé deux mois avant sa naissance, en 1925, à Rochester, aux Etats-Unis. Cette absence du père conduira d'ailleurs François Augiéras à proférer quelques aberrations : « *J'ai fréquenté tous les mouvements de jeunesse. Pétain était « le père de tous les jeunes » ; comme je n'ai pas eu de père, cela m'en faisait un symbolique* (5). » Le pétainisme larvé est bien gênant. A quoi bon haïr l'Occident et sa barbarie si cela conduit à adhérer à l'une de ses représentations les plus sinistres ?

La maladie et la misère obscurcirent les dernières années d'Augiéras. De l'hospice de vieillards de Saint-Rome à celui de Montignac, son dernier voyage sera une lente glissade « *au milieu des vieux, des indigents, des idiots du village* (6) ». François Augiéras allait mourir, le 13 décembre 1971, à quarante-six ans. Sa sépulture au cimetière de Domme est dépourvue de toute pierre tombale ou inscription.

PIERRE DRACHLINE.

★ **FRANÇOIS AUGIÉRAS, UN BARBARE EN OCCIDENT, de Paul Placet, éd. Pierre Fanlac, 254 p., 139 F.**

(1) Imprimerie Fontas, à Périgueux ; version reprise chez Minuit en 1963, précédée d'une sorte de préface intitulée *Zigara*.

(2) La NEF. Réédité chez Fata Morgana en 1979.

(3) 1970. Réédité chez le même éditeur, en 1988, avec une préface de Jean Chalon.

(4) *François Augiéras ou une extraordinaire trajectoire*. A paraître.

(5) In *Une adolescence au temps du maréchal*, Bourgois, 1968 ; Fata Morgana-Plein Chant, 1980.

(6) Lettre à Pierre-Charles Nivière.

La vie de cour dans l'ancien Japon

RAREMENT une œuvre suscita jugement plus unanime : au Japon comme à l'étranger, *le Dit du Genji (Genji monogatari)* est tenu pour un des monuments de la littérature universelle. Il y a une dizaine d'années, René Sieffert, à qui l'on doit d'autre part nombre de traductions de classiques japonais : Bashô, Saikaku, Ueda Akinari, Zeami et le nô ainsi que le cycle épique du treizième siècle, avait publié la première moitié de ce récit de plus de deux mille pages, écrit il y a près d'un millénaire par une dame de la cour, Murasaki Shikibu. Il en a traduit aujourd'hui la seconde partie et remanié la précédente, offrant pour la première fois à un public français une version intégrale de cette œuvre prodigieuse.

Ecrit il y a mille ans,* le Dit du Genji *est sans doute le seul ouvrage classique que tous les Japonais connaissent.

Le *Genji monogatari* est sans doute le seul ouvrage classique que tous les Japonais connaissent. Lu et relu depuis près de mille ans, il est encore maintenant, à travers ses transcriptions en langue moderne (celle de Tanizaki et celle d'Enchi Fumiko), l'un des best-sellers de l'édition. Présentée au théâtre ou au cinéma, l'histoire du *Genji fut même dernièrement* transposée en bandes dessinées (vendues à quelque 700 000 exemplaires). Rare*ment un livre de pure fiction* provoqua un tel débat intellectuel et fut soumis à un examen aussi minutieux : depuis des siècles, le *Genji monogatari* a été l'objet d'une montagne de commentaires, de controverses, d'études, d'exégèses (près de dix mille ouvrages, dit-on...). Incontestablement, cette œuvre parle au tréfonds de l'âme japonaise.

Le *monde du Genji passe* pour un monde idéal, une sorte d'âge d'or : celui de la vie de cour à l'époque Heian (794-1192). Le dixième et le onzième siècle constituèrent l'une des grandes périodes de stabilité politique pour le Japon, et l'on vit s'y développer une culture extrêmement raffinée. Période fascinante, car malgré tous les apports venus de la Chine, la culture du Japon de Heian fut à bien des égards unique. Ecrit entre 1005 et 1014, *le Dit du Genji* est le reflet de cette vie de la cour, de ses plaisirs et de ses *jeux* subtils et futiles. Et ce n'est pas le moindre mérite de l'auteur que d'avoir su, en grand écrivain, être à la fois immergé dans un monde et comme extérieur à lui pour le décrire : Murasaki fait partager au lecteur les plus secrètes émotions de ses personnages, tout en conservant à leur égard distance et presque désinvolture. Elle se concentre sur la vie esthétique et sentimentale d'un groupe restreint d'aristocrates sans prétendre brosser le tableau d'une société, parlant de l'existence qu'elle connaissait par expérience personnelle.

Aussi, bien que *le Dit du Genji* soit d'abord une œuvre d'imagination, il peut également être lu comme un document, en faisant toutefois la part de l'idéalisation inhérente au travail de la fiction. Dans un ouvrage en préparation, *Clefs pour le « Genji »*, qui contiendra notamment des commentaires sur les partis pris qu'implique toute traduction, *René Sieffert abordera* cette dimension de l'œuvre (vie de la cour et des femmes en particulier, usages, costumes, etc.).

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite et notre entretien avec le traducteur, René Sieffert, page 12.)

● AU FIL DES LECTURES PHILOSOPHIQUES

Les leçons de Sénèque

« *A quoi bon d'innombrables livres, à quoi bon des bibliothèques, si leur propriétaire peut à peine, en toute une vie, lire la totalité des titres ? (...) Il est nettement préférable de s'intéresser à un nombre limité d'écrivains que de se perdre à en lire beaucoup.* » C'est le genre de propos que tient Sénèque à Sérénus, dans *De la tranquillité de l'âme*. Cette lettre ouverte d'un grand seigneur philosophe à un disciple richissime, converti au stoïcisme mais encore tourmenté, fait partie de ces classiques qu'on finit par ne plus lire tant ils sont célèbres. Quand Sénèque parle de « philosophie », le terme ne désigne pas les constructions conceptuelles systématiques auxquelles les temps modernes nous ont habitués. Il renvoie plutôt à des recettes pratiques, des exercices quotidiens sur soi – toute une thérapeutique des passions reconduite d'heure en heure.

Un essai de Paul Veyne rend ses arêtes vives à la silhouette du sage, et à son idéal de guérison définitive de l'âme. L'historien-philosophe souligne également leurs limites, voire leurs échecs. Cette mise en perspective redonne au texte un relief, et peut-être, paradoxalement, une forme d'actualité. Car chacun sent que des désirs de sagesse travaillent nos paysages postindustriels. Mais pouvons-nous endosser des toges, et demander simplement à la philosophie de nous consoler ? Ou bien faudrait-il réinventer la sagesse ?

Les matériaux publiés par la « Petite bibliothèque Rivages » fourniront sans doute, à leur manière, les éléments d'une réponse dispersée. Sobrement élégante, cette nouvelle collection de poche, dirigée par Lidia Breda, regroupera des textes philosophiques centrés sur l'art de vivre. Venus d'époques et d'horizons culturels différents, ils ont en commun de jeter des ponts entre éthique et esthétique. En même temps que Sénèque, on peut lire un volume d'essais du philosophe allemand Georg Simmel (1858-1918), intitulé *la Tragédie de la culture*, précédé d'un texte de Vladimir Jankélévitch sur Simmel, paru en 1925 (254 p., 49 F). D'autres titres sont annoncés pour la rentrée.

★ DE LA TRANQUILLITÉ DE L'AME, de Sénèque. Traduit du latin par Colette Lazam, et précédé d'un essai de Paul Veyne. Ed. Rivages ,« Petite bibliothèque Rivages », 156 p., 32 F.

La bibliothèque de Descartes

L'ÉTÉ 1645, Descartes commentait Sénèque. Sa conception des passions est tout autre que celle du stoïcien. Dernier texte publié en français de son vivant (le livre sort en 1649, Descartes meurt en février 1650), *les Passions de l'âme* constituent une œuvre plus fameuse que vraiment fréquentée. En l'éditant dans la collection « Tel », les éditions Gallimard ont eu la bonne idée d'y joindre une ample et fine étude de Jean-Maurice Monnoyer, qui dégage les fondements de la « pathétique » cartésienne (la science des passions et de leur bon usage). Avec une précision remarquable, l'auteur éclaire le rôle capital du savoir anatomique dans la pensée de Descartes.

On ne devrait pas oublier que, lorsque Sorbière demande au philosophe, en 1645, quels livres de physique il estime le plus, celui-ci le conduit dans une arrière-cour et lui montre un veau en cours de dissection. *« Voilà ma bibliothèque »*, dit-il. Sans doute a-t-on eu tort de privilégier trop souvent la seule métaphysique de Descartes au détriment de sa médecine et de sa mécanique.

Elles seules, en effet, permettent de comprendre comment il est possible d'orienter à notre profit l'union de l'âme et du corps, et de devenir « son propre médecin » en réglant l'usage de nos passions. Pour le détail des analyses – notamment celles de l'admiration, de la générosité ou de la distinction entre « estime de soi » et « amour propre », – on ne peut que renvoyer à l'étude de Jean-Maurice Monnoyer, qui, par sa taille comme par sa richesse, constitue à elle seule un livre.

★ LES PASSIONS DE L'AME, de Descartes, précédé de LA PATHÉTIQUE CARTÉSIENNE, par Jean-Maurice Monnoyer. Gallimard, coll. « Tel », 290 p., 53 F.

Louis Meyer, l'ami de Spinoza

LA connaissance de Spinoza s'est considérablement accrue ces dernières années. On aperçoit mieux son cheminement intellectuel, les influences qu'il a subies ou rencontrées, l'environnement culturel dans lequel sa pensée s'est peu à peu construite. Rien de Spinoza n'est étranger à Pierre-François Moreau, responsable, avec Jacqueline Lagrée, du Groupe de recherches spinozistes du CNRS. Il a fait le point des dernières découvertes dans un numéro de la revue *les Études philosophiques* consacré à Spinoza (oct.-nov. 1987, PUF, 200 p.). Et récemment, en traduisant, avec Jacqueline Lagnée, pour la première fois en français l'ouvrage de Louis Meyer, *la Philosophie interprète de l'Ecriture sainte*.

Louis Meyer fut un de proches de Spinoza durant plus de vingt ans. On connaît les lettres que le philosophe lui a adressées. On connaît moins les écrits de ce médecin, poète et homme de théâtre, qui se lançait avec fougue dans les débats de son temps. Rééditée dans le même volume que le *Traité théologico-politique* de Spinoza, en 1673 et 1674, *la Philosophie interprète de l'Ecriture sainte* fut condamnée, en même temps que le *Traité* de Spinoza, en 1674. La thèse de cet ouvrage est aussi simple que provocatrice : la raison seule est une norme suffisante d'interprétation des Ecritures. Une fois leurs prétendus mystères élucidés de la sorte, les diverses églises chrétiennes, réconciliées, pourront unir leurs efforts pour la conversion des infidèles... Indispensable à une bonne intelligence d'une large part de l'œuvre de Spinoza, le texte contribue également à mieux faire connaître les débats opposant, à l'âge classique, tenants et adversaires de la raison.

Il faut également signaler la réimpression du grand ouvrage d'Alexandre Matheron, *Individu et communauté chez Spinoza*, publié en 1969 et devenu depuis un classique des études spinozistes (Editions de Minuit, coll. « Le sens commun », 652 p., 195 F.) Il convient enfin de mentionner un essai très original et vif de Jean-Claude Piguet, professeur à l'université de Lausanne. Il prend son point de départ dans un aspect peu connu de la vie de Spinoza : son activité de peintre, et son hésitation probable à en faire métier. Ce trait singulier sert de prétexte à une lecture inattendue, mais fort suggestive, de l'*Ethique* à la lumière de l'expérience esthétique.

★ LA PHILOSOHIE INTERPRÈTE DE L'ÉCRITURE SAINTE, de Louis Meyer. Traduction du latin, notes et présentation par Jacqueline Lagrée et Pierre-François Moreau. Éd. Intertextes, coll. « Horizons », 268 p., 149 F.

★ LE DIEU DE SPINOZA, de Jean-Claude Piguet. Ed. Labor et Fides (1, rue Beauregard, 1204 Genève), 134 p., 82 F.

ROGER-POL DROIT.

LA MORT DE FRANCIS PONGE

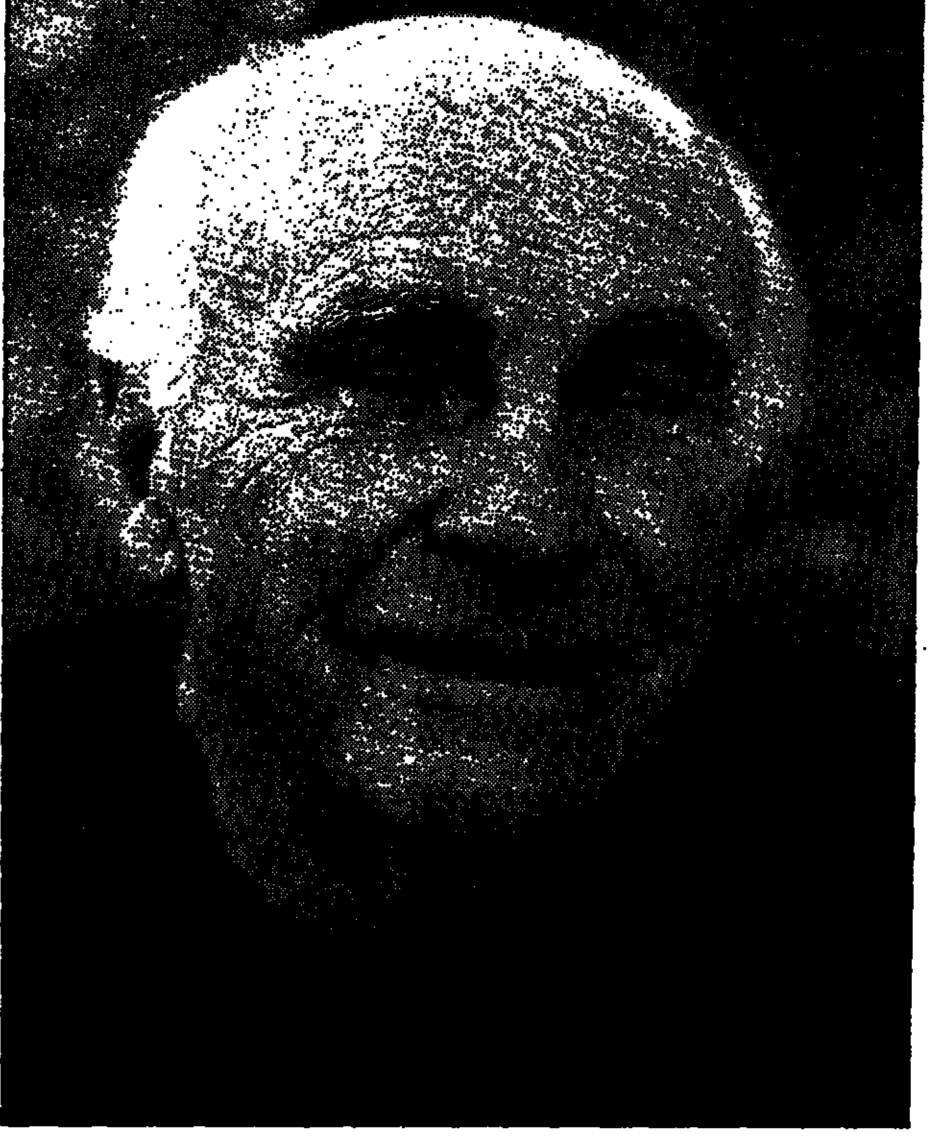
L'artisan du mot

Serge Koster retrace l'itinéraire de ce disciple de Malherbe et de Rimbaud qui a révolutionné la poésie française.

DANS l'ordre de la littérature, ils sont quelques-uns à avoir inventé et révolutionné ce siècle. En compagnie de Paulhan, de Michaux, de Leiris ou de Blanchot, Francis Ponge est de ceux-là. Mort le samedi 6 août, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans *(voir le Monde du 9 août)*, Francis Ponge a été inhumé mercredi à Nîmes. Son œuvre a longuement et secrètement cheminé dans le terreau de nos lettres, qu'elle a *travaillé en profondeur*, avant d'émerger et d'être reconnue dans sa splendeur, qui est de célébrer le mot et le monde.

L'étrange est que la radicale rupture à partir de quoi s'élabore le texte pongien aille de pair avec l'inscription dans une lignée identifiable et revendiquée par l'homme. Né à Montpellier en 1899, Ponge appartient à une famille protestante enracinée dans le Midi modelé par les Romains. Son héritage est fait des lieux et des livres de cette région et de cette culture. La lecture de Lucrèce, d'Horace et de Tacite, la concision des formules latines sur les *stèles, la rigueur morale* : autant de traits qui se trouveront gravés dans son style.

Sur ce matériau sensible et mental se greffe une seconde série d'impressions : il a dix ans lorsque son père, directeur d'une agence bancaire, est nommé à Caen ; la ville natale de Malherbe, le père du classicisme français, l'apôtre de la pureté de la langue, est adoptée par l'enfant comme un second berceau originel. Ce transport et cette trajectoire inscriront l'œuvre de Francis Ponge à travers une histoire qui, faisant l'impasse sur les romantiques, relie et noue serré les épicuriens antiques, Malherbe, La Fontaine, Baudelaire, Lautréamont et Mallarmé. L'admirable *Pour un Malherbe* orchestrera et condensera cet idéal existentiel : *« Vibration de la corde tendue. Ministre du verbe. Raison et réson. »*



LUTFI OZKOK/SFF

« J'ai trouvé un autre monde, celui des vocables, des mots, aussi réel pour moi, aussi physique pour moi que la nature, la physis. »

De tels maîtres, une telle formation, engagent une attitude globale de refus en face d'un usage dégradé de la société et de la langue françaises. Elle est aussi la conséquence visible d'une découverte mûrie durant l'adolescence : *« Mon père avait, dans sa bibliothèque, le Littré, qui a eu une si grande importance pour moi, où j'ai trouvé* un autre monde, *celui des vocables, des mots, mots français bien sûr, un monde aussi réel pour moi, aussi faisant partie du monde extérieur, du monde sensible, aussi* physique *pour moi que la nature, la phusis »*, déclare-t-il dans un de ses entretiens radiophoniques avec Philippe Sollers en 1967, et il ajoute : *« C'est-à-dire que, me plongeant dans (...) le dictionnaire Littré, parce que ce dictionnaire comporte de longs développements sur l'histoire des mots, la sémantique, et aussi sur l'étymologie (...), on verra que je n'ai jamais cherché qu'à redonner à la langue française cette densité, cette matérialité, cette épaisseur (...) qui lui vient de ses origines les plus anciennes. »* Ces expériences et ces exigences sont mal compatibles avec les impératifs prosaïques de l'avenir.

Une incessante conquête

Retracé après coup, ce programme ambitieux se vérifie dans ce qu'il serait impertinent (parce que cela ne convient pas et apparaît inconvenant) d'appeler une carrière d'homme de lettres. Après les confidentiels *Douze petits écrits* parus en 1926 à la NRF, il faut attendre 1942 pour que soit livré au public son plus célèbre ouvrage, *le Parti pris des choses* (1). Ce n'est pas qu'il ait jamais renoncé à écrire, mais cette production est une incessante conquête.

Conquête sur l'existence quotidienne : marié en 1931, il travaille dans cette *« sorte de bagne »* que sont à ses yeux les Messageries Hachette, d'où il sera licencié en 1937 pour ses activités militantes (à la CGT, puis au PC) ; tâches harassantes qui, de son aveu, ne lui laissent que vingt minutes chaque soir pour écrire. De là cette brièveté des textes ; comme si, non seulement l'objet, selon la formule reprise de Braque, mais la durée même lui imposaient une rhétorique.

Conquête sur la parole d'autrui, sur la parole sociale qui parle en chaque individu aliéné : *« C'est alors qu'enseigner l'art de* résister aux paroles *devient utile, l'art de ne dire que ce que l'on veut dire, l'art de les violenter et de les soumettre. Somme toute fonder une rhétorique, ou plutôt apprendre à chacun l'art de fonder sa propre rhétorique, est une œuvre de salut public »*, écrit-il dans les années 30 dans un des *Proêmes*, alors qu'il s'est rapproché des surréalistes sans adhérer à leur mouvement.

Précisément, les « proêmes » indiquent le troisième front du combat : l'ébranlement des genres, la fusion de la *prose* et du *poème*. De cette espèce de drame obscur et ardent que vit Ponge, il y a quelques témoins prestigieux : Jean Paulhan, Jacques Rivière, Bernard Groethuysen, puis Maurice Blanchot, Albert Camus et surtout Sartre, qui salue d'une *magnifique étude* la considérable nouveauté du *Parti pris des choses* ; cet article, paru en décembre 1944, figure dans *Situations I*.

Un drame de la jubilation

Drame, ai-je dit : le terme pourrait égarer. Il s'agit d'un drame de la jubilation : *« L'on devrait pouvoir à tous poèmes donner ce titre : Raisons de vivre heureux. »* Car ce bonheur textuel est un bonheur ontologique de la présence au monde. A cette époque, journaliste actif de la Résistance, Ponge s'ancre (s'encre ?) simultanément dans l'histoire, la matière et le mot. Ce que marque le recueil fondateur de 1942, c'est une perspective matérialiste, en rupture avec l'anthropomorphisme qui est la règle en littérature depuis des siècles.

Fini le point de vue sentimental et philosophique de l'homme au centre de la création ! Chaque objet est appréhendé, « compte tenu des mots », selon les exigences à la fois physiques et morales que suggère son mode d'être. C'est l'objet qui suscite l'expression, laquelle en retour s'approfondit de ses strates sémantiques pour cerner et épuiser, si possible, l'objet. Ainsi l'étude de *l'Orange* est-elle *« menée aussi rondement que possible »*, et poussée à l'« expression » de sa saveur. L'échange libidinal entre le texte et la chose est extraordinairement rendu par le début des *Mûres* : *« Aux buissons typographiques constitués par le poème sur une route qui ne mène hors des choses ni à l'esprit, certains fruits sont formés d'une agglomération de sphères qu'une goutte d'encre remplit. »*

Cette mise en abîme, que Ponge nomme l' *objeu*, intègre à la fois les connaissances scientifiques de l'époque et les qualités d'humour et de tendresse d'un regard attentif. De surcroît, à partir de 1944, Ponge se lie d'amitié avec des peintres et des sculpteurs, tels Braque, Picasso, Fautrier, Giacometti, Dubuffet, en même temps qu'il se passionne pour les auteurs de natures mortes, comme Chardin ou Cézanne : leurs œuvres, voire leurs personnes, sont autant d'« objets » qui entrent dans son champ d'écriture. *L'Atelier contemporain* réunira en 1977 l'essentiel de ce domaine (1).

Un austère cheminement

Devenu directeur de la page littéraire de l'hebdomadaire communiste *Action* peu après la Libération, Francis Ponge quitte le PC en 1947 (avant d'évoluer vers le gaullisme) et va connaître des difficultés pécuniaires, gagnant sa vie par diverses tâches d'enseignement. Ascèse artistique, ascèse sociale, ascèse éthique. L'accès à la notoriété se fera à la faveur d'un austère cheminement. Y contribuent les tenants du nouveau roman, séduits par le « regard objectal », les membres de l'équipe *Tel quel*, sensibles à l'union révolutionnaire de la pratique et de la théorie et qui, en 1960, inaugurent leur revue avec *la Figue*. Après *Proêmes* (1948) et *la Rage de l'expression* (1952) (1), cette œuvre majeure se développe notamment avec les trois volumes du *Grand Recueil (Lyres, Méthodes, Pièces*, 1961) (1), l'ensemble monumental de *Tome premier* (1965) (1), *Nouveau recueil* et *le Savon* (1967) (1).

A l'étranger (aux Etats-Unis particulièrement), l'œuvre pongienne bénéficie d'un rayonnement qu'attestent les récompenses et les traductions (comme celle, en allemand, que réalise en 1981 Peter Handke) ; la France suit avec, en 1981, le Grand Prix national de poésie.

La poétique de Ponge possède une propriété singulière qui, en germe très tôt, se déploie dans la dernière phase du parcours : elle consiste, pour l'artisan du mot, à ouvrir son atelier et exhiber ses outils, ses brouillons, ses efforts, la suite des travaux et des jours qui aboutit à l'ouvrage. Du coup, se trouve mis à bas le mythe de l'inspiration et communiqués l'acharnement et l'avidité d'écrire. Cette œuvre de désir et de célébration, qui nous unit *« au corps des lettres »*, selon la formule de Marcel Spada, devient ainsi un véritable *« Work in progress »*, où ne se dissocient plus la réflexion critique et l'itinéraire créateur. Les admirables variations de *Pour un Malherbe* (1965), le somptueux objet esthétique qu'est *la Fabrique du pré* (1971) et *Comment une figue de paroles et pourquoi* (1977) (2) font du livre une totalité en devenir, un univers en expension.

SERGE KOSTER.

– Serge Koster a publié en 1983 un essai sur Francis Ponge (Ed. H. Veyrier.)

(1) Gallimard.
(2) Flammarion.

Un homme ombrageux

FRANCIS PONGE *était un être d'accueil et de retrait.* Que ce fût dans son logis du quartier Mouffetard à Paris ou dans son mas provençal, entre la mer et les gorges du Loup, il vous ouvrait volontiers sa porte, mais avec un *mouvement de sympathie jalouse* qui visait à éclairer son travail tout en préservant la sphère intime. Il entretenait des relations intermittentes, où alternaient les phases de compréhension chaleureuse et de distance silencieuse.

Les origines huguenotes, voire cathares, les épreuves laborieuses, le parcours trop longtemps souterrain d'une création tôt louée par quelques-uns et tard reconnue par le public, expliquent peut-être le contraste des témoignages le concernant. Avec son aîné Jean Paulhan, le maître de l'éloge critique, ce fut une durable union, où n'ont manqué ni la rupture ni la réconciliation.

Ses contemporains sont très divisés. *D'un côté* les propos très cruels que tient Georges Henein dans ses lettres de 1948 à Henri Calet, lorsqu'il évoque *« la compagnie harassante de M. Ponge »*. De l'autre les témoignages favorables, tel celui de Georges Limbour, qui fut son voisin et celui de René Char, qui, pour le défendre des attaques de Jean Wahl dans *les Temps modernes* (octobre 1958), parle du *« printanier et merveilleux Ponge »*.

Les rapports avec ceux de notre génération traduisent un même tumulte. Au soutien enthousiaste et militant que le groupe Tel quel apporte à Ponge succède une brouille retentissante. Alors qu'en 1963, Philippe Sollers concluait son étude sur lui par la formule : *« Cet homme est maître »*, voici que contre tout le groupe, et en particulier Marcellin Pleynet, Ponge se déchaîne en 1974, à la suite des textes tronqués, par un libelle intitulé *Mais pour qui donc se prennent maintenant ces gens-là ?* A telle enseigne que Pleynet, qui lui avait dédié son *Lautréamont par lui-même*, réédite le livre en annulant la dédicace.

Bon, ce sont de petites histoires. Je préfère relire la lettre qu'il m'adressait le 26 septembre 1978 : il y procure une clé de ses conduites. S'excusant de *« cette sorte d'écartement, non seulement géographique »* dans lequel il vivait, il m'écrivait ensuite : *« Il s'agit chez moi d'une sorte de réflexe : j'ai tendance, instinctive, à décevoir ceux qui me paraissent compter un peu trop sur moi, m'accorder trop d'importance, devenir en quelque sorte mes dupes, m'obliger à jouer le rôle ou le personnage de l'ami privilégié. »*

S.K.

LA VIE LITTÉRAIRE

Ray Carver a fumé sa dernière cigarette

Après la mort du nouvelliste et poète américain Raymond Carver le mardi 2 août, des suites d'un cancer des poumons (le Monde du 6 août 1988), le romancier Jean Vautrin, qui était son ami, évoque la figure de ce géant discret, l'un des très grands écrivains de sa génération.

par Jean Vautrin

RAY CARVER, mon ami de cœur et de bonne intelligence, ne regarde plus les hommes. Pour cause de calamine, il a laissé son blouson de cuir sur une chaise et il est entré sans frapper au paradis des gloires. Le barman lui a dit qu'il était attendu dans le coin fumeurs. Que sa place était retenue au milieu de ceux qu'il admirait le plus : Hemingway, Monsieur Faulkner et Guy de Maupassant. *Des types comme* lui, qui n'en finissent pas d'être immortels.

Ray Carver vivait et respirait à Syracuse, New-York, U.S.A. Après cent boulots précaires et dix-huit tentatives pour devenir un saint, il avait vécu dans les trois Etats de la côte Pacifique et enseignait à l'université l'art d'écrire. Bien qu'il fût de quelques années leur cadet, il était de la génération des Barthelme, Coover, *Brautignan et Pynchon, mais* il n'a commencé à être lu que lorsqu'ils avaient déjà pleinement donné leur mesure.

Avant de le rencontrer j'avais lu quelque part qu'il habitait une vaste maison à deux étages, au bord d'une rue calme. Qu'une Mercedes trônait dans le passage et qu'au bout de la pelouse une vieille VW terminait une existence paisible. Bon, j'avais lu cela. Et quelques interviews parues dans *The Paris Review*, auxquelles s'ajoutaient de rares photos en noir et blanc. Sur ces clichés, l'auteur de *Parlez-moi d'amour* et des *Vitamines du bonheur* (1) ressemblait à un bon démon quotidien, un peu mélancolique. La lumière grisée, le flou s'acharnaient à confirmer son mystère. Et c'était *bien ainsi*. Souvent les éléments biographiques incomplets conspirent pour donner une atmosphère.

Dans la vie courante Ray Carver était un grand type qui s'habillait avec des chemises à carreaux et des jeans. Pour quelqu'un de sa taille, il était un géant, avec la voix la plus confidentielle que vous ayez pu imaginer. A peine si elle sortait de lui. Elle rejoignait sa chanson intérieure, *celle d'un gigantesque* écrivain qui se dévouait à la cause des nains. Car une fois pour toutes


DOMINIQUE NABOKOV

Ray Carver avait mis son talent et ses obsessions au service d'un monde sans passé et sans avenir, d'une classe sociale sans mémoire, celle des *petites gens agités par* les tracasseries du moment, les drames de la vie conjugale, du chômage et de l'alcoolisme.

Nul mieux que lui n'a su décrire l'enlisement, le renoncement, l'indifférence, le cambouis de l'âme, l'amnésie du désir. Son ton inégalable était juste, têtu et subaigu. Sur fond de télévision ininterrompue, il lui suffisait d'entrouvrir la fenêtre pour aller au-devant d'une race moyenne *dont le rêve médiocre n'enlève pas* la glorieuse part du mystère. Après tout, on peut bien avoir l'envie du ciel et habiter une maison standard.

Carver, le magicien du texte court, le plus européen des nouvellistes américains, à force d'amour cruel pour les êtres, a su en soixante petits chefs-d'œuvre tracer les lignes de force d'une extraordinaire tragi-comédie humaine, et la littérature vient de perdre un de ses meilleurs biologistes.

Reste le monde selon Carver, la manière brûlante dont l'écrivain *peut s'approcher le plus près* possible de la vérité des mots. Il a aiguisé les siens jusqu'à la limite. Jusqu'à ce qu'il enferme, sous leur forme la plus simple, une densité indiscutable et une lumière irregardable.

Carver était mon maître, je conserve de lui le souvenir lumineux des moments chaleureux passés en sa compagnie et cette photo, prise hier à peine, qui nous réunissait avec Howard Buten autour d'une bonne bouteille dans le quartier des Halles.

Ray, tu fumais ta dernière cigarette.

(1) Les deux livres sont parus aux éditions Mazarine.

Les 75 ans de Paul Ricoeur

PARMI les grands philosophes contemporains, aucun sans doute n'a cette forme d'attention ouverte à la diversité des savoirs, cette attitude faite de rigueur et de respect en éveil qui caractérisent Paul Ricœur. *Homme de* réflexion et de foi, philosophe ne répugnant pas aux textes de circonstance ni aux engagements politiques, c'est hors des *modes et des écoles qu'il a suivi* son chemin de pensée, dans une double fidélité à l'héritage de la phénoménologie husserlienne et à la philosophie de l'existence inspirée de Gabriel Marcel, Emmanuel Mounier et Karl Jaspers.

Centrée sur l'herméneutique, sa réflexion croise des domaines aussi divers que l'expérience religieuse, les théories linguistiques, la psychanalyse, l'exégèse biblique, la fiction littéraire. *Grand lecteur, il a su,* avant beaucoup, reconnaître l'importance de la philosophie analytique avec laquelle il est entré en dialogue. Ce ne sont là que quelques facettes d'une œuvre majeure. Le numéro double de la revue *Esprit*, où Ricœur a publié tant de ses articles, *permet de mieux les saisir et* d'en apercevoir d'autres encore. Cet important dossier, qui rassemble la majeure partie des travaux menés au cours des *journées de juin 1987, est complété* par deux textes du philosophe, *le Scandale du mal* et *l'Identité narrative*. (*Esprit* juillet-août 1988, 328 p., 89 F).

Il faut également signaler que cette année où le philosophe a soixante-quinze ans a été marquée par une décade au Centre de Cerisy-la-Salle, sous la direction de Jean Greisch et Richard Kerney, et par la réédition du grand triptyque consacré à *la Philosophie de la volonté*. Le premier tome, *le Volontaire et l'involontaire*, paru en 1950, est réimprimé sous ce titre, tandis que *l'Homme faillible* et *Symbolique du Mal* sont regroupés en un volume intitulé *Finitude et culpabilité* (Ed. Aubier, coll. « Philosophie de l'esprit », respectivement 466 p., 135 F, et 494 p., 140 F).

Que le grand Cros me croque

Il y a autour de Charles Cros comme un malentendu. On garde de lui le souvenir d'un poète fantasque et titubant, *« sec-sec-sec »* à l'image de son hareng saur. Ce n'est pourtant pas l'esprit d'invention qui lui fit défaut. Celui qu'André Breton présentait comme *« un inventeur perpétuel »* aurait plutôt péché par excès de créativité. Non seulement en matière de science — il eut l'idée du phonographe, fit des recherches sur la photographie en couleur, pressentit le télégraphe — mais aussi dans le domaine littéraire, où d'inattendus rebondissements verbaux viennent au service d'un humour corrosif et vertigineux, aux confins de l'absurde.

Le centenaire de sa mort (il a disparu le 9 août 1888) devrait donner l'occasion de réhabiliter ce marginal du « cercle zutique » de Rimbaud, du clan des Vilains Bonshommes et des Hydropathes. Breton perçut son incongruité explosive et le mentionna dans son *Anthologie de l'humour noir : « Au centre de quelques-uns des poèmes de Cros, un revolver est braqué. »* Le grand Cros semblait prêt à tout pour *« mettre en fureur les gens — graves, graves, graves »*.

MARION VAN REUTERGHEM.

★ **L'HOMME AUX PIEDS RETOURNÉS, de Charles Cros. Editions La bougie du sapeur (52, rue de l'Arbre-Sec, 75001 Paris), 173 p., 95 F.**

★ **CHARLES CROS, INVENTEUR ET POÈTE, ouvrage collectif. Editions Atelier du gué (Villelongue-d'Aude, 11300 Limoux), 159 p., 50 F.**

Double visage pour la NRF

Pour l'été, la *Nouvelle Revue française* se gonfle traditionnellement en un fort numéro double. Celui de cette année, Jacques Réda l'a composé assez riche et divers pour qu'il puisse constituer une « lecture d'été » qui en vaut beaucoup d'autres.

Deux noms, deux visages, ouvrent le cahier : Thomas Bernhard (traduit de l'allemand par Gilberte Lambrichs) tient son rôle nocturne *d'orateur préposé au nihilisme* ; comme crispé par un rictus de détestation, il plaide pour l'abaissement, l'humiliation de quelques valeurs de la culture européenne *« catholique d'Etat »*. Le second visage est celui de Pierre-Albert Jourdan, visage diurne, en attente d'*« un point calme du monde »*... La prose poétique — ici des lettres à sa fille — de Jourdan est tout entière dans cet appel et cette attente... Plus loin, Roger Munier analyse la pensée du lieu chez Jourdan et sa recherche, *jusqu'au seuil de la mort* (en septembre 1981), de ce qu'il nommait un *« dieu d'herbe »* (1)...

Toujours du côté poétique, où le choix est plus qu'heureux : une ample élégie de Xavier Bordes, qui confirme sa capacité à jouer de registres variés (2) ; Yves Bichet, dont le regard aigu ne reste pas au-dehors du monde et des êtres *qu'il* décrit (3) ; enfin, Paul de Roux, qui a traduit de l'anglais quelques poèmes de Stephen Romer dans lesquels la gravité du propos n'alourdit jamais la légèreté et la délicatesse du mouvement poétique.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ **NRF, juillet-août 1988, N° 426-427, 256 p., 75 F.**

(1) Le premier volume des œuvres de P.-A. Jourdan a été publié au Mercure de France en 1987, avec une préface d'Yves Bonnefoy, sous le titre *les Sandales de paille*.

(2) Voir son recueil, *la Pierre Amour* (Gallimard, 1987).

(3) Voir son très beau livre *la Maison du crabe* (L'Alphée, 1985).

Un Salon du livre médiéval

Des historiens, des écrivains, des peintres, des comédiens sont réunis jusqu'au 31 août au château d'Amboise. La Comedia Nova, compagnie théâtrale implantée à Tours, est à l'origine de cette académie d'été consacrée au Moyen Age et à la Renaissance.

Point d'orgue de la cérémonie : un Salon du livre médiéval et de la Renaissance, qui sera présidé, du 13 au 16 août, par Régine Pernoud. Ces périodes de l'histoire de France sont ou seront présentées sous les facettes les plus diverses à travers des expositions, des conférences, des saynètes et une grande fête, organisée sur le modèle des divertissements médiévaux.

★ Pour tout renseignement, s'adresser à la Comedia Nova. Tél. : 47-20-92-02.

• ROMANS

Les spectres d'Henri Thomas

L'art d'échapper aux rendez-vous convenus.

HENRI THOMAS a soixante-seize ans. C'est un athlète complet de la littérature, à la fois poète (*Joueur surpris*), romancier (*la Nuit de Londres*), nouvelliste (*les Tours de Notre-Dame*), essayiste (*Tristan le dépossédé*), traducteur (de Goethe, de Shakespeare, de Jünger, de Melville, de Kleist, de Pouchkine). C'est également un écrivain que n'ont pas épargné les *distinctions et les récompenses* : prix Médicis 1960, prix Femina 1961. Ce rappel bio-bibliographique veut simplement souligner un étonnement : après un demi-siècle d'écriture, après une bonne cinquantaine de livres dont la critique n'a jamais manqué de souligner les hautes qualités de style et d'inspiration, Henri Thomas n'occupe toujours pas, aux yeux du public, la place qui devrait être la sienne au panthéon de nos gloires artistiques contemporaines : une des toutes premières.

L'ombrageuse discrétion de l'écrivain ne suffit pas à expliquer cette pénombre : Julien Gracq n'a rien perdu à se maintenir obstinément à l'écart des feux médiatiques. La raison n'en est pas davantage à *chercher du côté* d'un avant-gardisme qui éloignerait d'Henri Thomas les lecteurs non initiés : la prose de l'auteur de *John Perkins* coule avec la fluidité d'une grande rivière classique.

L'infinie mémoire du temps

Mais ce classicisme paisible n'est, il est vrai, qu'un piège ; et c'est sans doute parce qu'il joue, sans bruit, sans spectacle, sans forfanterie, de toutes les ambiguïtés, de toutes les fausses nonchalances, *de tous les faux-semblants de la limpidité*, qu'Henri Thomas désarçonne : il est toujours absent de l'endroit où on l'attend et les lecteurs n'apprécient guère qu'on leur pose perpétuellement des lapins.

Un détour par la vie, le dernier roman d'Henri Thomas, indique jusque dans son titre cette volonté d'échapper aux rendez-vous convenus. Il existe certes, dans cette histoire très belle et très simple de quelques jeunes gens qui, étudiants à Strasbourg à la veille de la seconde guerre mondiale, assistent à la montée des périls, puis au déchaînement de la barbarie, des personnages fortement attachants, complexes, tourmentés.

Cependant, l'art de Thomas ne consiste pas à nous les rendre plus présents, plus vivants à mesure que nous avançons dans le récit, mais, au contraire, à leur ôter progressivement tous les attributs de la réalité, à nous les montrer sous leur forme la plus vraie, la plus essentielle : celle de spectres, d'existences immatérielles condamnées à faire un « détour par la vie » avant de reprendre leur place dans l'infinie mémoire du temps.

Pour Henri Thomas, comme pour les romantiques allemands, dont il est — avec Gracq précisément — le continuateur inspiré, les vies individuelles ne sont que des condensations accidentelles et passagères, les reflets éphémères d'une réalité infiniment plus vaste — dans l'espace et dans le temps — dont elles aident parfois à sonder les mystères.

Les comportements intimes, les pensées et les errements de Blécher, de Gywnever et de leurs amies, leurs blessures d'enfance, leurs retournements et leurs trahisons, leur recherche, forcenée ou ironique, d'eux-mêmes ne peuvent plus se lire, dans la distance désinvolte où les maintient le romancier, comme les avatars d'une liberté mais comme les signes d'un déchirement qui s'est produit dans l'âme même du monde ; si ces personnages ont tant de peine à exister, si leur destin est à ce point évanescent que le romancier paraît toujours tenté de renoncer à en poursuivre le récit, c'est qu'ils sont eux-mêmes les enfants de la disparition, les fils de l'éclipse : *« Ils vivent dans une éclipse... l'éclipse de la raison. L'éclipse a commencé en Allemagne, elle déborde, elle s'étend sur la jeunesse française... C'est ce que mon oncle, le général, appelle les enfants perdus de l'Histoire. »*

Le roman d'Henri Thomas se lit donc comme une tentative pour décrire cette formidable éclipse, pour dessiner le vide, pour matérialiser l'absence. La simplicité linéaire et presque nonchalante de la prose n'est qu'un leurre destiné à tromper le lecteur trop docile : elle ouvre sur des gouffres, sur des massacres de l'esprit. Ce roman, qui semble flâner, rêveur et narquois, dessine en creux la marque de nos angoisses les plus vives, les plus actuelles.

PIERRE LEPAPE.

★ **UN DÉTOUR PAR LA VIE *d'Henri Thomas. Gallimard.* 178 p., 82 F.**

La barbarie, cette maladie contagieuse

Un conte philosophique de Jacques Blot.

FORBAN, le narrateur du roman de Jacques Blot, est né dissident comme d'autres naissent avec une infirmité. Ce fauteur de troubles vit dans un pays totalitaire, soumis à l'arbitraire des Bottés qui torturent, pillent et tuent selon leur bon *plaisir et au nom d'un* ordre devenu fou à force de logique.

Poète (1) et romancier (2), Jacques Blot nous donne à lire *avec ce livre une manière de conte* philosophique qui aurait le pessimisme pour morale. Ses personnages aux noms imagés : Jambe-de-Bois, Corbeau, la Chèvre, Sans-Peur, Bonnet-Rouge, Joli-Cœur, la Sauterelle, etc., ne sont ni des héros ni des bourreaux, mais, tout simplement, des hommes et des femmes qui, quel que soit leur camp, essaient de survivre.

Forban lui-même, qui a connu l'arrestation, la torture et la déportation, n'est revenu des camps de la mort lente que parce qu'il a rendu quelques services au pouvoir, en donnant des renseignements sur certains de ses amis. Et, désormais, pour prix de sa liberté surveillée, il informe Madame la Protectrice en chef, dite la Chèvre, lorsque celle-ci le convoque pour lui rappeler qu'il n'est que ce qu'elle veut, quoi qu'il paraisse.

Forban ne nourrit d'ailleurs aucune espèce d'illusion sur l'avenir. Les Bottés, garants de la Morale collective, ont instauré dans le pays l'austérité des mœurs en séparant les hommes et les femmes et en créant la *« police des conduites relâchées »*. Néan*moins, pour satisfaire des instincts* qui ne demandaient qu'à s'exprimer, ils ont institué des jeux du cirque dont sort vainqueur celui qui a fracassé le plus grand nombre de têtes.

Ce roman pourrait être étouffant s'il n'était servi par une écriture poétique parfaitement maîtrisée qui rend tolérable la monstruosité. Forban, plus par lassitude que par un sursaut de dignité, finira par se libérer de la Chèvre en l'assassinant. *Il découvrira*, par la suite, que la barbarie est une maladie contagieuse et qu'elle a déjà contaminé les esprits de ses amis, car ceux-ci tuent et s'entretuent à l'instar des Bottés. Il ne restera plus à Forban qu'à se retirer dans les montagnes pour y vivre loin de l'humanité.

PIERRE DRACHLINE.

★ **FORBAN, de Jacques Blot, Seuil, 249 p., 89 F.**

(1) *Présages de l'aube* (1976) et *le Temps et la Lumière* (1983) au Seuil.

(2) *Marthe et Jérôme* (1968) et *les Processions intérieures* (1972), chez le même éditeur.

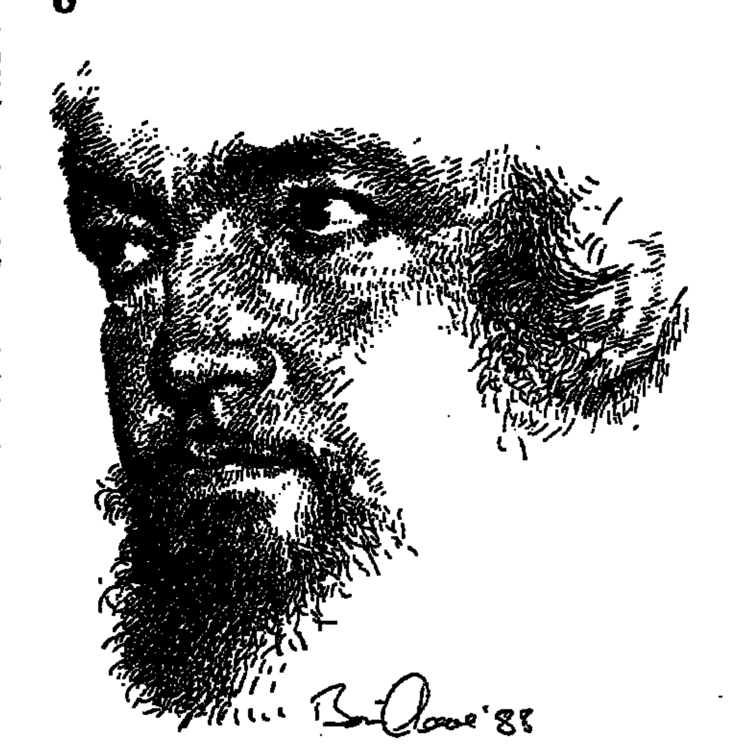
● LETTRES D'AMÉRIQUE LATINE

Les anguilles et les étoiles

EN 1968, Julio Cortazar accomplit un voyage en Inde au cours duquel il visita et photographia longuement l'observatoire de Jaipur, ces immenses et étranges machines de marbre *« buvant un flux d'étoiles »,* conçues et construites en 1740 à la demande de l'un des grands esprits du dix-huitième siècle, le sultan Jai Singh. Le texte qui naquit de cette visite, *La prosa del observatorio,* est enfin traduit – de façon superbe – par Laure Bataillon. Il est accompagné des photographies de Cortazar, remarquablement tirées d'une pellicule de qualité médiocre par le photographe Antonio Galvez.

C'est un livre incantatoire, dédié à la mystérieuse rencontre de phénomènes qui, pour échapper aux règles de la stricte rationalité, n'en participent pas moins d'une structure cohérente, mathématique et poétique, de l'univers, où le mouvement des étoiles et celui des anguilles établissent, par exemple, de troublantes correspondances.

Cortazar, dans cette *Prose de l'observatoire,* cherche, de toute la force de son lyrisme, de toute la subtilité de ses métaphores, de toute la puissance de son imagination, à échapper au destin de l'homme occidental emprisonné dans les limites de la raison cartésienne, pour s'ouvrir



complètement au mystère du monde : *« Je voudrais émerger en un champ de contact que le système qui a fait de moi ce que je suis nie avec force cris et théorèmes... Je sais que Jai Singh était avec nous, du côté de l'anguille traçant son idéogramme planétaire dans l'obscurité qui désole la science et lui fait s'arracher les cheveux. »*

P. L.

★ **LA PROSE DE L'OBSERVATOIRE, de Julio Cortazar, *traduit de l'espagnol par* Laure Bataillon, Gallimard, 130 p., 150 F.**

L'exploration de Roberto Juarroz

Une tentative passionnée pour réconcilier la poésie et la pensée.

« A *QUOI bon des poètes ? »,* se demandait Hölderlin. *« Le poète est celui qui dit les choses essentielles »,* affirmait Elisabeth Browning. Eluard annonçait, avec un bel optimisme, l'avènement futur de l'évidence poétique : *« Toutes les paroles seront sacrées et l'homme, s'étant enfin accordé à la réalité, qui est sienne, n'aura plus qu'à fermer les yeux pour que s'ouvrent les portes du merveilleux... »* Et Pierre Jean Jouve notait, mine de rien : *« Nous avons aujourd'hui des théoriciens de la Poésie : en général ils ne sont pas poètes. »*

Pour Roberto Juarroz, le grand poète argentin dont l'œuvre entière obéit à l'injonction de la *Poésie verticale* (1), la relation décisive, à la fois problématique et féconde, confronte l'espace de la poésie et l'espace de la réalité : *« La poésie est une tentative risquée et visionnaire d'accéder à un espace qui a toujours préoccupé et angoissé l'homme : l'espace de l'impossible, qui parfois semble aussi l'espace de l'indicible. »*

Toute la quête de Juarroz a été orientée vers cet *« impossible ».* Son livre *Poésie et Réalité* se présente comme une évocation de cette tension obsessionnelle, vécue ainsi qu'une *pérégrination* de son propre destin à travers le langage.

A proprement parler, il ne s'agit pas d'un essai, mais d'une mise à la question d'une expérience intensément éprouvée et qui veut sans cesse donner ses preuves. C'est pourquoi Juarroz mêle des poèmes aux discours :

« L'office de la parole
est que le monde puisse dire le
[monde,
que le monde puisse dire
[l'homme.
La parole : ce corps vers tout.
La parole : ces yeux ouverts. »

La réflexion vient en écho, pour faire escorte au poème, jamais pour le réduire ou l'enclore : *« Penser et sentir sont une seule et même chose, comme l'intelligence et l'amour, l'action et la contemplation. L'homme a été obstinément trompé et divisé. Sa capacité d'imaginer, son pouvoir de vision, sa force de contemplation, ont été relégués dans la marge du décoratif et de l'inutile. La poésie et la philosophie se sont séparées à certain moment catastrophique de l'histoire de la pensée. Le destin du poète moderne est de réunir la pensée, le sentiment, l'imagination, l'amour, la création. Et cela comme forme de vie et comme voie d'accès au poème, qui doit façonner cette unité. »*

Plus qu'un plaidoyer qui voudrait convaincre, le livre de Roberto Juarroz apparaît comme un viatique pour tous ceux qui entendent ajouter du réel au réel ; pour ceux qui savent que *« la poésie est beaucoup plus qu'un genre littéraire ou qu'une simple formule ludique ».*

Le recueil des dialogues de Juarroz avec Guillermo Boito, qui est paru en même temps, sous le titre de *Poésie et Création,* poursuit, sur un mode plus spontané, la même exploration fervente et lucide. C'est un bonheur rare que d'écouter cette voix qui procède par éclair et qui ne craint ni l'effraction, ni la révélation, ni le mystère.

ANDRÉ VELTER.

★ ***POÉSIE ET RÉALITÉ,*** **de Roberto Juarroz, traduit de l'espagnol par Jean-Claude Masson, éd. Lettres Vives, 60 p., 69 F.**

★ **POÉSIE ET CRÉATION, dialogues de Roberto Juarroz avec Guillermo Boito, traduits de l'espagnol par Fernand Verhesen, éd. Unes (B.P. 59, 83490 Le Muy), 156 p., 120 F.**

(1) *Poésie verticale,* Fayard, 1980 ; *Quinze Poèmes,* éd. Unes, 1983 ; *Nouvelle Poésie Verticale,* Lettres Vives, 1984 ; *Neuvième Poésie verticale,* éd. Brandes, 1986. Traduction de Roger Munier.

Une mémoire trop lourde

L'enquête de l'Uruguayen Fernando Butazzoni sur une jeune femme victime des tortionnaires d'Argentine

IL est des livres dont on ne parle pas facilement. Le trouble que suscite le roman de l'Uruguayen Fernando Butazzoni coupe court aux commentaires. *« Ce livre,* précise l'auteur, *est le fruit d'une longue obsession. Durant mon voyage en Suède, il y a quelques années, un ami intime me rapporta l'histoire de Julia Flores. Bien que j'aie connu différents témoins des camps d'extermination de l'Argentine de Videla, je n'ai eu de cesse d'en savoir plus sur cette jeune fille, cette Uruguayenne de vingt-cinq ans prise au piège de ce moulin de terreur. J'ai parlé avec bien des gens, lu des lettres et des confessions, respecté quelques silences. Et c'est ainsi que, peu à peu, j'ai écrit ce roman. »*

En Suède, donc, un immigré uruguayen, le narrateur, rencontre Julia Flores. Une idylle se noue, pleine de passion et d'illusions, que va ruiner la mémoire, ouverte comme une plaie, de cette jeune femme rescapée d'une usine de mort, le camp militaire de La Perla, près de Cordoba. L'amour ne résiste pas au dégorgement de l'horreur, la torture par un capitaine qui s'efforce ensuite de gagner l'affection de sa victime, l'assassinat des récalcitrants à coups de bâton dans les écuries, les « transferts » quotidiens où sont menés au peloton les condamnés choisis la veille par un responsable.

Le sursis qui, sous les yeux de Julia Flores, a pris fin pour des centaines d'hommes, de femmes, d'adolescents *« disparus sans autres renseignements »,* elle y renoncera de son propre gré, parce qu'il est pire que la mort elle-même. Trop imprégnée de nuit et de brouillard, elle se suicide à Malmö, dans un de ces pays civilisés où l'anéantissement est le privilège du choix démocratique, alors qu'il est imposé à coups de bottes et de slogans dans les régimes militaires.

Le récit, sans pathétique ni indignation, montre avec quelle facilité se délite la frontière entre les valeurs spécifiquement humaines et la rigueur des lois qui les rabaissent en prétendant les élever. Quoi de plus banal que le propos des tortionnaires de La Perla ? Ils ne souhaitent rien tant que d'assurer la grandeur de l'Argentine, éviter l'anarchie au pays, accéder à la promotion puis à la retraite, équilibrer salaire et surcroît de travail, prendre le plaisir à la sauvette et combler çà et là les insatisfactions de l'amour. Sans l'uniforme, la « gégène » et le fusil qui leur donnent mauvais genre, on les prendrait pour le commun des électeurs plébiscitant la main de fer ou de velours qui gouvernera leur destinée.

Il a suffi d'une armée de parade, sans qualité guerrière, pour faire le ménage en découvrant de la saleté partout. Rien que de très ordinaire, dira-t-on. Cependant, en quelques années, l'ordinaire a cessé de se confondre avec le tolérable. Aucune comptabilité de chambres à gaz n'a le poids d'un savoir tant que pèse encore l'ignorance qu'une seule victime en contient six millions. C'est un constat que Butazzoni a su dresser.

JEAN LESCUREL.

★ **LE TIGRE ET LA NEIGE, de Fernando Butazzoni, traduit de l'espagnol par René Pons. Editions de l'Aube (84240, la Tour-d'Aigues), 195 p., 90 F.**

– Signalons également les entretiens d'Ernesto Sabato avec Carlos Catana, réunis sous le titre *Mes fantômes.* Traduit de l'espagnol par Jean-Marie Saint-Lu et Lucien Mercier. Présentation de Marie-Eugénie de Pourtalès. Belfond, 190 p., 98 F.

● LETTRES JAPONAISES

UN ENTRETIEN AVEC RENÉ SIEFFERT, LE TRADUCTEUR

« Le Dit du Genji » : un fleuve sans fin

« Quelle originalité présente la seconde moitié du *Dit du Genji* par rapport à la première ?

– On peut distinguer plusieurs cycles qui diffèrent d'une manière sensible, non seulement par le contenu, ou les personnages qui *tour à tour* occupent le devant de la scène, mais par le style même. Celui-ci évolue, en effet, dans le sens d'une complexité, d'une ampleur et d'une subtilité croissantes. Cela, me semble-t-il, ne fait que traduire la maîtrise, la *sûreté de main* acquises par l'auteur. Jusqu'au livre 33, avec lequel s'achève la première partie, il s'agit d'une sorte de biographie amoureuse et politique du Genji. Puis un autre récit va commencer, qui se poursuivra jusqu'au livre 54. Les dix derniers livres forment une sorte de « roman dans le roman » que l'on pourrait presque lire indépendamment : il s'agit là, à mon sens, du roman psychologique le plus étonnant, par sa subtilité et sa pénétration, qui ait jamais été écrit dans aucune langue.

» Une histoire très différente de celles qui précèdent, toute en demi-teinte, imprégnée d'une insondable mélancolie qui se termine sur une phrase grammaticalement incomplète, que je rends par des points de suspension. Ultime effet de l'art ou mort inopinée de l'auteur ? Peu importe. Le récit, dans son ensemble, est pareil au fleuve sans fin qu'est l'histoire des hommes, semblables et interchangeables sans jamais être identiques, à l'image des gouttes d'eau qui composent ce même fleuve, comme l'a dit admirablement Kamo no Chomei dans ses *Notes de l'ermitage,* au treizième siècle. Cette opposition entre l'immuable et le « fluant » étant l'un des principes majeurs de l'esthétique japonaise.

– *Le Dit du Genji* peut-il être considéré comme un document de valeur historique ?



IN L'ART JAPONAIS/FERNAND HAZAN

Torii Kiyonobu : *Scène galante.*

– A l'arrière-plan des épisodes, toute une société courtoise *revit sous nos yeux.* Mais la psychologie, les comportements, sont certainement ceux des contemporains de l'auteur, qui en a saisi les traits sur le vif. Il y a une vérité psychologique incontestable du récit. Ainsi Murasaki décrit-elle, avec une finesse *inimitable,* les conséquences de certaines réalités historiques : elle montre, par exemple, les formes particulières que revêt la jalousie dans une société polygame où la notion de mariage telle que nous l'entendons en Occident est absente, mais s'inscrit dans un système d'union politique sur quoi reposa le pouvoir de l'ambitieuse famille des Fujiwara. Si la vie amoureuse à la cour était relativement libre, elle était limitée par les exigences de réputation. Il me semble que l'un des prodiges de cet ouvrage est de nous faire comprendre, à un millénaire de distance, les pensées et les sentiments les plus intimes des personnages, bref, leur vision *du monde.*

– L'auteur manipule environ trois cents personnages sur trois générations. Cela doit poser des problèmes énormes au traducteur ?

– Pendant vingt ans, j'ai reculé devant la traduction du *Genji. L'*expérience est éprouvante. Voilà une femme qui se met en scène elle-même, introduit une sorte de complicité avec le lecteur à travers des apartés et dépeint ses personnages avec une extrême sensibilité, mais en les tenant à une certaine distance... Et le tout dans un style qui ressemble à *une musique légère...* Il faut en quelque sorte entrer dans l'esprit de l'auteur. J'ai procédé en lisant de longs passages et en relevant les mots inconnus ou les obscurités. Puis, peu à peu, des fragments de phrases se constituaient *en français, et je me mettais* à écrire presque sans rature. J'enregistrais, puis j'écoutais le texte à la main pour vérifier si le rythme coulait bien. En traduisant, j'ai été obligé de choisir un style afin d'obtenir une certaine *homogénéité. J'ai pris finalement* Saint-Simon pour modèle, car il a décrit un milieu du même type : un monde fermé avec ses cancans, ses ragots, ses intrigues.

» En outre, je me suis efforcé de franciser le vocabulaire. Certains mots sont intraduisibles (noms de plantes, de couleurs, de vêtements, d'ustensiles : il fallait trouver des solutions tenant compte de la nature de l'œuvre et du public auquel je destinais ce travail. J'ai donc choisi des équivalents approximatifs plutôt que d'alourdir le texte de mots japonais qui n'auraient rien ajouté à sa compréhension. J'ai tenté aussi de transposer les termes qui, en japonais, et singulièrement dans la poésie et dans le langage des femmes de Heian, permettent de jouer sur une gamme étendue de nuances. Enfin, je me suis astreint à respecter scrupuleusement le mouvement de la phrase, le rythme souvent complexe et toujours oratoire d'un texte qui était *destiné à être lu à haute voix.*

– Que retirez-vous de cette *« relation »* suivie avec Dame Murasaki ?

– Le souvenir d'une présence de tous les instants, obsédante et parfois pesante, mais d'une fascination aussi, une sorte d'envoûtement, de possession dont il est difficile de *se détacher.* Après avoir achevé la première partie, j'avais, d'ailleurs, été tenté de rompre, et la brouille a duré des années...

Propos recueillis par
PHILIPPE PONS.

La vie de cour dans l'ancien Japon

(Suite de la page 9.)

Si, à près de mille ans de distance, *le Dit du Genji* demeure si cher aux Japonais, c'est surtout qu'il reflète une sensibilité diffuse, mais non moins prégnante, qui constitue l'une des trames de leur culture : le sentiment de l'universelle impermanence de ce monde et de la vanité ultime de toute expérience humaine. Ce sentiment, qu'ils rendent parfois par l'expression *mono no aware* (la beauté poignante de la fragilité des choses), est peut-être moins contradictoire qu'on ne le pense avec le dynamisme de leur société : comme les hindouistes, les Japonais sont pénétrés de l'idée de néant, mais à la différence de ceux-ci qui s'immobilisent dans leur refus, les Japonais semblent avoir découvert dans l'impermanence du monde une force *mobilisatrice.*

La cour de Heian prisait le cérémonial, le faste, l'élégance et une mélancolie qui n'est sans doute pas étrangère à l'influence du bouddhisme, pour lequel le monde est un lieu de souffrance. Un sentiment que l'on retrouvera sous une autre forme à l'époque Edo (1603-1868) avec la notion d'*ukiyo* (le monde flottant). Le Genji, en apparence un parfait séducteur, volage et frivole, est souvent assailli par cette mélancolie lorsque les images du plaisir s'évanouissent ; il restera d'ailleurs la proie d'un tourment secret.

La seconde partie de l'ouvrage, pour laquelle René Sieffert a introduit le sous-titre d'*« Impermanence »* (la première comportant celui de *« Magnificence »* et s'achevant sur une sorte d'apothéose du Genji), est *empreinte de cette coloration* pessimiste : le temps passe inexorablement, écrasant les héros, qui cherchent en vain à conjurer cette impermanence à laquelle nul ne peut se soustraire, ni par l'ambition ni par l'*amour, et qui fait toute l'intensité* psychologique d'une œuvre sans égale.

Ph. P.

★ **LE DIT DU GENJI, de Murasaki Shikibu, traduit du japonais par René Sieffert, tome I : *Magnificence,* tome II : *Impermanence.* Presses orientalistes de France. Les deux volumes sous emboîtage, 695 F.**

Autres parutions

● *Masque de femme,* de Fumiko Enchi. Une variation moderne sur les masques du théâtre nô par une romancière, née en 1905, qui a adapté *le Roman de Genji.* Traduction de René de Ceccatty et Ryoji Nakamura. Gallimard, 148 p., 88 F.

● *Des Japonaises.* Un ouvrage collectif sur les Japonaises des années 80, leur manière de vivre à la fois les bouleversements de l'époque et la fidélité au passé. Traduction de Hideko Fukamato et Catherine Pigeaire. Des femmes, 238 p., 105 F.

● *Vie d'une amie de la volupté,* de Ihara Saikaku. Par un romancier du dix-septième siècle, l'autobiographie d'une vieille femme qui avait cru à la liberté de l'amour. Le livre a été publié pour la première fois en France en 1975. Traduction, préface et notes de Georges Bonmarchand. Gallimard/UNESCO, « Connaissance de l'Orient », 246 p., 38 F.

● *La Sumida,* de Nagaï Kafu. Une autre réédition importante. Un roman du début du siècle par un des auteurs les plus marquants de la génération de Meiji. Traduction, préface et commentaires de Pierre Faure. Gallimard/UNESCO, « Connaissance de l'Orient », 158 p., 33 F.

● *La Mort en été,* de Yukio Mishima. Dix nouvelles pour un portrait du Japon moderne. La première parution en France date de 1983. Traduit de l'anglais par Dominique Aury. Gallimard, « Folio », 308 p.

● *Voyageur de la cité flottante,* de John David Marley. Un regard britannique sur les mœurs japonaises. Traduit de l'anglais par Michel Waldberg. Denoël, 332 p., 148 F.

● *Colère, sexe, rire,* de Pierre Lévêque. Quand un universitaire helléniste étudie la mythologie nippone. Les Belles Lettres, 120 p., 85 F.

● *Le Démon du nô,* de Nobuko Albery. Exilée de son pays natal depuis les années 60, Nobuko Albery retrace dans ce roman la gestation du célèbre théâtre aux quatorzième et quinzième siècles. Traduit de l'anglais par Suzanne Mayoux. Gallimard, 356 p., 128 F.

● *Le Maître ou le tournoi de go,* de Yasunari Kawabata. La réédition d'un très beau livre sur le démon du jeu. Traduit du japonais par Sylvie Regnault-Gatier. Le Livre de poche, « Biblio », 158 p.

● *Scandale,* de Shûsaku Endô. Né à Tokyo en 1923, Shûsaku Endô met en scène un romancier qui enquête sur son double. Traduit du japonais par Catherine Ancelot. Stock, 286 p., 119 F.

CINÉMA

Francis Weber tourne une nouvelle version des « Fugitifs »

Le rire français à Hollywood

A Los Angeles et à Tacoma, Francis Veber tourne et produit pour les studios Disney le remake de son propre film les Fugitifs, avec une équipe entièrement américaine : un cinéaste français dans une situation sans précédent.

Francis Veber n'est jamais content. Etudiant en médecine pendant quatre ans, le petit-neveu de Tristan Bernard s'ennuyait dans les amphithéâtres. Journaliste de radio, il rongeait son frein. Il écrit sa première pièce à trente ans, bien tard juge-t-il, même si *l'Enlèvement* se joue avec grand succès. Scénariste du *Grand Blond avec une chaussure noire* pour Yves Robert (1972) et de *l'Emmerdeur* pour Edouard Molinaro (1973), il regrette de ne pas être le metteur en scène de Pierre Richard pour le premier, de Lino Ventura et de Jacques Brel pour le second. Il ne s'émeut guère de ce que ses impeccables scénarios soient rachetés par un studio américain, que *l'Emmerdeur* soit offert à Billy Wilder, qui en tire *Buddy Buddy*, interprété par Jack Lemmon et Walter Matthau (1981).

Enfin lancé dans la réalisation pour *le Jouet* (1976), histoire drôle et cruelle d'un homme « acheté » pour distraire un enfant, Veber découvre en Pierre Richard un interprète de prédilection, un complice, un frère, sans perdre une once de son esprit d'autocritique, favorisé par l'échec du remake hollywoodien confié à Richard Donner et Richard Pryor.

Avec les Etats-Unis, une touche plus sérieuse est donnée quand Veber adapte pour le cinéma *la Cage aux folles*, la pièce de Jean Poiret, qui, après Paris, triomphe partout notamment dans toutes les villes américaines : à New York comme Los Angeles, à Chicago comme à Boston. Le film, italo-français, est partiellement financé par les Artistes associés, et Veber lié à son succès américain alors sans égal pour une production européenne (1979).

Cependant, Veber écrit *Coup de tête* et *Cause toujours tu m'intéresses*, deux histoires douces-amères assez subtilement jouées par Patrick Dewaere d'un côté, Jean-Pierre Marielle et Annie Girardot de l'autre, mais sans vraie réponse publique : il change d'optique. Si Pierre Richard doit beaucoup à Yves Robert, Veber doit beaucoup à Richard, et le lui prouve. En 1981, il l'unit à Gérard Depardieu pour la *la Chèvre*, reconduit le couple en 1983 avec les *les Compères* et en 1986 pour *les Fugitifs*. Chacun de ces films dépasse le million d'entrées à Paris, et Francis Veber, auteur complet, est en même temps consultant des studios Disney, payé fort cher pour donner son avis sur des scénarios. D'autres producteurs le sollicitent ; en 1987, il s'est, en fait, installé à Hollywood. Provisoirement ?

Ce qui lui advient est sans précédent. Disney achète les droits des *Fugitifs* et demande à son auteur-réalisateur d'en produire lui-même le remake aux Etats-Unis, avec une équipe et une distribution entièrement américaines. Contrairement à *Trois hommes et un couffin*, qui a été adapté au contexte local et mis en scène par un autre réalisateur que l'orignial, *Fugitives* (titre provisoire du fait de l'existence d'une série de télévision homonyme) doit tout au seul Veber. Pignon (Pierre Richard), devenu Perry, est joué par Martin Short, Lucas (Depardieu) reste Lucas pour Nick Nolte. Seul le personnage qu'interprétait Michel Blanc a été supprimé, et celui du policier, confié au formidable James Earl Jones (*Gardens of Stone*, de Coppola), sensiblement amplifié. Quant à la scène finale, qui menait Pignon, sa fille et Lucas de France en Italie, elle se passe cette fois à la frontière américano-canadienne.

Un ouvrage récent recensait les gens du cinéma français qui ont fait carrière aux Etats-Unis (1). Parmi les metteurs en scène, très rares sont ceux qu'Hollywood a appelés au vu de leur réussite européenne : Tourneur, Duvivier, Clair, Malle, Gavras. Veber prend la suite, et s'en trouve bien. Sa tension sur le plateau n'a ps diminué, non plus que son angoisse quant au résultat : *« On n'imagine pas*, explique-t-il, *comme c'est difficile de diriger un film dans une langue étrangère. »* Et d'ajouter : *« Un metteur en scène à Hollywood, c'est « a king who can be fired »*, un roi qui peut être viré (par le studio).

Los Angeles « Downtown », centre originel de la ville. Dans un *immeuble de bureaux désaffecté*, à moins de 100 mètres du nouveau musée d'art contemporain et de son environnement architectural audacieux, Francis Veber l'exigeant a fait reconstituer le commissariat de police ; des clochards, des drogués, vrais ceux-là, entourent le building fatigué. Un étage entier figure le poste central de Tacoma, cette ville industrielle en déclin de l'Etat de Washington, sur le Pacifique, où l'on a tourné les extérieurs. Le moindre faux bureau où est posé l'annuaire de l'Etat, le moindre faux dossier dont la tranche porte le nom de Tacoma, *débordent de ces petits détails vrais* qu'on ne verra pas à l'image, mais qui assurent pourtant la véracité de l'histoire.

On tourne cette nuit dans le quartier d'Hollywood, qui, malgré son nom, ne prête plus guère au rêve : peu *sûr, hanté par les drogués, les ivrognes* et les voyous, le quadrilatère où se trouve l'immeuble-décor est cerné par de vrais policiers. Ici même, l'an dernier, l'équipe de Spielberg portait des gilets pare-balles : on est à un bloc de Hollywood Boulevard, du Granman Theatre et du Walk of Fame, où sont inscrits dans les étoiles du trottoir les noms des plus célèbres personnalités du show-biz...

Le lendemain, nouveaux extérieurs dans Los Angeles Downtown : une boutique de hot-dogs minable, c'est le quartier des marchands de fringues importées d'Extrême-Orient et vendues par des Mexicains récemment installés. Dans les kiosques, la presse est en espagnol. Posées en vertical le long d'une cheminée d'usine en ruine, les lettres de métal formant le mot Bendix, vieilles comme la marque qu'elles épellent, achèvent de rouiller. La doublure de James Earl Jones, imposante silhouette *noire* d'un ancien champion de boxe, ne perd pas son temps entre les réglages : il vient de racheter treize mille pantalons à un intermédiaire italien débarqué sur le tournage on ne sait comment. Quant à ce figurant pakistanais qui passe et repasse, s'intéressant à toutes les conversations, il me demande aimablement qui est cet homme brun, à l'allure et à l'accent français, à qui je parle souvent...



D.R.

Francis Weber, Martin Short et Nick Nolte (de gauche à droite) sur le tournage.

Le film sortira aux Etats-Unis pour Noël prochain, dans l'ensemble des villes-clés du territoire. Comme toujours, le premier week-end sera décisif et déterminera les efforts publicitaires menés ensuite. On peut *espérer une recette intérieure de* 50 millions de dollars, chiffre moyen des récentes productions Disney, qui, des Big Eight, les huit grands studios, a été le plus favorisé ces dernières années. Mais Francis Veber feint de n'y point trop penser encore : il a d'autres projets avec Warner et les Artistes associés, songe aussi à retourner en France, à faire des films avec ses amis, et peut-être à penser à la littérature : *« Dans un scénario, il faut toujours retrancher. Pas dans un roman. »*

OLIVIER BARROT.

(1) *Paris-Hollywood*, par Dominique Lebrun. Hazan, 1987.

MUSIQUE

« La Clémence de Titus » au Festival de Salzbourg

Un péplum abusif

A trois semaines d'intervalle, il n'est pas possible d'éviter, pour la nouvelle Clémence de Titus de Salzbourg, la comparaison avec celle d'Aix-en-Provence qui la surclasse nettement.

On n'en est plus à découvrir le dernier opéra de Mozart écrit en quelques semaines pour le couronnement de l'empereur Léopold II comme roi de Bohême à Prague, mais les problèmes d'interprétation, de mise en scène en particulier, restent toujours délicats pour une œuvre qui semble marquer un retour en arrière, vers la forme désuète de l'*opera seria*.

La réalisation de Peter Brenner est tombée dans l'ornière de la fausse évocation antique, pis, du tape-à-l'œil qui est souvent le péché mignon de Salzbourg. Enrico Job, le décorateur, a « complété » les admirables galeries du manège au rocher *par des volées d'escaliers et, malheureusement*, par un petit théâtre en forme de bonbonnière installée au centre. Il fallait, certes, un lieu plus discret et intime pour les débats de conscience des personnages, mais quel dommage d'avoir planté ces trois obélisques soutenant des rideaux verts qui décrivent un ovale ventru détruisant l'harmonie de la façade rocheuse !

Le mobilier et les costumes jouent sur l'équivoque des styles antiques et Empire, avec un charme certain, mais qui accentue la distanciation. Ce ne serait pas grave si les rapports entre les personnages n'étaient pas trop stéréotypés, *les gestes assez* « convenus » pour « occuper » les airs plutôt que pour approfondir les sentiments, et si surtout les grandes scènes d'ensemble (la procession des offrandes, l'incendie à Rome, le pardon final) ne paraissaient aussi faibles et parfois pompiers.

Du haut de son piédestal

Peter Brenner a voulu, en effet, absolument *utiliser l'espace dans* toute son ampleur, mais avec des jeux de scène contestables, inutiles ou pagailleux : le sac du palais de Titus et la riposte des troupes fidèles prêtent à rire ; on ne comprend pas comment douze conjurés peuvent être arrêtés, alors que Vitellia et Sextus ont tant de mal à coordonner leurs décisions ; on s'étonne que Titus fasse grâce si facilement à tous ces gens, alors qu'ils n'ont pas les mêmes raisons de renoncer à leur dessein que les grands coupables... Enfin, le tableau ultime qui voit l'empereur abusivement statufié de son vivant, et pardonnant du haut de son piédestal poussé par les conspirateurs, relève du péplum le plus ridicule.

Rappelons seulement qu'à Aix, Cacoyannis avait su faire jouer cette œuvre avec une intimité, une émotion, une grandeur, qui en estompaient les côtés schématiques et formalistes, pour en extraire la vérité racinienne des chœurs dans les splendides décors, très stylisés, de Nicholas Georgiadis.

Ce n'est pas que la distribution de *Salzbourg soit médiocre*, on s'en doute, mais elle ne brille pas non plus du même éclat : la Vitellia impérieuse et brutale de Carol Vaness n'a pas la même séduction suprême et la complexité de Charlotte Margiono, même si elle témoigne d'une réelle force *dramatique* : Gösta Winbergh correspond au portrait dessiné par le metteur en scène d'un Titus névrosé (encore un !) et implicitement plutôt que foncièrement magnanime, avec son timbre perché, un peu mince malgré sa couleur, à l'ouvrage dans les vocalises trop rapides.

Christine Barbaux, lumineuse *Servilia*, *Martha Senn, Annius* à la voix tendre et fragile, Lazlo Polgar, très beau Publias, assez inquiétant, forment un ensemble de qualité. Mais on se souviendra surtout du Sextus très émouvant de Dolorès Ziegler, voix claire et frémissante de jeune cantatrice pleine de flamme, mélancolique ou pathétique, au cœur labouré par cet amour pour Vitellia qui veut l'obliger à tuer Titus, son meilleur ami. Les chœurs, superbes, sont ceux de l'Opéra de Vienne.

C'est Ricardo Muti qui dirige la représentation et l'on peut imaginer toute la finesse avec laquelle il mène le Philharmonique de Vienne, la subtilité du phrasé, l'intensité à la crête de la vague. Mais elle paraît cependant *trop discrète, dans* le style de l'*opera séria* où c'est le chanteur qui fait tout, tandis qu'Armin Jordan contribuait à la présence du drame à Aix par l'énergie, la chaleur qu'il communiquait sans cesse aux voix comme à l'orchestre, la présence même de Mozart.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 13, 21 et 28 août (19 heures).

« Le Soviet », de Mikhaïl Toumanichvili

La publicité du film de Mikhaïl Toumanichvili, déjà responsable d'un titre français particulièrement stupide, *le Soviet*, ajoute un sous-titre, *la Revanche*, pour faire croire à un Rambo russe d'avant Gorbatchev.

Il s'agit d'un affrontement au cours de manœuvres dans le Pacifique entre soldats soviétiques et américains, dont un vétéran, effectivement inspiré de Rambo. Un soldat perdu, qui a commis de telles horreurs au Vietnam qu'il ne peut plus revenir aux Etats-Unis. Il n'a fait qu'obéir aux ordres d'un officier politicard véreux et en plus, par suite d'une erreur humaine, a été brûlé au napalm.

C'est dire qu'il se ronge, et quand l'officier véreux lui propose une dernière mission, il accepte mais décide de lancer un missile nucléaire réellement chargé, *seul moyen de s'en sortir*, dit-il aux marins qu'il entraîne dans sa rébellion. Raisonnement douteux, mais qui montre bien les dangers de l'individualisme américain, alors que l'officier soviétique ne fait rien sans son équipage.

*Il se portera au secours d'un sym*pathique jeune couple américain échoué sur une île déserte, empêchera le missile nucléaire de partir, sera abattu dans le dos, et ses compagnons iront annoncer la triste nouvelle à son père, un beau vieillard au visage creusé, qui fermera les yeux, retenant ses larmes.

Décidément, *le Soviet* n'a rien à voir avec *Rambo*. Ce n'est pas un film d'action. *Il est plus didactique* que lyrique. Les massacres ne sont pas spectaculaires, et ne prennent qu'une faible partie de l'histoire. Le reste décrit la vie des marins soviétiques qui rêvent de revenir dans leur village, et des Américains qui préparent d'un côté les manœuvres et de l'autre les magouilles. Ils parlent anglais, n'arrêtent pas de parler, et leur voix est recouverte par la traduction en russe.

Résultat : une esthétique de téléfilm, bavard, trop lent. Un divertissement sans ambition, qui n'a pas eu d'ennui avec la censure. En ce sens, c'est intéressant à voir.

COLETTE GODARD.

EXPOSITIONS

A Carcassonne, Toulouse et Montauban

L'abstraction continue

Où sont les grands abstraits français ? Réponse dans plusieurs expositions méridionales.

L'abstraction lyrique, ou informelle, ou expressionniste, peu importe le mot, ne saurait se soustraire aux règles qui commandent depuis plus d'un siècle au système esthétique et économique des avant-gardes. Moderne, ultramoderne *dans les années 50, elle* a connu ensuite, naturellement, désaffection et redécouverte, académismes et renouvellements. Certains de ses adeptes n'ont pas changé, d'autres ont cherché et cherchent encore à tirer de leur art des ressources inattendues. L'exercice est d'autant plus périlleux que, abstraits, ils ne peuvent jouer ni du sujet ni de la figure. De là sans doute le sentiment, fort *excessif assurément, qui professe* que cette abstraction a vite et mal vieilli.

Les œuvres récentes de Hans Hartung exposées à Carcassonne sont à cet égard exemplaires d'une volonté intransigeante de changement, à *laquelle* il peut arriver de préférer heurter plutôt que de renoncer. S'étant saisi d'un instrument singulier, un sulfateur à vigne, l'artiste lance sur le blanc de la toile préparée d'innombrables taches de couleur qui composent une sorte de tapisserie diaphane et aérienne. Nébuleuses, un peu « chinoises » et légèrement « pollockiennes », ces danses browniennes en jaune et bleu, *si élégantes*, si légères, manquent quelquefois de densité. On croirait que le peintre, qui dirige sans hésitation cette pluie d'éclaboussures, a jugé suffisant de démontrer *encore* une fois sa maîtrise et privé sa peinture de la violence qui la justifiait autrefois. Ce que l'on voit ici, ce sont des Hartung séduisants, mais des Hartung dans le style d'Hartung, des variations sur une idée apparue dans les années 60, des abstractions cédant à la tentation du décoratif.

Le *décoratif*, c'est l'ennemi précisément. On le vérifie à l'étape suivante, au réfectoire des Jacobins de Toulouse où le futur musée d'art contemporain de la ville présente sa collection de peintres abstraits. Elle a été conçue selon un schéma binaire : les années 50 d'un côté – les « vieux » en somme, – les années 80 de l'autre – autrement dit les « jeunes ». Ce système, qui a le grave défaut d'ignorer les générations intermédiaires, de Hantaï à Support-Surface, juxtapose Poliakoff et Autard, Hartung et Frydam, Bissière et Plagnol. *Il* n'est pas sûr qu'une confrontation si brutale soit très nécessaire.

Il est encore plus douteux qu'elle tourne à l'avantage des « jeunes », dont quelques-uns se révèlent plus pasticheurs qu'inventifs, emprisonnés dans des références et des habitudes dont ils n'ont pas encore eu le temps de sortir, ni même de *prendre* conscience. On en dirait autant des abstraits espagnols qui complètent l'accrochage. L'hispanophilie, quand elle se permet toutes les indulgences, n'est plus qu'une manie. Et l'abstraction, quand elle se vide de sa substance, n'est plus qu'une mode et une convention.

Le même danger menaçait Olivier Debré. La solution de facilité, dans son cas, eût été de continuer à *peindre de longues toiles pâles* rehaussées de rares empâtements et striées de coulures habilement dirigées. Il est clair désormais que l'artiste a su conjurer la menace et trouver à l'intérieur de son inspiration et de sa technique les moyens d'une métamorphose. Deux changements ont été sans doute décisifs, l'un affectant le chromatisme, l'autre la composition.

Abandonnant les harmonies à dominantes estompées, les jaunes clairs, les terres, les bleus délavés, Debré a peu à peu hissé ses couleurs jusqu'à une sorte de « fauvisme abstrait ». Inattendu disciple de Matisse et de Dufy, il semble se délecter désormais de roses thyriens, de verts acides, de rouges et de carmins purs qui mettent le feu à ses *toiles. Les dissonances se font plus* nombreuses, plus risquées et plus heureuses. On découvre ainsi un peintre qui passe de l'aigre au chaleureux, du voluptueux au froid, de la flamme à la glace. On découvre un peintre français de la qualité d'un Sam Francis ou d'un Clyfford Stil.

Cette révolution des couleurs s'appuie sur un travail de construction nouveau. Au dispositif en longueur, scandés de rares obliques redressées – dispositifs qui glissaient à la frise et semblaient se vouloir trace d'un mouvement du bras et du corps, – Debré substitue de plus en plus volontiers des organisations d'une géométrie complexe. *Une structure se devine*, telle que les points les plus vivement colorés occupent les sommets d'un triangle ou les angles d'un carré.

Olivier *Debré* ne s'est point pour autant converti à la rigueur d'une peinture au compas ou au tire-ligne. Simplement, si l'on peut dire, il a pensé que son œuvre avait besoin d'un surcroît de fermeté et d'un regain de vigueur. A la vue de ses toiles *récentes*, accrochées avec quelque maladresse dans les salles voûtées et roses, très roses, du musée Ingres, on ne saurait douter de la *légitimité de son évolution. Il est* mieux que jamais, et selon une formule qui s'appliqua jadis au nabi Maurice Denis, l'abstrait *« aux belles images »*.

PHILIPPE DAGEN.

★ Tours narbonnaises, cité de Carcassonne, jusqu'au *15 septembre*. *En même* temps, au musée des Beaux-Arts, Anna-Eva Bergman et Patrick Raynaud.

★ « Choix d'abstraits », réfectoire des Jacobins, Toulouse, jusqu'au 30 octobre.

★ Musée Ingres, Montauban, jusqu'au 4 septembre.

Mort du compositeur Giacinto Scelsi

Le compositeur italien Giacinto Scelsi est mort le 9 août, à Rome. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans.

Avec Giacinto Scelsi, né à La Spezia le 8 janvier 1905, disparaît l'une des figures les plus énigmatiques de la musique d'aujourd'hui. Il refusait obstinément de se laisser photographier et de parler de sa musique et se plaisait à brouiller les pistes quand on lui demandait la date de composition de telle ou telle de ses œuvres.

De sa brève autobiographie, rédigée sous forme poétique, on peut extraire quelques bribes qui éclairent déjà sur sa personnalité : *« Escrime, échecs, latin, une éducation médiévale. Un ancien château dans le sud de l'Italie. – Vienne : travail sur la dodécaphonie. – Londres : mariage. – Inde : yoga. – Népal. – Paris. – Concerts (...) à Rome : sons, vie solitaire, sons... »*

Outre son aisance à improviser au piano dès l'âge de cinq ans, on sait par ailleurs qu'il étudia la composition à Rome avec G. Sallustio et fut ensuite conseillé par Ottorino Respighi et Alfredo Casella, sans devenir cependant le disciple de l'un ou de l'autre. Une de ses premières œuvres, *Rotatives*, fut créée à Paris en 1931, sous la direction de Pierre Monteux, mais n'a pas laissé de traces.

Il fut parmi les premiers compositeurs italiens à subir, indirectement, l'influence de Schönberg, puis, à partir de 1948, il semble délaisser la musique au profit de la poésie. Il ne reprendra la composition qu'en *1952*, inaugurant à quarante-huit ans une nouvelle manière, la seule qu'il reconnaîtra désormais et dans laquelle il écrira près de quatre-vingts partitions dont les vingt premières sont pour des instruments solo, comme pour expérimenter et explorer un langage neuf où le quart de ton tiendra une place de plus en plus importante.

Par la suite, les effectifs s'amplifieront jusqu'au grand orchestre tandis que l'élément vocal deviendra le véhicule privilégié d'expérimentations nouvelles grâce à la rencontre de la *chanteuse japonaise Michiko* Hirayama, dont les techniques si diverses et si raffinées deviendront pour Scelsi une source d'inspiration très stimulante.

Presque inconnue en France jusqu'au début des années 70 – et à peu près ignorée en Italie, – la musique de Scelsi a été d'abord révélée par les fondateurs de l'ensemble l'Itinéraire qui, lors de leur séjour romain à la villa Médicis, furent tout heureux de se découvrir un grand-père spirituel. Peu à peu, des compositions parfois anciennes ont vu tardive*ment leur première audition, leur* premier enregistrement.

On apprenait ainsi à connaître l'œuvre, le style, mais le créateur demeurait toujours aussi impénétrable, à l'abri derrière une sérénité orientalisante qui pouvait sembler un peu ostentatoire, gentiment réfractaire aux investigations dont il se tirait par une pirouette ou un sourire. On avait pu le voir lors des concerts-rencontres à l'abbaye de Royaumont en *mai* 1987 assistant à l'exécution de plusieurs de ses œuvres, mais sans paraître y prendre vraiment part.

GÉRARD CONDÉ.

★ Les disques FY ont réalisé deux enregistrements consacrés à Scelsi : l'un comporte des œuvres chorales par le Groupe vocal de France (FY 119), l'autre des œuvres instrumentales par l'ensemble 2e2m (FY 103). La plupart des partitions de Scelsi sont éditées chez Salabert.

Spectacles

théâtre

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Le Punch du frappeur d'azur : 20 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Si jamais je te pince : 21 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Bérénice : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. *Simone Weil 1909-1943* : 21 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LE *PROLOGUE* (45-75-33-15). *Et si on faisait le noir juste une minute ?* : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. ◇ Le Petit Prince : 20 h. ◇ Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. ◇ *Contes érotiques arabes du XIVe siècle* : 20 h. ◇ La Ronde : 21 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : *20 h 30.*

POTINIÈRE (42-61-44-16). Frio-Frac : 20 h 30.

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20). Tokyo Bar-Hôtel : 21 h.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). ◇ Drôle de couple : 20 h 45.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Mathieu : 20 h 15. *Les majorettes se cachent pour mourir* : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Journal d'un loup-garou : 19 h. La Voix humaine : 20 h 30. La Femme rompue : 22 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30.

Les concerts

Jeudi 11 août

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE Philharmonie de chambre. 18 h 30, 21 h, Dir. Roland Douatte, 5, Rodesco (violon). Œuvres de Mozart, Pachelbel, Albinoni, Vivaldi.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE Orchestre de chambre Jean-Jacques Wiederker. 21 h. A. Wiederker (violon). Œuvres de Vivaldi, Mozart. Dans le cadre du festival Musique en l'île.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Arts antiqua de Paris, jusqu'au 22 septembre, 19 h 15, 21 h, Joseph Sage (contre-ténor), Michel Sanvoisin (fl., cromorne, bombarde), Raymond Cousté (luth, psaltérion).

SQUARE VIOLET. Pavillon chromatique. 15 h. Animation musicale d'après des œuvres de Ravel, Bach, Garner, Baden Powell.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT

(47-04-24-24)

La Petite Lise (1930), de Jean Grémillon, 16 h ; London Follies (1946, v.o.), de Wesley Ruggles, 19 h ; les Insurgés (1949, v.o.), de *John Huston, 21 h 15.*

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

(40-26-34-30)

Si vous avez manqué le début : Paris-banlieue : Versailles (1967) de A. Lamorisse, Si Versailles m'était conté... (1953) de Sacha Guitry, 14 h 30 ; Paris, Mai 68 : Cinétracts (1968) d'un collectif, Mourir à *trente ans (1982) de* Romain Goupil, 16 h 30 ; Paris-banlieue : Baby come back (1983) de Ph. Lopès-Curval, Enfants des courants d'air (1959) de E. Luntz, Nous les gosses (1941) de Louis Daquin, 18 h 30 ; Cinéma muet : Actualités Gaumont, le P'tit Parigot (1926) de R. Le Somptier, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; *Gaumont* Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

A LA POURSUITE DU SOLEIL D'OR. Film américain de Matt Cimber, *v.f. : Paramount Opéra, 9e* (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

INTRUDER. (*) Film philippin de Jopi Burnama, v.f. : Paris Ciné I, 10e.

MEURTRE A HOLLYWOOD. Film *américain de Blake Edwards, v.o.* : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *Pathé Marignan-Concorde*, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

POLTERGEIST III. Film américain de Gary Sherman, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e *(42-36-83-93)* ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e *(43-20-89-52)* ; *Mistral, 14e (45-39-52-43)* ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SOVIET. Film soviétique de Mikhaïl Toumanichvili, v.o. : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e.

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

BIRD (A., v.o.) : Forum *Horizon*, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BLOODSPORT (A., v.o.) : Forum *Horizon*, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BLUE-JEAN COP (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CAN'T BUY ME LOVE (A., v.o.) : *Forum Orient Express*, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CÉRÉMONIE D'AMOUR (**) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e *(47-42-60-33)* ; *Gaumont Ambassade*, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CRITTERS 2 (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e *(42-25-10-30)* ; *UGC* Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

EDDIE MURPHY SHOW (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Paris Ciné II, 10e (45-62-41-46).

LES ENFANTS DE L'IMPASSE (A., *v.o.)* : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

ENVOYEZ LES VIOLONS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

ET SI ON LE GARDAIT ? (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, *14e* (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le *Grand Rex)*, 2e *(42-36-83-93)* ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e *(48-28-42-27)* ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MILAGRO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-*Germain, 6e (42-22-72-80)* ; *La Pagode*, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MISTER DYNAMITE (Hongkong, v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

POUR UNE NUIT D'AMOUR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

LES PRÉDATEURS DE LA NUIT (*) *(Fr., v.f.) : Hollywood Boulevard*, 9e (47-70-10-41).

PUBLIVORE (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE QUATRIÈME PROTOCOLE (Brit., *v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e* (43-59-19-08).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; *UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94)* ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, *18e* (45-22-46-01).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LE TEMPS DU DESTIN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA TRAVESTIE (*) (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, *12e (43-43-01-59)* ; *Fauvette*, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., *v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34)*.

UN ÉTÉ A PARIS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

UNE BRINGUE D'ENFER ! (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e *(45-74-94-94)* ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

VICES ET CAPRICES (**) (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA VIE EST BELLE (Bel.-zaïrois) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *Gaumont* Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

A BOUT PORTANT (**) (A., v.o.) : *Action Christine, 6e (43-29-11-30).*

AENIGMA (*) (It., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

L'AMÉRIQUE INTERDITE (**) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LES AMOURS D'UNE BLONDE (tchèque, v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'AS DE PIQUE (Tch., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ATLANTIC CITY (Fr.-Can., v.o.) : *Denfert*, 14e (43-21-41-01).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BODY BIRD (, v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

BRADDOCK (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; *Sept Parnassiens, 14e* (43-20-32-20).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-*11-30)*.

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LE DERNIER TANGO A PARIS (**) (Fr.-It., v.f.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-*94-94)* ; *UGC Biarritz*, 8e (45-62-20-40).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Para*mount Opéra, 9e* (47-42-56-31).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

L'EXTRAVAGANT MR RUGGLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : *Ciné Beaubourg*, 3e (42-71-52-36).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA HORDE DES SALOPARDS (It., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LES INCORRUPTIBLES - (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

INSIDE DAISY CLOVER (A., v.o.) : *Racine Odéon, 6e (43-26-19-68)* ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

INVASION U.S.A. (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : *Epée de Bois, 5e (43-37-57-47)*.

LE JUSTICIER DE NEW YORK (**) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : *Cinoches, 6e (46-33-10-82)*.

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

MANHATTAN (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

MAXIMUM OVERDRIVE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

METROPOLIS (All., v.o.) : Ranelagh, *16e (42-88-64-44)*.

MISSION (Brit., v.o.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio *Galande*, 5e (43-54-72-71).

MURIEL (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, *v.o.*) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) : v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

OCTOPUSSY (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; *v.f.* : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; *Le Triomphe*, 8e (45-62-45-76).

LE PRÊTE-NOM (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE RETOUR DU BARBARE (, v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE RODEUR (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

SCARAMOUCHE (A., *v.o.*) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : *Le Saint-Germain-des-Prés*, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

WILLIE BOY (A.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Les séances spéciales

L'AMI AMÉRICAIN (*) (All., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 20 h.

AMORE (It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76) 13 h 50, 15 h 30, 17 h 10, 18 h 50, 20 h 30, 22 h 10.

BAMBI (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 13 h 50.

LES FOURMIS TISSERANDES (Fr., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

HISTOIRE DE LA VITESSE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) 19 h, 21 h.

LE LOCATAIRE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h.

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h

LA MARQUISE D'O (Fr.-All.) : *Denfert*, 14e (43-21-41-01) 15 h 40.

MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 18 h 30.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.

PEAU D'ANE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 14 h.

LE PROCÈS (Fr., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) 11 h 50.

RAINING IN THE MOUNTAIN (Hong Kong, v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) 12 h.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 17 h 45.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 45.

YAT-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h 10.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 12 AOUT

« Hôtels du faubourg Saint-Germain », 14 h 30, métro Chambre-des-Députés (Les Flâneries).

« Les appartements royaux du Louvre », 14 h 30, porche église Saint-Germain l'Auxerrois (C.A. Messer).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Image de la vierge romane aux Monuments français », 14 h 30, caisse du *musée (Approche de l'art)*.

« Les colonnades de Ricardo Bofill », 15 h 25, boulevard de Vaugirard (Isabelle Hauller).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, sortie métro Pont-Marie (Art et Histoire).

« La basilique de Saint-Denis », *15 heures, entrée (Paris et son histoire)*.

« Parcours insolite à la Cour des miracles », 16 h 30, métro Sentier (C.A. Messer).

« L'hôtel de Lassay », 14 h 30, 33, quai d'Orsay. Carte d'identité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

MONUMENTS HISTORIQUES

« *L'Opéra », 11 h 30, dans le vestibule.*

« *Le vieux village de Montmartre* », 14 heures, sortie métro Abbesses.

« Les arènes et les thermes de Cluny », 15 heures, sortie métro Monge (par escalier mécanique), place Monge.

« Le quartier des Halles et ses murs peints », 15 heures, sortie métro Rambuteau, côté centre Pompidou.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 11 août

TF 1

20.35 Feuilleton : Le vent des moissons. De Jean Sagols. Avec Jacques Dufilho, Annie Girardot (4e épisode). **21.55 Cinéma : l'Homme orchestre** ■ Film français de Serge Korber (1970). Avec Louis de Funès, Olivier de Funès, Noëlle Adam, Puk Adams. **23.20 Spécial Michael Jackson** (rediff.) **0.05 Journal et la Bourse. 0.20 Magazine : Minuit sport. 1.20 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.45 L'équipe Cousteau en Amazonie. 2.30 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.55 Alain Decaux face à l'histoire. 3.50 Documentaire : Histoire de la vie. 4.45 Documentaire : Histoires naturelles. 5.35 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 6.00 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

▶ **20.35 Cinéma : la Horde sauvage** ■■ Film américain de Sam Peckinpah (1969). Avec William Holden, Ernest Borgnine, Robert Ryan, Edmond O'Brien. **22.55 Musiques au cœur.** Symphonie nº 5 en ut mineur, op. 67 de Beethoven, par l'Orchestre national de France, sous la direction de Seiji Ozawa. **23.45 Informations : 24 heures sur la 2. 0.05 Jazz.** Fats Domino (Festival d'Antibes-Juan-les-Pins 1986).

FR 3

20.30 Téléfilm : Earth II. De Tom Gries, avec David Seville, Jim Gapa, Loren Huxley. **22.05 Journal et météo. 22.30 Magazine : Océaniques.** Alekan : la mémoire, ou des histoires de cinéma. **23.50 Musiques, musique.** 2e Ballade de Chopin, par Jean-Claude Pennetier, piano. Extraits de *Sodome et Gomorrhe*, de Proust, lus par Philippe Clévenot.

CANAL PLUS

20.31 Cinéma : la Voie lactée ■■■ Film français de Luis Bunuel (1969). Avec Laurent Terzieff, Paul Frankeur, Edith Scob, Bernard Verley. **22.10 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : Allan Quatermain et les Mines du roi Salomon** ■ Film américain de Jack Lee Thomson (1985). Avec Richard Chamberlain, Sharon Stone. **23.55 Cinéma : la Bidasse** □ Film américain de Howard Zieff (1980). Avec Goldie Hawn, Eileen Brennan, *Armand Assante*. **1.40 Cinéma : Les rats attaquent** ■ Film canadien de Robert Clouse (1982). Avec Sam Groom, Sara Botsford, Scatman Crothers.

LA 5

20.30 Téléfilm : Meurtre dans le miroir. De Richard Lang, avec Jane Seymour, Stephen Collins. **22.20 Série : Mike Hammer** (rediff.). **23.10 Téléfilm : Le justicier solitaire** Buford Pusser, un homme de loi prêt à risquer sa vie pour *défendre ses idéaux.* **0.00 Journal de minuit. 0.05 Téléfilm : Le justicier solitaire** (suite). **0.55 Série : Capitaine Furillo** (rediff.). **1.45 Journal de la nuit. 1.50 La fortune des Rougon** (rediff.). **2.45 Drôle de vie** (rediff.). **3.20 Vive la vie!** (rediff.). **3.45 Musique : Aria de rêve. 4.00 Belle rive** (rediff.).

M 6

20.30 Téléfilm : Les cavaliers du Pony express. *22.05 Série :* **Cagney et Lacey. 22.55 Série : Destination danger. 23.35 Six minutes d'informations. 23.45 Variétés : Gala Martin Luther King. 0.40 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.30 Feuilleton : L'âge heureux** (dernier épisode). **3.25 Feuilleton : Nans le berger** (7e épisode). **3.50 L'âge heureux** (rediff.). **4.45 Nans le berger** (rediff.). **5.10 Magazine : Matin chaud.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Mémoire du siècle. Jean Weinfeld, architecte. **21.00 Dramatique.** L'incendie, de Pierre Louki. **22.15 Fred Deux et son double.** La nuit blanche. **22.40 Musique : Nocturne.** La Roque-d'Anthéron, 8e Festival international de piano : Jean-Claude Pennetier. **0.05 Du jour au lendemain.** Le cinéma. 4. Autour de Bergman. **0.50 Musique : Coda.** Les chants du délire, avec Albert Marcœur.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 juin lors du Festival de Ludwigsburg) : Variations pour piano sur un menuet de Duport K 573, de Mozart ; Thème et variations pour piano en ré mineur, de Brahms ; Variations pour piano sur la basse continue du 1er mouvement de la cantate BWV 12, de Bach ; Trente-trois variations pour piano sur un thème de valse, de Diabelli *en ut majeur op.* 120, de Beethoven, *par* Alfred Brendel, piano. **22.37 Villes invisibles**, Petersbourg (Chostakovitch, Prokofiev, Tchaïkovski, Rimski-Korsakov, Ravel) : Sur une idée d'Italo Calvino (Griffes, Varèse, Schubert).

Vendredi 12 août

TF 1

13.40 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Série : Des agents très spéciaux. 15.15 Téléfilm : La mule du corbillard. De Claude Vajda, avec Madeleine Robinson, Sylvie Granotier, Jean-Pierre Thibault (rediff.). **16.50 Club Dorothée vacances.** Sablotin ; La chasse au trésor ; Jem et les hologrammes ; Le jeu de l'ABC ; GI Joe ; Clip Tang ; Dragon Ball. **18.10 Série : Chips. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.25 Météo et Tapis vert. 20.35 Jeux : Intervilles.** Floirac-Lunel. **22.20 Magazine : Ushuaïa.** Sommaire : Pôle 1986-1987 ; *Kilomètre lancé ; Les derniers des Inuits ; Le mystère* de Sir John Franklin ; Nobile mai 1928 ; Velvet Powls. **23.15 Journal. 23.25 Téléfilm : L'affaire Marie Besnard.** Avec Alice Sapritch (2e partie). **1.05 La Bourse. 1.10 Magazine : Minuit sport. 2.10 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.35 Documentaire : Frédéric Pottecher. 3.25 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 3.50 L'équipe Cousteau au Mississippi. 4.35 Musique. 5.05 Documentaire : Histoires naturelles. 6.00 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 6.25 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

13.35 Feuilleton : La sonate pathétique. 14.00 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.45 Jeu : Bing parade. Emission présentée par Thierry Beccaro, à Saint-Tropez. Avec Herbert Léonard et Bianca. **15.15 Feuilleton : Le chevalier de Maison-Rouge** (dernier épisode). **16.45 Feuilleton : Le chirurgien de Saint-Chad. 18.00 Série : Les deux font la paire. 18.43 Chimpe.** Spot de la Prévention routière. **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.10 Actualités régionales. 19.35 L'arche d'or.** *Présenté par Georges Beller.* **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Série : Les héritiers.** Photos de famille, de Juan Bunuel, avec Hélène Pechayrand, Marcel Cuvelier, Victor Garrivier. **21.55 Apostrophes d'été.** Magazine littéraire de *Bernard Pivot (rediff.). Sur le* thème « L'ambition politique », sont invités : Edgar Faure *(Mémoires)*, Franz-Olivier Gisbert *(Monsieur Adrien)*, Hervé Hamon et Patrick Rotman *(la Deuxième Gauche)*. **23.15 Journal. 23.30 Cinéma : le Matou.** Film de Jean Beaudin. Avec Serge Dupire, Guillaine Lemay-Thivierge, Monique Spaziani.

FR 3

13.30 Série : Cap danger. *Acte de courage.* **14.00 Magazine : 40e à l'ombre de la 3** (suite). Sommaire : Eté chic, été choc ; Look ; Top sixties ; Mamie, Papy ; Carte postale ; De âne à zèbre ; Les livres, les films et les tubes de l'été ; La 3, ça rafraîchit la tête ; Le tombeur ; La gueule du coin ; Déclic et déclac ; Jeu de la séduction. Invités : Michel Delpech, Kampione, Les vengeurs masqués. **De 17.00 à 18.00 Amuse 3. 17.00 Série : Les invisibles.** Le roi complote. **17.05 Série : Boumbo.** La glace à la vanille. **17.15 Dessin animé : Inspecteur Gadget.** La météo au Tibet. **17.35 Magazine : *Flash mag été.*** De Patrice Drevet. **18.00 Série : Colorado.** Les montagnes ne meurent pas. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Jouez la case. 20.05 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. **20.30 Feuilleton : Terre des gangs.** De Richard Sarafian, avec Michael Nouri, Brian Benben, Joe Penny, Richard Castellano (6e épisode). ▶ **21.20 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Les chevaliers de la mer. **22.05 Journal et météo. 22.30 Feuilleton : L'amour du métier.** D'Yves Laumet, avec Jacques Denis, Maïa Simon, Stéphane Goiraud, Fernand Sardou, Tsilla Chelton (4e épisode). **23.25 Musiques, musique.** 7e nocturne de Chopin, par Jean-Claude Pennetier, piano. Extraits de *Sodome et Gomorrhe*, de Proust, lus par Philippe Clévenot.

CANAL PLUS

13.30 Série : Soap. 14.00 Cinéma : le Trou noir ■ Film américain de Gary Nelson (1979). Avec Maximilian Schell, Anthony Perkins, Robert Forster. **15.30 Série : Ray Bradbury présente. 16.10 Cinéma : le Soupirant** ■■ Film français de Pierre Etaix (1962). Avec Pierre Etaix, Karin Vesely, France Arnel. **17.40 Série : Superman. 18.05 Cabou cadin.** Bécébégé ; Virgul. **18.30 Cabou cadin.** Rambo. **18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalag 13. 19.58 Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Football.** Les coulisses. **20.30 Football :** A.S. Saint-Etienne-Olympique de Marseille. **22.40 Flash d'informations. 22.45 Série : Un flic dans la Mafia. 23.30 Cinéma : Gribouille** ■ Film français de Marc Allégret (1937). Avec Raimu, Michèle Morgan, Gilbert Gil. **0.55 Cinéma : Ave Maria** ■ Film français de Jacques Richard (1984). Avec Anna Karina, Feodor Atkine, Isabelle Pasco, Pascale Ogier. **2.40 Cinéma : Woody et les Robots** ■■ Film américain de Woody Allen (1973). Avec Woody Allen, Diane Keaton, *John Beck (v.o.).* ***4.05 Cinéma : Belle d'amour.*** *Film français classé X*, de Michel Ricaud (1987). **5.20 Cinéma : Surexposé** ■ Film américain de James Toback (1982). Avec Nastassja Kinski, Rudolf Noureev, Harvey Keitel.

LA 5

13.30 Série : Mike Hammer. 14.20 Téléfilm : Le justicier solitaire (rediff.). **16.00 Série : Capitaine Furillo. 16.50 Série : Shérif, fais-moi peur. 17.45 Dessin animé : La famille Koala** (rediff.). **18.05 Dessin animé : Embrasse-moi, Lucile** (rediff.). **18.30 Dessin animé : Le monde enchanté de Lalabel** (rediff.). **18.55 Journal images. 19.02 Série : L'homme qui valait 3 milliards. 19.58 Journal. 20.30 Téléfilm : Un type formidable.** De Lou Antonio, avec Wayne Rogers, Mariette Hartley. **22.45 Série : Mike Hammer** (rediff.). **23.35 Téléfilm : Le coup.** De Don McDougall, avec Christopher George, Elisabeth Ashley. **0.00 Journal de minuit.** ***0.05 Téléfilm : Le coup (suite).*** **0.55 Capitaine Furillo** (rediff.). **1.45 Journal de la nuit. 1.50 La fortune des Rougon** (rediff.). **2.45 Drôle de vie** (rediff.). **3.20 Vive la vie!** (rediff.). **3.45 Musique : Aria de rêve. 4.00 Belle rive** (rediff.).

M 6

13.30 Série : Poigne de fer et séduction. 13.55 Feuilleton : Nans le berger (rediff.). **14.20 Feuilleton : L'âge heureux** (rediff.). **15.15 Magazine : Faites-moi 6. 16.15 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra! 17.05 Série : Hawaï police d'Etat. 18.00 Journal et météo. 18.15 Série : Les routes du paradis. 19.00 Série : Les têtes brûlées. 19.54 Six minutes d'informations.** ***20.00 Série : Chacun chez soi.*** **20.30 Série : Le Saint. 21.20 Série : Espion modèle. 22.15 Magazine : Ciné 6.** L'actualité des films de la semaine. **22.30 Cinéma : Mimi métallo blessé dans son honneur** ■ Film italien de Lina Wertmuller (1972). Avec Giancarlo Giannini, Mariangela Melato, Turi Ferro, Agostina Belli. **0.20 Six minutes d'informations. 0.30 Magazine : Charmes** (rediff.). **1.00 Téléfilm : Les lettres de mon moulin.** De Pierre Badel, avec Max André, Henri Tisot, Jean-Marie Bon, Pierre Doris. **2.15 Sexy clip. 2.45 Musique : Boulevard des clips. 4.15 Magazine : Carabine FM. 4.45 Téléfilm : Les lettres de mon moulin** (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.00 Mémoires du siècle. Henri Sauguet, compositeur. **21.00 Dramatique.** Les belles endormies, de Yasunari Kawabata. **22.15 Fred Deux et son double.** La rosée. **22.40 Musique : Nocturne.** *La Roque-d'Anthéron, 8e Festival international* de piano : Michel d'Alberto, Jean-Marc Luisada. **0.05 Du jour au lendemain.** 5. Autour du cinéma intégral avec P. de Haas. **0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 7 juillet lors du Festival de Schleswig-Holstein) : Une création mondiale de Rihm : Concerto pour piano et orchestre nº 1 en ut majeur op. 15, de Beethoven ; Symphonie nº 6 en la majeur, de Bruckner par l'orchestre du Festival, dir. Christoph Eschenbach ; sol. : Sviatoslav Richter, piano. **22.35 Le voyage en Italie.** D'après Le voyage d'Italie du marquis de Sade. Œuvres de Geminiani, *Rameau, Cimarosa, Davide de Bergame, Sciarrino,* Mendelssohn. **0.00 Un violon dans la nuit : Zino Francescatti.** Concerto pour piano, violon, et quatuor à cordes en ré majeur op. 21, de Chausson ; Partita pour violon seul en si mineur BWV 1002, de Bach ; Concerto pour violon et orchestre nº 1 en sol mineur op. 26, de Bruch.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 11 août à 0 heure et le dimanche 14 août à 24 heures.

La France restera soumise pour les jours à venir à un courant perturbé d'ouest. Les perturbations qui vont se succéder seront peu actives et affecteront principalement la moitié nord du pays.

Vendredi : Souvent nuageux. Chaud dans le Sud-Est. Eclaircies dans le Nord-Ouest.

Sur la Bretagne, la Normandie et le Nord-Picardie, la journée débutera par un temps brumeux, très chargé en nuages. Il faudra attendre l'après-midi pour voir revenir le soleil peu à peu par l'ouest.

Des côtes atlantiques, au Poitou-Charentes, au Centre, au Bassin parisien, aux Ardennes et à la Lorraine, les éclaircies matinales, entrecoupées de nuages bas et de bancs de brumes, disparaîtront au fil des heures, laissant place à de nombreux nuages. Le soleil ne fera que de biens timides apparitions l'après-midi.

Sur l'Aquitaine, les Pyrénées, le Limousin, le Massif Central, la région Rhône-Alpes, le Jura et les Vosges, les nuages se bousculeront dans le ciel le matin. Il faudra même craindre, par endroits, un orage de l'Auvergne aux Alpes. En revanche, l'après-midi sera agréable et chaude malgré les développements nuageux.

Près de la Méditerranée, le soleil prédominera. En Corse, aucun nuage ne viendra discuter sa supériorité.

Côté températures, la moitié sud-est connaîtra encore un temps chaud. Les *températures voisines de 16 à 19 °C* le matin (20 à 22 °C sur le littoral méditerranéen) s'élèveront rapidement pour culminer de 26 à 27 °C et de 28 à 30 °C (par endroit 32 °C) près de la Méditerranée.

Sur les régions proches de la Manche, les températures de 12 à 14 °C le matin atteindront 17 à 18 °C près des côtes et 20 à 22 °C dans l'intérieur.

Sur les autres régions, des côtes atlantiques aux frontières du Nord-Est les températures seront de saison il fera de 14 à 15 °C le matin, et de 23 à 25 °C l'après-midi.

Samedi : *sur l'Aquitaine*, les Charentes et le Poitou, sur le Limousin, l'Auvergne et le Lyonnais, sur le Centre et la Bourgogne, ainsi que sur l'Alsace et la Lorraine, *le* ciel sera très nuageux le matin, avec quelques ondées passagères. Les éclaircies feront rapidement leur apparition, et ce sera finalement *une belle après-midi. Néanmoins les* nuages pourront rester un peu plus nombreux sur le quart nord-est du pays.

Sur les pays de la Loire, la Bretagne et la Normandie, l'Ile-de-France et la Champagne, ainsi que sur le Nord, la Picardie et les Ardennes, la matinée sera brumeuse avec un ciel assez nuageux. En cours de journée on aura une alternance de passages nuageux et d'éclaircies, puis une nouvelle aggravation nuageuse en soirée.

Sur le Midi pyrénéen, le Languedoc et le Roussillon, la Provence, la Côte d'Azur, les Alpes et la Corse, le ciel sera peu nuageux le matin, et l'après-midi bien ensoleillée. Attention toutefois aux ondées résiduelles qui pourraient se produire *le* soir sur les Alpes.

Températures minimales : 12 à 15 °C sur la moitié nord, 14 à 20 °C sur la moitié sud.

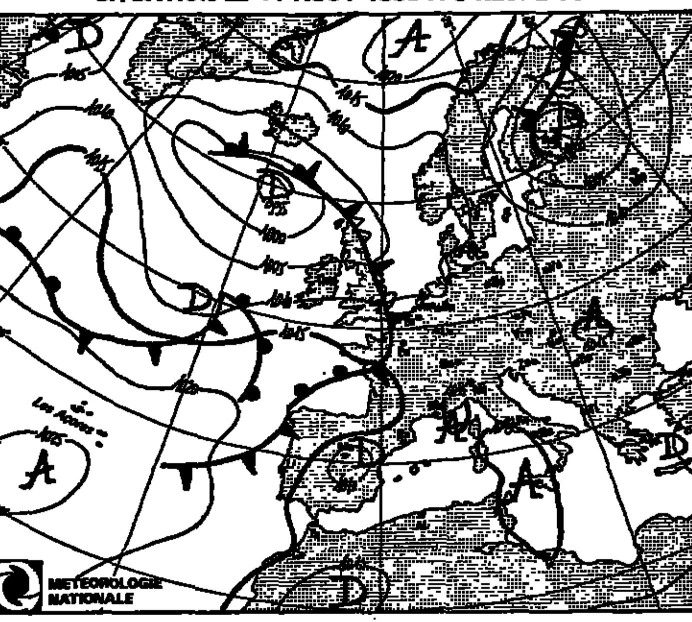
Températures maximales : *19* à 24 °C sur la moitié nord, 24 à 30 °C sur la moitié sud.

Dimanche : Sur la Bretagne, la Normandie, *les pays de la Loire, sur l'Ile-de-*France ; le Nord, la Picardie et les Ardennes, le ciel sera encore très nuageux le matin, avec localement quelques faibles pluies. Les éclaircies se développeront timidement l'après-midi, mais les nuages pourront être plus tenaces près des côtes de la Manche.

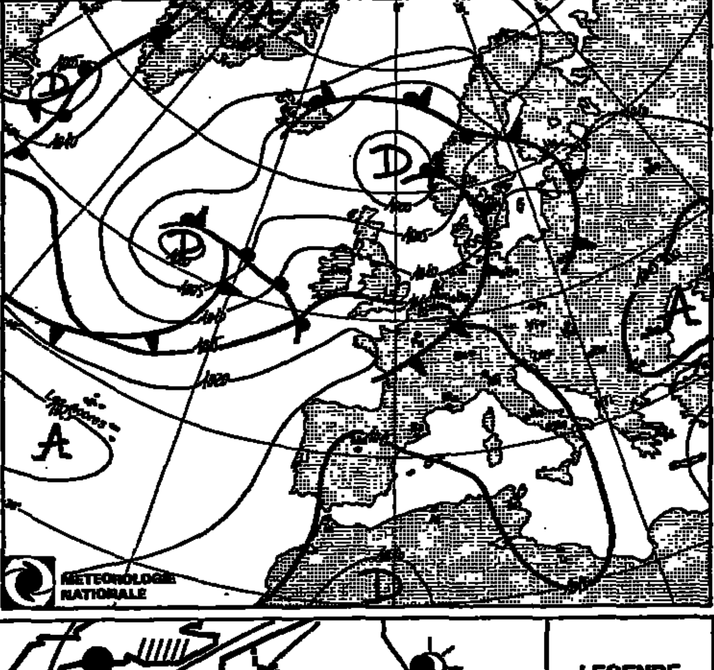
Partout ailleurs, après dissipation des brumes matinales, ce sera une belle journée ensoleillée.

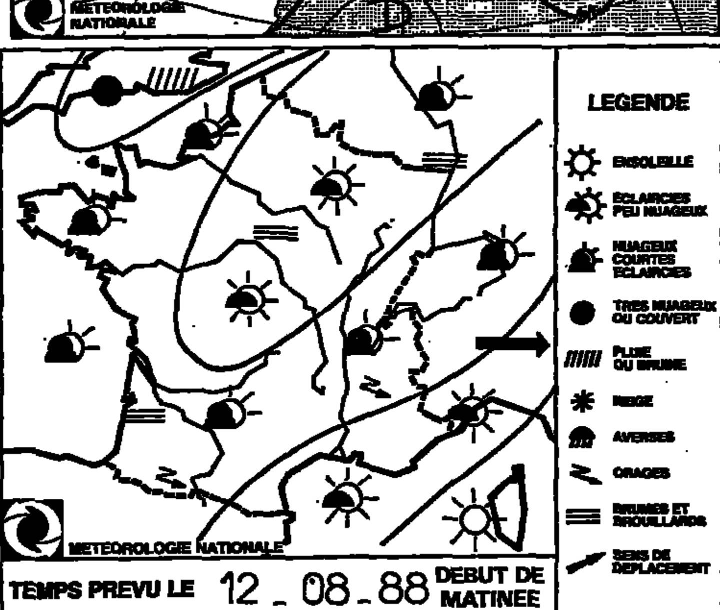
Les températures seront généralement en hausse de 2 à 3 degrés.

SITUATION LE 11 AOUT 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 13 AOUT A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 11-08-1988

Valeurs extrêmes relevées entre le 10-08-1988 à 6 heures TU et le 11-08-1988 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	28	17	D
BIARRITZ	22	19	P
BORDEAUX	30	16	N
BOURGES	30	16	N
BREST	21	11	N
CAEN	25	14	C
CHERBOURG	20	10	N
CLERMONT-FERR.	33	20	C
DIJON	30	19	O
GRENOBLE St-M-H	33	18	N
LILLE	27	14	B
LIMOGES	26	15	C
LYON	33	22	N
MARSEILLE-MAR.	31	21	D
NANCY	29	20	C
NANTES	25	14	N
NICE	28	20	D
PARIS-MONTS.	30	18	D
PAU	23	18	P
PERPIGNAN	28	23	N
RENNES	24	14	N
ST-ETIENNE	33	18	N
STRASBOURG	31	19	A
TOURS	29	14	N
TOULOUSE	31	19	O
POINTE-A-PITRE	32	24	A

ÉTRANGER			
ALGER	37	23	D
AMSTERDAM	25	15	P
ATHÈNES	32	24	D
BANGKOK	32	27	C
BARCELONE	30	21	C
BELGRADE	32	16	D
BERLIN	27	17	C
BRUXELLES	26	15	D
LE CAIRE	36	23	T
COPENHAGUE	25	13	B
DAKAR	31	27	N
DELHI	32	26	P
DJERBA	29	23	D
GENÈVE	33	18	C
HONGKONG	29	26	C
ISTANBUL	29	20	D
JÉRUSALEM	29	18	N
LISBONNE	28	16	D
LONDRES	20	12	N
LOS ANGELES	23	16	D
LUXEMBOURG	27	18	C
MADRID	35	14	D
MARRAKECH	37	21	D
MEXICO	26	14	B
MILAN	31	21	D
MONTRÉAL	30	19	D
MOSCOU	21	13	N
NAIROBI	25	13	N
NEW-YORK	33	25	D
OSLO	24	17	C
PALMA-DE-MAJ.	33	17	D
PÉKIN	32	25	N
RIO-DE-JANEIRO	22	20	C
ROME	29	18	D
SINGAPOUR	32	25	P
STOCKHOLM	21	9	D
SYDNEY	15	7	D
TOKYO	30	24	A
TUNIS	32	20	D
VARSOVIE	26	11	D
VENISE	30	10	D
VIENNE	29	17	D

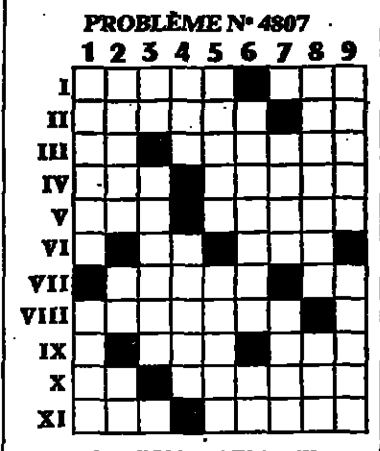
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4807



HORIZONTALEMENT

I. Se donne souvent lors d'une tournée. Raccourci qui permet d'éviter les longueurs. – II. Se fixe pour longtemps. Sut donner aux hommes le meilleur de lui-même. – III. Qui a donc fini de « voir » tout en noir. Fit connaître des choses de son invention. – IV. La chute de Napoléon. Fait pour servir. – V. Est destinée à *frapper. Travaillent pour* nous. – VI. Pronom. Conduite à faire son apparition. – VII. Certains avaient l'habitude de l'avoir à leur côté. *Possessif. – VIII. Castor* et Pollux. – *IX.* Tant qu'il dure, on va à droite et à gauche. Lettre grecque. – X. Avec lui, on ne peut pas toujours dire qu'il n'y a rien à gratter. D'aucuns ne sauraient le faire sans témoin. – XI. Fait sans le vouloir. A assisté à de réguliers changements de niveau.

VERTICALEMENT

1. C'est nous qui sommes fatigués quand c'est lui qui « court ». Participation aux frais. – 2. Partie d'un tube. Ne saurait clore le dialogue. Est employé pour bâtir. – 3. Note. Incita à prendre l'habit. – 4. Homme battu. Voie d'eau. – 5. Pour certains, ce qu'il porte rapporte. Cité suisse. – 6. Preuve d'une certaine absence. Article. – 7. Possédée par celui qui a trouvé la faille. Fait beaucoup parler d'elle. – 8. Pommes rouges. Indique qu'on en a peut-être pris un coup. – 9. Balancent régulièrement le corps. Fait perdre l'équilibre.

Solution du problème nº 4806

Horizontalement

I. Incendie. – II. Adoucies. – III. Nessus. Or. – IV. Ta. Glu. – V. Illustres. – VI. Piété. – VII. Assemblés. – VIII. Têt. Arec. – IX. Hé. Rio. Ru. – X. Islandais. – XI. Osée. Te.

Verticalement

1. Antipathie. – 2. Idéalisées. – 3. Nos. Lest. Lô. – 4. Cuscute. Ras. – 5. Ecu. Semaine. – 6. Nis. Brode. – 7. *Dé. Grêle.* – 8. *Isolé. Ecrit.* – 9. Rusés. Usé.

GUY BROUTY.

Economie

SOMMAIRE

■ *M. Jacques Friedman, président d'Air France, indique dans un entretien au Monde qu'il tirera au milieu du mois de septembre les conclusions de l'accident de l'Airbus A-320 survenu en juin dernier, afin de* conserver à sa compagnie un excellent niveau de sécurité *(lire en première page et ci-dessous).* ■ Reprise sur le marché de la moto en France. Honda et Yamaha continuent d'assurer, à 83 %, la meilleure part des ventes *(lire en page 17).* ■ Les commandes passées à des groupes étrangers de micro-ordinateurs destinés aux lycées et collèges suscitent de vives réactions parmi les fabricants français *(lire ci-contre).*

Un entretien avec le président d'Air France

L'obsession de la sécurité aérienne

(Suite de la première page.)

» *Sur la base de son rapport,* poursuit M. Friedmann, *je déciderai vers le 15 septembre s'il convient d'adapter les procédures et les structures et, éventuellement, de changer des hommes.* » Des sanctions contre les pilotes sont-elles prévisibles ? « *Oui.* »

Mais pourquoi ne pas aller plus vite pour battre le fer tant qu'il est chaud ? « *Il n'y a pas d'urgence, puisqu'il a été mis fin à une utilisation des avions de notre flotte pour ce type de vol. Je veux prendre des mesures, mais des mesures réfléchies pour que les mécanismes de la compagnie soient les mieux à même de garantir, dans l'avenir, la sécurité. D'ores et déjà, nous avons des indications sur des améliorations possibles.* »

Lesquelles ? « *Manifestement, la procédure orale est beaucoup trop utilisée, notamment entre les services de la navigation aérienne et nous-mêmes. Il ne reste pas toujours de traces suffisamment précises qui permettraient de faire apparaître d'éventuelles anomalies.* »

« *Il semblerait de plus que l'équipage de l'Airbus A-320 accidenté n'ait pas reçu les documents nécessaires de la part des responsables du meeting et qu'ils n'aient pas tenu avant le vol le briefing obligatoire avec les personnes compétentes. En outre, nous avons constaté l'existence d'un problème de réglementation dont l'interprétation nous sépare de la direction générale de l'aviation civile. Celle-ci nous dit qu'il était interdit de voler à vue au-dessous de 50 mètres d'altitude. Nous lui rétorquons que l'altitude minimale de 30 mètres que nous autorisons est l'altitude requise pour un avion se présentant train sorti, comme pour un atterrissage, et au-dessus d'une piste en dur.* » Cela veut-il dire que le pilote a survolé par erreur la piste en herbe de l'aérodrome d'Habheim, plus courte, et non la piste principale en ciment ? « *La piste en herbe ne devait pas, en effet, être survolée. Par ailleurs personne à la DGAC nous a jamais dit que notre règle des 30 mètres en configuration atterrissage au-dessus d'une piste en dur était erronée. Revenant aux mesures que j'ai décidées à la suite de l'accident, j'indiquerai que la troisième concerne les vols « spéciaux », c'est-à-dire les vols qui ne font pas partie de notre programme normal, par exemple un vol de Concorde au-dessus du Mont-Saint-Michel. Ceux-ci sont tous soumis, depuis le 1er août, à l'approbation de la direction générale, et nous avons déjà fait modifier deux vols de ce genre.*

» *Enfin, notre commission interne d'investigation en cas d'accident ne pourra pas remettre ses conclusions avant la fin du mois d'août, en raison des difficultés qu'a connues l'enquête judiciaire, qui ont retardé au 27 juillet la remise à Air France des boîtes noires de l'Airbus. J'attends de cette enquête qu'elle recherche les causes de l'accident et que ceux qui en sont chargés me proposent les mesures correctives qui pourraient s'imposer, qu'il s'agisse de l'adaptation de nos procédures de certains des équipements de l'avion – le micro de bord n'a pas parfaitement fonctionné – que de la question de la formation des personnels navigants qui entre dans le cadre de la mission confiée à M. Pioger. Quand un accident de cette nature survient, il faut en profiter pour se remettre en cause et vérifier que sont bien utilisés les 320 millions de francs dépensés pour la formation des navigants, soit 33,5 % de leur masse salariale, et les 11,6 % de nos coûts d'exploitation (hors amortissement et hors frais financiers) consacrés à la maintenance et à l'entretien.* »



Foncièrement individualistes

L'accident de l'A-320 souligne la tentation des pilotes en général à croire que leurs capacités, alliées à leur machine, les autorisent à repousser la limite des interdits. Est-ce que Air France se prémunit contre les conséquences de cette ivresse ? « *Il y a toujours eu chez certains bons pilotes la volonté de se surpasser,* répond le président. *Il nous faut faire très attention, car, avec les avions modernes, ils peuvent avoir le sentiment de disposer d'un filet de sécurité supplémentaire et avoir envie d'aller encore plus loin. C'est pour cela que j'ai demandé à M. Pioger d'examiner la politique de sélection et de formation du personnel navigant.* »

Les pilotes qui n'en font qu'à leur tête n'ont-ils pas quelques excuses ? La direction des opérations aériennes d'Air France a-t-elle les moyens de discipliner cette catégorie de personnel ? « *Cette population est foncièrement individualiste à cause de son métier même,* reconnaît M. Friedmann. *Le commandant se rend à la direction des opérations, prépare son vol, fait son briefing et décolle. Il n'a qu'un contact épisodique avec l'entreprise. Je me soucie de ce problème de communication et je vais accélérer la réflexion en cours. En effet, comment intégrer les personnels navigants, puisque, par définition, ils sont en l'air ?* »

Maîtriser la déréglementation

L'accroissement rapide du trafic (entre 12 et 13 % de mieux depuis le début de l'année), et les perspectives de guerre tarifaire en Europe, à cause du grand marché de 1993 – menace la sécurité. Comme leurs consœurs américaines, les compagnies européennes peuvent être tentées d'embaucher des pilotes moins coûteux, puisque moins formés, ou de réviser moins souvent les compresseurs des réacteurs pour abaisser leurs coûts.

Quelle attitude adoptera Air France pour résister à la concurrence des outsiders britanniques ou néerlandais ? « *La sécurité est pour nous une obligation absolue,* rétorque le président d'Air France. *Je préférerais supprimer des vols plutôt que de prendre le moindre risque. Pour faire face à la concurrence, certains domaines devront s'adapter, mais pas la sécurité. Il n'y a pas de fatalité au sujet de 1993 : Air France, comme les meilleures de ses consœurs, restera une compagnie très sûre, à condition que la déréglementation aérienne soit maîtrisée, et non sauvage comme aux Etats-Unis. La sécurité demeurera alors un de nos meilleurs arguments commerciaux.* »

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS.

La troisième boîte noire

L'avion commercial évolue dans une logique dangereuse. Il vole vite, à 800-900 km/h, parfois dans un ciel encombré, et il vole presque tout le temps. Ses organes subissent des contraintes thermiques et mécaniques exceptionnelles. Air France, comme les autres compagnies aériennes, a développé une doctrine sécuritaire très sophistiquée et constamment remise sur le métier pour prévenir pannes et erreurs.

Trois principes la sous-tendent. Premièrement, *« l'accident est rarement le résultat d'une simple cause, mais plutôt de la conjonction de facteurs dépendant de l'homme, de la machine et de l'environnement ».* Deuxièmement, *« l'accident résulte d'une chaîne d'événements déjà connus et n'est provoqué que par l'ultime incident, parfois mineur ».* Troisièmement, *« il existe une relation évidente entre la fréquence des incidents survenant dans une compagnie et leur gravité, autrement dit plus on relève d'incidents mineurs, plus le risque d'accidents graves est élevé ».*

Air France traque donc l'incident pour éviter l'accident. Les directions techniques les passent à la loupe. La direction générale et la direction de l'aviation civile sont tenues informées des plus inquiétants et des parades imaginées.

D'autre part, la compagnie nationale a élargi ses investigations aux simples anomalies en se livrant à des analyses systématiques de ses vols. L'équipage est le dernier rempart avant l'accident, et il est important de savoir quand et pourquoi il risque de céder. On sait que le pilote est sûr lorsqu'il dispose d'une réserve de capacités par rapport aux difficultés du vol. Pas de problème en vol mais, au moment de l'approche et de l'atterrissage, la phase plus exigeante, on sait que le tabac, l'excès de poids, la fatigue, la gueule de bois ou le stress du mariage amoindrissent ses performances. Pour peu que l'avion se trouve confronté à un environnement complexe, comme de mauvaises conditions météo ou un manque de carburant, un enchaînement d'omissions et d'erreurs légères peut alors conduire à la catastrophe.

Comme le note M. Jacques Gauthier, officier de sécurité des vols et chef du service sécurité et analyse des vols, *«en ce qui concerne la fatigue, ses effets les plus importants ne sont pas la baisse de performances ou d'habileté gestuelle dans le pilotage, mais bien la difficulté de capter toutes les informations disponibles – notamment les alarmes, – d'en faire la synthèse et d'en établir un bon diagnostic, et surtout l'apathie pouvant annihiler toute volonté de réaction »,* jusqu'à rendre impossible une remise des gaz salvatrice. Ces effets sont inhérents à la nature humaine, mais il faut les connaître pour comprendre et prévenir le phénomène de l'entonnoir qui conduit à l'accident.

L'analyse des vols repose sur le décryptage systématique de la troisième « boîte noire » de chaque appareil. Celle-ci contient plus de cent vingt paramètres (position des volets, du train d'atterrissage, marche du moteur). L'ordinateur sort toutes les anomalies, concernant notamment l'altitude ou la vitesse trop basses, qui sont visualisées sur un écran pouvant reconstituer le tracé et le profil de la trajectoire de l'avion. Une commission est saisie des cas les plus graves pour en déterminer les causes et proposer des mesures correctives, mais cette procédure ne débouche pas sur des sanctions, car les syndicats de navigants n'ont accepté la présence de ce « mouchard » à bord à la condition que soit protégé l'anonymat de l'équipage et que les remarques qui lui sont faites par une voie détournée ne donnent suite à aucune procédure disciplinaire. L'officier de sécurité entend le commandant de bord, si celui-ci le souhaite, mais n'a pas le droit de communiquer son nom à la hiérarchie. Selon M. Gauthier, ce système protecteur a l'avantage d'entraîner l'adhésion des équipages pour identifier les défaillances humaines.

AL. F.

BILLET

Informatique : la « préférence nationale » ?

Aux Français, les miettes ! La commande des treize mille micro-ordinateurs destinés à être installés dans les lycées et collèges à la rentrée, passée à 60 % à des groupes étrangers, a soulevé un concert de protestations. Les fabricants français Bull, Thomson ou Goupil sont-ils donc incapables de fournir ? L'éducation dite *« nationale »* peut-elle comme cela, sans y regarder à deux fois, commander des matériels importés, pour presque une moitié, d'Asie du Sud-Est ? Le gouvernement socialiste a-t-il approuvé un tel choix d'apparence si peu « national » ?

Interrogations légitimes sur les performances de l'industrie informatique française et sur la politique des pouvoirs publics, mais aussi très exagérées. D'abord parce que le contrat est de faible ampleur : 150 millions de francs. Ensuite parce que les « gagnants », Victor et Olivetti, sont suédois et italiens, c'est-à-dire européens. On a beau préciser que la Suède ne compte pas parmi les Douze, les protestations tricolores pendant que l'on chante, par ailleurs, et à toutes occasions, l'Europe de 93, ont de quoi inquiéter un peu. C'est oublier que, à partir de 1993, les marchés publics précisément ne devront plus faire apparaître de *« préférence nationale ».*

C'est oublier enfin que sur les cent mille micro-ordinateurs déjà livrés à l'éducation, beaucoup sont français, fabriqués par Thomson en particulier, mais aussi par Bull qui, en 1987, a fourni ceux destinés aux grandes écoles. Des institutions d'importance, car elles forment les « décideurs », c'est-à-dire les très bons clients de demain.

Reste donc la politique informatique. Tout laisse à penser que l'organisme acheteur, l'UGAP (Union des groupements des achats publics), qui, comme son nom l'indique, centralise les commandes des administrations, a appliqué, sans consultation ministérielle, les règles du gouvernement précédent. Le choix fait n'éclaire donc nullement la politique que suivront M. Jospin, ministre de l'éducation nationale, et M. Fauroux, ministre de l'industrie, et qui fera l'objet de concertations à la rentrée.

Sur quelles bases ? La réponse n'est pas simple parce que l'horizon 1993 est contraignant comme on l'a vu, mais surtout parce que, paradoxalement, l'informatique française est dans un bien meilleur état qu'il y a dix ans. A cette date, la politique définie par M. Giscard d'Estaing était simple : les administrations devaient acheter des quantités de CII-Honeywell Bull, sauf à inventer de complexes stratagèmes. Les clients étaient souvent mécontents, car les machines en question ne fonctionnaient pas toujours bien. En 1981, les socialistes ont assoupli la règle et obtenu, sur le modèle précédemment retenu à EDF, un engagement-cadre des administrations et entreprises publiques : elles pouvaient choisir tel ou tel ordinateur, au coup par coup, à condition que leurs dépenses annuelles soient à 50 %, 60 % ou 70 %, suivant les cas, françaises. Cette libéralisation a satisfait les acheteurs, d'autant que Bull se redressait en même temps et que ses machines rattrapaient le niveau des meilleures.

Sans naïveté

En 1986, MM. Chirac et Madelin ont abandonné ce système de quotas pour une liberté totale et des achats au meilleur coût. D'où la décision des treize mille micros.

Les minis DPS 7 de Bull ont été classés numéro un mondial par l'organisme américain qui fait référence, Datapro. Le micro TO 16 de Thomson est classé *« meilleur compromis »* par la revue *50 millions de consommateurs,* connue elle aussi pour son indépendance. Les fabricants français sont donc capables de faire de très bons ordinateurs. Leur problème – pour les micros – est celui des coûts de fabrication resserrés par le gros volume d'IBM, d'un côté, et par les salaires de constructeurs du Sud-Est asiatique, de l'autre. Mais le passé ayant été douloureux, tout retour aujourd'hui à un système plus contraignant risque d'être interprété comme la défense... de mauvais ordinateurs français. Tel est le dilemme.

Personne ne peut se priver sans naïveté d'une politique cohérente d'achats publics. Aux Etats-Unis et au Japon, les ordinateurs des administrations sont à près de 100 % nationaux. D'où, en France, une politique qui doit se garder aussi des effets d'annonce aux retombées négatives, mais qui se doit aussi d'être sans complexe. A commencer, par exemple, au regard du déficit commercial de ce secteur, par exiger que soit enfin bâtie en France une usine de micros d'origine japonaise ou américaine, IBM, Apple ou Toshiba.

ÉRIC LE BOUCHER.

● ***La déception de la FEN.*** – M. Yannick Simbron, secrétaire général de la FEN, a *« regretté »*, mercredi 10 août, le choix par l'éducation nationale de constructeurs étrangers pour équiper le programme des 13 000 ordinateurs dans les lycées et les collèges décidé par M. Lionel Jospin. Le responsable de la Fédération de l'éducation nationale *« aurait préféré du matériel français » car « derrière ce marché national, il y a un marché francophone ».*

PECHE

● **Vers un renouvellement des *accords CEE-Groenland.*** – *Le gouvernement local du Groenland, qui est une province autonome du Danemark,* a l'intention de prolonger jusqu'en 1995 les accords de pêche conclus avec la CEE, et qui viennent à expiration en 1989. Le ministre danois des affaires étrangères, M. Uffe Ellemann-Jensen, actuellement en visite dans l'île, a discuté avec M. Jonathan Motzfeldt, chef du gouvernement local, des prochaines négociations avec Bruxelles. Les eaux froides du Groenland sont riches en ressources halieutiques, notamment en crevettes. Plusieurs chalutiers français y font périodiquement des campagnes. – *(AFP.)*

● **Surveillance renforcée dans le *golfe de Gascogne.*** – *Le gouvernement* français a pris, le 10 août, les dispositions nécessaires pour éviter que ne se reproduisent les incidents des derniers jours entre pêcheurs espagnols et français dans le golfe de Gascogne. Pendant tout le week-end, du 12 au 15 août, un navire de la marine nationale et une vedette des affaires maritimes seront en permanence « sur zone », c'est-à-dire dans la zone économique française où ont eu lieu les incidents, et se tiendront prêts à intervenir. De plus, un avion de l'aéronavale effectuera régulièrement des patrouilles. Pêcheurs français et espagnols pratiquent des techniques différentes de pêche au thon, et les Espagnols reprochent aux chalutiers français une pêche trop productive.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1987

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-99-81.

Économie

AFFAIRES

Après avoir été cinq ans au point mort

Le marché français de la moto redémarre

Tiré par le regain général de la consommation, le marché de la moto redémarre. Les dernières statistiques de la Chambre syndicale des importateurs *d'automobiles et de motocycles* confirment la progression enregistrée depuis 1986. Pour les six premiers mois de l'année, les *immatriculations sont en hausse* de 15,6 % par rapport à la période correspondante de 1987. Honda reste toujours en tête avec *31,5 %* des ventes, devançant d'un point et demi Yamaha. A eux seuls, les quatres japonais (Honda, Yamaha, Suzuki et Kawasaki) représentent plus de 83 % du marché.

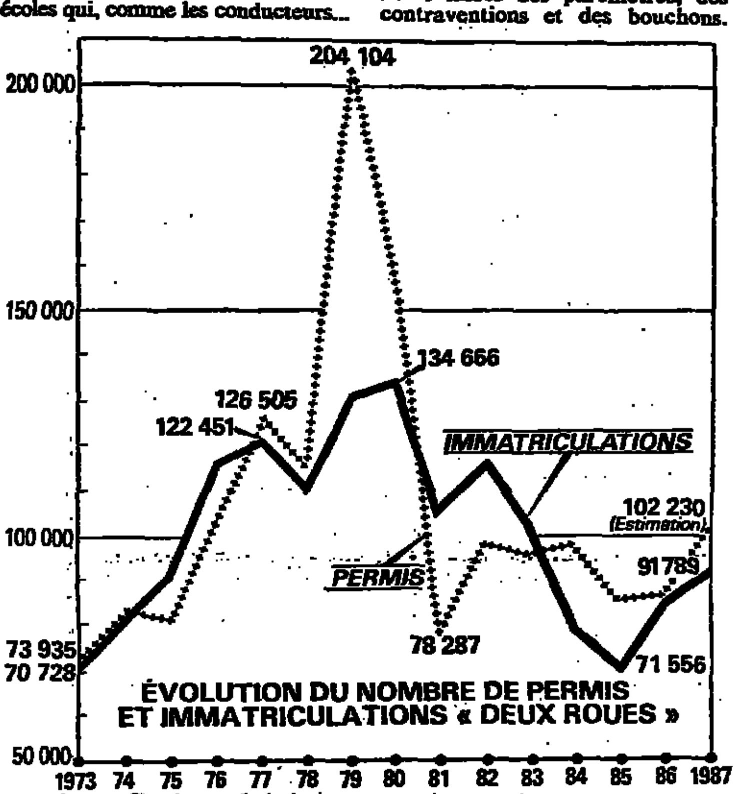
1980, le marché de la moto est en plein boom. Les *immatriculations* atteignent le chiffre record de 134 666 unités. Un an plus tard, renversement complet de tendance. Le nombre des immatriculations de véhicules neufs tombe progressivement à 71 556 en 1985.

Principal accusé : le nouveau permis instauré le 1er mars 1980. Il *« tue la 125 centimètres cubes »* en la noyant dans la catégorie dite A2 (de 81 à 400 centimètres cubes). Autrefois accessible à seize ans, la *125 ne l'est plus* qu'à dix-huit ans. Le permis est contesté par les importateurs et les moniteurs d'auto-écoles qui, comme les conducteurs... attendent la prochaine réforme. Elle vient en 1985 et recrée une catégorie des « moins de 125 centimètres cubes », accessible à seize ans pour les 80 centimètres cubes et dix-sept ans pour les *125 centimètres cubes*.

Ces tâtonnements ont fait beaucoup de mal aux importations mais ils ont été payants sur le plan de la sécurité. Depuis 1980, le nombre de motocyclettes impliquées dans les accidents est en diminution, même en 1986 malgré le regain des ventes.

Regain d'abord des petites *125* centimètres cubes qui ont été les principales victimes de la crise. Elles représentent 55 % des immatriculation en 1980 et seulement 25 % en 1984. En unités, la *chute est* encore plus impressionnante : 75 268 en 1980, elles ne sont plus que 19 878 quatre ans plus tard. Pour relancer le marché, les constructeurs décident de séduire une nouvelle clientèle. Plus question de rester confiné au « ghetto motards » et de réserver sa publicité aux *revues spécialisées*.

Le nouveau conducteur est le cadre dynamique qui, en sortant de son bureau, enfourche son deux-roues et se faufile joyeusement dans les embouteillages. Honda, Yamaha et Peugeot renouvellent leurs modèles. Rebaptisées « motomobiles » ou « citybikes », elles sont présentées comme le complément indispensable pour les automobilistes lassés des parcmètres, des contraventions et des bouchons.



D'autant que *les 125 centimètres* cubes sont accessibles sans formalités à ceux qui ont passé leur permis auto avant mars 1980. Du coup, les 125 centimètres cubes regagnent leur part de marché et représentent 32 % du total des immatriculations en 1987.

L'attrait des grosses cylindrées

L'apparition des nouveaux adeptes du deux-roues n'explique pourtant pas à elle seule la relance des ventes. Les grosses cylindrées ont également pris un nouveau départ grâce essentiellement au *développement des « trails » (1)*. Ces modèles, qui associent puissance des routières et maniabilité des tout-terrain ont su séduire un large public. Honda et Yamaha en ont fait un de leurs chevaux de bataille et même la très sérieuse marque ouest-allemande BMW s'est lancé sur le créneau avec la *R 100 GS*.

Dernier secteur porteur, les très grosses cylindrées. Malgre leurs prix élevés, elles se classent en troisième position pour le nombre d'immatriculations derrière les 125 et les 750 centimètres cubes. Les constructeurs rivalisent d'imagination pour présenter des modèles toujours plus perfectionnés, qui laissent rêveur. Stéréo, grands coffres et, *nec plus ultra*, marche arrière pour la Goldwing 1500. Joker sécurité pour *la K 100 BMW avec le système de* freinage ABS.

L'acquisitiion des gros cubes est devenue plus facile grâce à de meilleures *conditions de leasing*. La TVA sur une moto neuve est de 28 %. Pour un achat en leasing elle n'est plus que de 18 %. Sur quatre ans, avec un apport initial de 50 %, une moto achetée par ce moyen coûte le même prix qu'en cas de paiement comptant. Un avantage énorme, d'autant que l'apport initial représente souvent pour les grosses cylindrées le prix de reprise de l'ancienne moto.

Dernier facteur qui a favorisé la *relance du marché : la stabilisation* des tarifs d'assurance. Il est toujours aussi difficile pour un jeune conducteur de trouver un assureur qui accepte de le prendre en charge. Mais, pour les autres, la concurrence entre compagnies et la baisse des accidents de moto ont permis de freiner la hausse des tarifs. Du coup, les importateurs développent des formules « moto clés en main ». Le concessionnaire propose au client un choix de motos mais aussi des modalités *de financement et d'assurance*, voire bientôt la possibilité de passer son permis à des tarifs préférentiels.

FANNY GUIBERT.

(1) De l'anglais *trail* : piste.

Les propriétaires de Primistères sont regroupés dans une société néerlandaise

Le montage financier prévu pour le groupe succursaliste Primistères, qui comprend cent cinquante supermarchés Radar et un millier de magasins Félix Potin (*le Monde* du *3 août*), *vient de se mettre en place*. C'est la société néerlandaise First Anglo-Dutch Securities NV qui, jouant le rôle de holding, possède 90 % du capital de Primistères, dans lequel l'homme d'affaires saoudien Gaith Pharaon ne détient plus aucune action. En particulier, la First Anglo-Dutch Securities NV a racheté l'intégralité du capital de la société de droit suisse Damilow, qui détenait 64 % du capital de Primistères.

Au terme de cette opération, le capital de la First Anglo-Dutch Securities est ainsi réparti : 3,6 % à la Pharaon Holding Ltd, 21 % à Promodes, 21 % à la SPAD et 21 % à la banque Worms.

Travail temporaire

RMO mise sur la mobilisation

Drôle d'entreprise que RMO, quatrième groupe français du travail temporaire, dirigée par son *unique propriétaire*, M. Marc Braillon, qui se veut d'abord grenoblois.

Créée en 1964, la société *croît rapidement et espère* encore réaliser des progressions de 40 % à 50 % de son chiffre d'affaires alors que, avec ses filiales, le groupe a atteint 1,3 milliard de francs en 1987. Pour faire face à ses besoins en personnel permanent, RMO vient de lancer une opération en recrutant cent cinquante jeunes avec un contrat de qualification de six mois, rémunérés 5 000 francs par mois. Peu de critères de sélection ont été utilisés, l'accent étant mis sur la motivation. Avec de la formation, ces jeunes pourront devenir *« des petits managers »* et étofferont le réseau actuel de cent soixante-dix agences. Parmi les candidats à l'expérience, on trouve beaucoup de non-diplômés ou de « peu diplômés ».

Cette action s'intègre bien à *une entreprise qui préfère miser* sur la mobilisation de ses équipes plutôt que sur les modes du management. Ancien sportif, M. Marc Braillon s'intéresse d'abord à l'animation des hommes, *« le plus difficile »*, et a d'ailleurs fondé sa communication externe sur le parrainage (1% de son chiffre d'affaires). *« Les entreprises qui ne font que du fric finissent par décourager leurs collaborateurs »*, déclare-t-il sans précaution, en se comparant aux sociétés qui ont des actionnaires et doivent donc distribuer des dividendes. *« Nous, on fait du capital soft... et on gagnera »*, dit-il, parce que les hommes auront été respectés. L'année prochaine, il envisage d'associer *ses collaborateurs au* capital. Sans RES, cette *« duperie »*...

A. Le.

● **Hausse du chiffre d'affaires semestriel des laboratoires homéopathiques Dolisos et Boiron.** — Les laboratoires homéopathiques Dolisos ont réalisé au premier semestre de cette année un chiffre d'affaires consolidé de 211,17 millions de francs, en hausse de 13,7 % par rapport aux six premiers mois de 1987.

Par ailleurs, le groupe Boiron a réalisé au cours du premier semestre un chiffre d'affaires consolidé de 374,8 millions de francs, en hausse de 55,1 % par rapport à la même période de 1987. A structure comparable, le chiffre d'affaires a progressé de 18,5 %.

● ***Deux anciens responsables* de Volkswagen condamnés.** — L'ancien chef cambiste de Volkswagen, M. Burkard Junger, a été condamné à payer au constructeur automobile 10 millions de DM (34 millions de francs) de dommages, à la suite de la fraude sur les changes portant sur 480 millions de DM dont l'entreprise a été victime il y a plus d'un an. Le tribunal a également condamné son adjoint, M. Lutz Quaquil, à verser 5 millions de DM.

ETRANGER

Croissance soutenue en RFA

Le revenu disponible des ménages ouest-allemands devrait croître de 3 % en termes réels sur l'ensemble de l'année 1988, estime l'institut économique HWWA de Hambourg, dans son dernier rapport publié mercredi 10 août.

La progression du pouvoir d'achat des ménages resterait donc très soutenue, confortant ainsi leur consommation. Celle-ci devrait progresser de 3 à 3,5 % en 1988 après une augmentation de 3,1 % en 1987. Par comparaison, rappelons que l'INSEE prévoit une augmentation en moyenne de 2,1 % du pouvoir d'achat des ménages pour la France en 1988 (contre 1 % en 1987) et une croissance de la consommation de 2,2 %.

Pour l'Allemagne, l'institut de *Hambourg prévoit* une évolution moins favorable pour 1989. En raison de l'augmentation de la pression fiscale, les salaires nets devraient croîtres l'an prochain à un rythme de moitié inférieur à celui de l'année en cours et le revenu disponible des ménages ne devrait progresser que de 1 % en termes réels du fait d'une reprise de l'inflation.

Le projet de loi américain sur le commerce n'est pas protectionniste
selon M. Clayton Yeutter

Le projet de loi sur le commerce, que doit signer prochainement le président Ronald Reagan, n'est pas protectionniste et les Etats-Unis continueront de faire preuve *« de fermeté »* dans leurs négociations commerciales avec leurs partenaires, a déclaré, mercredi 10 août, le représentant spécial du président pour le commerce, M. Clayton Yeutter. *« Rien dans ce projet n'oblige le président à être protectionniste »* a ajouté le responsable américain. Cependant, a-t-il reconnu, le projet *« permet »* au président de *« prendre des mesures protectionnistes »* dans des situations bien déterminées. Mais les partenaires des Etats-Unis n'ont rien à craindre tant que leurs pratiques commerciales ne sont pas déloyales, a ajouté M. Clayton Yeutter.

REPÈRES

Agents immobiliers
Cinquante-sept transactions en moyenne

Une enquête de l'Union de crédit pour le bâtiment (UCB) auprès de cinq mille cent soixante-quinze agents immobiliers réalisant au moins dix transactions par an révèle que ceux-ci ont réalisé en 1987 plus de deux cent onze mille transactions sur des logements anciens, soit une moyenne de cinquante-sept transactions par agence, pour un prix moyen de transaction de 433 000 F. Cependant, il existe de fortes disparités entre agences, 46 % d'entre elles *seulement réalisant* plus de cinquante transactions par an. Par ailleurs, trois agents immobiliers sur quatre font de la location, et un sur trois a une activité de marchand de biens. Cependant, les transactions représentent 70 % du chiffre d'affaires de la profession, contre 10 % pour la location, 7 % pour la gérance, 7 % pour l'activité de marchand de biens et 3 % pour l'activité de syndic de copropriété. Selon les agents immobiliers interrogés, ils *assurent 49 % du marché immobilier* de l'ancien, 35 % des transactions se faisant de particulier à particulier. Plus de la moitié des agences ont *plus de dix ans d'existence*, mais 30 % moins de cinq ans. Enfin, les trois quarts des agences emploient moins de cinq personnes.

Automobile
L'Irak négocie l'achat de voitures

L'Irak pense déjà à la paix : Autolatina, filiale commune de Volkswagen et Ford *au Brésil et en Argentine*, est en pourparlers avec ce pays pour lui fournir 100 000 voitures et des pièces détachées, soit un contrat qui pourrait s'élever 900 millions de dollars (5,8 milliards de francs). Selon le président de l'entreprise, M. Wolfgang Sauer, *« les discussions ont commencé le mois dernier à Bagdad et pourraient s'achever par la signature d'un contrat vers la fin de l'année »*.

Balance des paiements courants
Léger déficit en avril pour la France

Le solde des paiements courants de la France serait légèrement déficitaire (450 millions de francs) au mois d'avril, en données corrigées des *variations saisonnières, après un fort* excédent de 6,08 milliards de francs en mars (chiffres révisés), selon des données estimatives du ministère de l'économie.

Toujours en données brutes, le solde des échanges de marchandises (en données *balance des paiements*) serait déficitaire de 3,5 milliards en avril. L'excédent des services et autres biens et *services* atteindrait 5,4 milliards. Le déficit des transferts unilatéraux serait de 2,04 milliards.

Pour les quatre premiers mois de l'année, le solde cumulé des paiements courants serait excédentaire de 8,7 milliards *de francs* en données corrigées contre un excédent de 2,3 milliards pour les quatre premiers mois de 1987.

Chômage
Diminution en juin dans la CEE

Le nombre de chômeurs inscrits dans les douze pays de la Communauté *économique* européenne a diminué de cinquante-cinq mille personnes (– 0,4 %) au mois de juin par rapport à mai, en données brutes, pour atteindre 15 405 000 personnes, selon Eurostat, l'office européen de statistique. En données corrigées des variations saisonnières, le taux de chômage de la CEE est estimé à 10,4 % de la population active, soit le même niveau que pour les trois premiers mois de 1988, mais 0,1 point de plus par rapport aux deux derniers mois. En *juin* 1987, le taux de chômage s'établissait à 10,6 %. Sur un an, le chômage a diminué de 0,4 % en données *brutes*.

Le classement par pays est le suivant : 20,2 % en Espagne (– 0,5 % en un an), 18,8 % en Irlande (– 3,7 %), *12,3 % en Italie* (+ 17,1 %), 10,6 % en Belgique (– 8,9 %), 10,3 % en France (– 2,4 %), 10, 2 % aux Pays-Bas (+ 2,4 %), *8,6 % au Royaume-Uni* (– 19,4 %), 6,8 % au Danemark (+ 16,2 %), 6,7 % en RFA (+ 1,6 %), 6,4 % au Portugal (– 1 %) et 2,8 % au *Luxembourg* (– 8,4 %). Les données pour la Grèce ne sont pas disponibles. Eurostat indique que *« l'évolution du chômage doit être considérée dans le contexte d'une légère amélioration de l'emploi dans au moins quatre Etats membres (RFA, Espagne, France et Royaume-Uni) au cours des premiers mois de 1988 »*.

Inflation
Au plus bas depuis sept ans pour le Mexique

La hausse des prix au Mexique a été en juillet de 1,7 %, son niveau le *plus bas depuis sept ans*, a annoncé la Banque centrale mexicaine. L'inflation se monte toutefois à 43,3 % pour les sept premiers mois de l'année, et à 121,9 % entre juillet 1987 et juillet 1988.

En décembre dernier, le président Miguel de La Madrid avait lancé le « pacte de solidarité économique » pour lutter contre la hausse des prix, le problème numéro un dans son pays. Après avoir atteint son objectif préliminaire d'une inflation en dessous de 2 % par mois, M. Miguel de La Madrid s'est déclaré déterminé à aller plus loin, pour être en adéquation avec les partenaires commerciaux *du Mexique* dont les taux d'inflation se situent entre 5 % et 8 %.

Marchés financiers

La BATIF Banque (groupe Thomson) lance un emprunt perpétuel de 1,25 milliard de francs

Après Rhône-Poulenc et la Compagnie bancaire, la BATIF Banque, filiale du groupe Thomson, vient d'émettre des titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI) d'un montant de 200 millions de dollars (1,25 milliard de francs). Ces titres perpétuels, dont les investisseurs japonais sont très friands, permettront à la BATIF de porter ses fonds propres de 5,7 milliards de francs à près de 7 milliards de francs. D'un montant analogue à l'emprunt émis, il y a quelques jours, par la Compagnie bancaire, mais moindre que celui de 900 millions de dollars lancé par Rhône-Poulenc début juillet (*le Monde* du 9 juillet), cette émission présente la particularité d'être garantie par le groupe Thomson : contrairement aux deux autres groupes français, la BATIF, établissement récent, est peu connue des investisseurs étrangers.

L'opération est réalisée par Swiss Bank Corporation Investment Banking, filiale de la Société de banque suisse.

La BATIF (Banque d'arbitrage, de trésorerie et d'instruments financiers), établissement strictement financier du groupe Thomson, intervient sur les marchés monétaire et obligataire français, les eurobonds et le marché des changes. Elle a également été très active sur le MATIF (Marché à terme des instruments financiers), ce qui lui a valu, à plusieurs reprises, d'être soupçonnée d'avoir fait des pertes. Mais elle affiche pour 1987 un résultat positif de 150 millions de francs dans cette activité. Au total, la BATIF a réalisé l'an passé un résultat net après impôt de 350 millions de francs, en baisse sur 1986 (494 millions).

F. V.

Etats-Unis

Vers un durcissement des peines infligées pour les délits d'initiés

Il ne fera bientôt plus bon du tout de commettre un délit d'initié aux Etats-Unis. Une commission de la *Chambre des représentants* vient en effet d'approuver un projet de loi prévoyant de durcir très nettement la législation en vigueur pour réprimer ce type d'infraction.

Les peines d'emprisonnement seraient ainsi portées de cinq à dix ans pour les délits les plus graves et les amendes maximales passeraient de 100 000 dollars à 1 million de dollars pour les particuliers et de 500 000 dollars à 2,5 millions de dollars pour les entreprises.

L'arsenal mis en place serait, d'autre part, renforcé par l'obligation faite aux firmes de courtage de surveiller étroitement les agissements de leurs employés. Enfin, la Securities and exchange commission (COB américaine) serait dotée de pouvoirs plus étendus, qui lui permettraient de pénaliser les établissements qui ne se plieraient pas à la réglementation. L'entrée en vigueur de cette nouvelle loi n'est toutefois pas pour tout de suite. La Chambre des représentants doit encore se prononcer sur son contenu avant que le projet ne soit présenté au Sénat, qui ne l'examinera sans doute pas avant la fin du mois de septembre ou au début d'octobre. Après quoi, il ne lui restera plus guère de temps pour légiférer avant l'élection présidentielle.

NEW-YORK, 10 août ⬇

Nouvelle et forte baisse

Le relèvement du taux d'escompte américain a continué de peser lourdement sur les cours mercredi à Wall Street. Réamorcé dès l'ouverture, le mouvement de baisse s'est poursuivi durant toute la séance. Comme d'habitude, les programmes de ventes sur ordinateurs ont été interrompus à partir du moment où la perte du Dow Jones atteignait 50 points. Finalement, l'indice des industrielles s'est établi à 2 034,14, soit à 44,99 points au-dessous de son niveau précédent (– 2,16 %).

Le bilan général a été comparable à ce résultat. Sur 1 967 valeurs traitées, 1 392 ont fléchi, 196 seulement ont monté et 379 n'ont pas varié.

De l'avis des professionnels, le souvenir du krach a refait surface, d'autant plus vite que ce dernier avait été précédé par une hausse du taux d'escompte. Autour du Big Board beaucoup redoutent surtout une guerre des taux qui conduirait à une escalade préjudiciable à l'expansion. Pour l'instant, cependant, aucun affolement n'est perceptible. La raréfaction des ordres d'achat est la principale responsable de la baisse comme en témoigne le niveau relativement bas de l'activité avec 200,95 millions de titres échangés contre 200,7 millions.

VALEURS	Cours du 9 août	Cours du 10 août
Alcoa	51 7/8	49 1/2
A.T.T.	26 1/4	25 7/8
Boeing	61	59 7/8
Chase Manhattan Bank	29 7/8	29 5/8
Du Pont de Nemours	83 7/8	82 5/8
Eastman Kodak	43 5/8	42 1/2
Exxon	45 3/4	45 1/2
Ford	51 7/8	50 1/8
General Electric	40 7/8	40
General Motors	77 3/8	75 7/8
Goodyear	60 3/8	57 1/2
I.B.M.	121 5/8	119 1/8
I.T.T.	49 1/4	48 1/4
Mobil Oil	44 1/2	44 1/8
Pfizer	50 3/8	50 1/4
Schlumberger	34 3/8	33 3/4
Texaco	46 7/8	46 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	94 1/2	92 3/8
Union Carbide	23 1/4	22 5/8
U.S.X.	29 1/4	29
Westinghouse	52 1/4	51 1/8
Xerox Corp.	54 3/4	53 3/8

PARIS, 10 août ⬇

Baisse

Le relèvement du taux d'escompte américain n'a pas été très bien accueilli rue Vivienne. Mercredi, les valeurs françaises, encore très résistantes la veille, se sont sensiblement alourdies.

Tous les grands noms de la cote, qui servent désormais de support au marché des options, ont piqué du nez : Saint-Gobain, CGE, Peugeot, Accor, CSF, Elf, Paribas, Lafarge, surtout Michelin. Ailleurs, Carrefour, L'Air liquide, Nord-Est, Chargeurs, Sanofi, Casino, notamment, ont donné des signes de faiblesse. Bref, initialement en repli de 0,5 %, l'indicateur instantané accusait, à la clôture de 17 heures, une baisse de 1,08 %.

Rien de bien grave au demeurant. « Le papier se reclasse bien », faisait remarquer un professionnel. Et d'ajouter : « La position de place (montant des achats à découvert) est si faible, qu'il n'y a pas vraiment d'incitations à vendre ».

Surpris par la décision de la Réserve fédérale des Etats-Unis, les boursiers ne s'en disaient pas moins étonnés de la réaction, somme toute modérée, du marché parisien : « On s'attendait à pire ». Les milieux financiers ne redouteraient-ils pas une guerre des taux ? « Ne dramatisons pas », disait un spécialiste. C'est apparemment la réflexion prudente qui s'est faite sur toutes les grandes Bourses européennes, où les cours pour l'instant se replient en bon ordre et sans excès. Seuls Wall Street et le Kabuto-Cho japonais ont été pris d'un sérieux malaise.

En revanche, le coup a été assez durement ressenti au premier étage, royaume des obligations, où des titres ont perdu jusqu'à un point.

Le MATIF s'est fortement alourdi.

LONDRES, 10 août ⬇

Nouvel accès de déprime

La Bourse a eu un nouvel accès de déprime mercredi après le relèvement du taux de l'escompte décidé mardi aux Etats-Unis pour freiner la surchauffe de l'économie américaine. Dès le début de la séance, la tendance s'est affaiblie. Une tentative de reprise dans le courant de la journée a très vite tourné court en raison des mauvaises nouvelles en provenance d'outre-Atlantique. En effet, mercredi, Wall Street a ouvert sur une nouvelle chute des cours. En fin de journée, l'indice Footsie des cent valeurs cédait 22,7 points à 1 839,9 soit 1,2 %. Ce recul s'est toutefois effectué dans le calme, le nombre des titres échangés atteignant 442 millions. Aucun mouvement de panique n'a été décelé et, selon les professionnels, les opérateurs jouent la prudence en ce moment, s'abstenant surtout d'acheter.

Tous les secteurs ont enregistré des pertes, les internationales avec en tête Glaxo et ICI, les pétrolières, les bancaires, les pharmaceutiques et les industrielles. Les résultats de certaines compagnies, considérés comme décevants par des analystes, ont également entraîné des replis : aux assurances, Commercial Union et General Accident ont cédé respectivement 6 pence à 372 et 13 pence à 922. Des rumeurs selon lesquelles Rupert Murdoch vendrait sa participation dans l'agence de presse Reuters a entraîné un repli sensible du titre : 22,5 pence à 467,5. Les fonds d'Etat et les mines d'or se sont affaiblis.

TOKYO, 11 août ⬆

Nette reprise

Tokyo reprend le dessus. Après avoir été très affecté par la hausse du taux d'escompte américain, le marché nippon s'est en effet redressé jeudi. Dès la demi-séance matinale, l'indice Nikkeï regagnait 127,52 points. Il poursuivait son avance l'après-midi pour s'inscrire en clôture à 27 784,98, soit à 230,11 points (+ 0,84 %) au-dessus de son niveau précédent.

La baisse du dollar sur la rumeur de la prochaine réunion du groupe des sept pays industrialisés (G 7) a incité les investisseurs à reprendre des positions. D'autre part, la déclaration des responsables de la Banque du Japon, persuadés que le relèvement du taux d'escompte américain n'implique pas nécessairement une hausse généralisée du loyer de l'argent, a calmé le jeu. Quelques baisses ont encore été enregistrées aux pétroles, au bâtiment, à l'alimentation et aux électriques. L'activité a été très calme dans l'ensemble avec moins de 700 millions de titres échangés.

VALEURS	Cours du 10 août	Cours du 11 août
Akai	605	610
Bridgestone	1 320	1 320
Canon	1 630	1 670
Fuji Bank	3 130	3 140
Honda Motors	2 210	2 300
Matsushita Electric	2 780	2 870
Mitsubishi Heavy	915	919
Sony Corp.	6 820	7 020
Toyota Motors	2 750	2 830

FAITS ET RÉSULTATS

● **Hausse du chiffre d'affaires semestriel de Nixdorf.** – Le chiffre d'affaires semestriel du groupe informatique allemand Nixdorf a progressé de 11 % pour s'établir à 2,31 milliards de Deutschemarks (7,8 milliards de francs). Ses ventes à l'étranger ont augmenté de 13 %.

● **OPA du Suédois SKF sur la société britannique AMPEP PLC.** – La société suédoise SKF (roulements à billes) a lancé une OPA sur la totalité des titres de la société britannique AMPEP PLC, spécialisée dans la production de roulements à billes pour avions et hélicoptères. La transaction, dont le montant n'a pas été précisé, a été acceptée par le conseil d'administration de la société britannique. Les activités d'AMPEP PLC seront intégrées au sein de la filiale de SKF en France, baptisée SARMA, spécialisée dans la fabrication de composants aéronautiques.

● **Surenchère de BAT sur Farmers.** – Le conglomérat britannique BAT (tabacs et services financiers) améliore son offre de rachat inamicale sur Farmers Group, grande compagnie américaine d'assurance basée à Los Angeles, en la portant à 5,1 milliards de dollars, contre 4,5 milliards précédemment. BAT a annoncé cette décision après qu'un tribunal eut débouté l'Etat de Californie, qui souhaitait opposer son veto à l'OPA de BAT. Les analystes estiment qu'il s'agit d'une victoire déterminante pour BAT, engagé dans une bataille juridique complexe dans plusieurs Etats américains depuis le lancement de son OPA hostile. Toutefois, il faudra peut-être attendre octobre avant de voir une issue à cette offre de rachat, lancée le 13 janvier dernier. Farmers est en effet présent dans vingt-six Etats américains, et des autorisations spéciales sont requises dans neuf d'entre eux. BAT propose désormais, par l'intermédiaire de sa filiale américaine BATUS (basée dans le Kentucky), de racheter chaque titre Farmers à 72 dollars, contre 63 dollars en mars. L'offre améliorée, qui doit expirer le 19 août, est toutefois conditionnée au soutien de Farmers à des négociations de fusion. Si ce soutien fait défaut, l'offre précédente (63 dollars) restera valable.

● **Hausse de 6 % du chiffre d'affaires semestriel d'Air liquide.** – L'Air liquide a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 12,36 milliards de francs au premier semestre, en hausse de 6,1 % sur l'activité du premier semestre 1987, indique le groupe français spécialisé dans la production de gaz industriels. L'activité gazière est de loin restée la plus importante, avec 8,44 milliards de francs de chiffre d'affaires, en hausse de 7,4 %. Le groupe a, par ailleurs, réalisé 1,93 milliard de francs (– 6,5 %) dans le secteur chimie et divers, 1,42 milliard dans le matériel de soudage (+ 5,1 %) et 570 millions de francs dans l'ingénierie et la construction (+ 51,6 %). L'activité de la société mère, essentiellement dans les gaz, a été de 3,06 milliards de francs, en hausse de 7,6 %.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	303	315 10	IM2	187 20	183
Arnault & Associés	529	535	Int. Metal Service	335	321
Asystel	236	234	La Commande Electro.	335	293 60
B.A.C.	440	435	Le gd livre du mois	273 20	273 20
B. Demachy & Assoc.	370	370	Loca Investissement	258	255
B.I.C.M.	535	530	Locamic	....	183
B.I.P.	....	549	Marlin Immobilier	....	300
Boiron	396	392	Métallurg. Minière	132 90	130
Bolloré Technologies	882	876	Métrologie Internat.	457	460
Buitoni	1050	1050	Métroservice	120	120
Câbles de Lyon	1439	1425	M.M.B.M.	535	525
Calberson	760	750	Molex	225 10	229
Canal Plus	570	560	Navale-Delmas	....	660
Cardif	900	900	Olivetti-Logabax	....	180
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	270	Om. Gest.Fin.	314	314
C.A.T.C.	129 60	129	Presbourg (C. In. & Fin.)	96 50	96
C.D.M.E.	980	980	Présence Assurance	475	470
C. Equip. Elect.	292	290	Publicat. Filipacchi	....	440
C.E.G.I.D.	681	708	Razel	858	850
C.E.G.E.P.	....	192 d	St-Gobain Emballage	....	1261
C.E.P.-Communication	1450	1450	St-Honoré Matignon	187	185
C.G.I. Informatique	767	767	S.C.G.P.M.	....	338 50
Ciments d'Origny	500	500	Sagin	378	380
C.N.I.M.	....	330	Sema-Metra	573	580
Concept	273	285 50	S.E.P.	1487	1427
Conforama	830	810	S.E.P.R.	....	1387
Cooks	420	420	S.M.T.Goupil	....	300
Dafsa	225	220	Sodinforg	895	897
Dauphin	4648	4648	Supra	....	310 90
Devanlay	1060	1028	TF 1	249	241 50
Deville	610	599	Unilog	150	149
Dménil-Leblé	1195	1180	Union Financ. de Fr.	399	395
Editions Belfond	119	115	Valeurs de France	335	334
Elysées Investiss.	25	25 40			
Finacor	258	255			
Gaimoli	476	470			
Guy Degrenne	835	828			
I.C.C.	218	218			
IDIA	200	200			
I.G.F.	140	139 90			

Marché des options négociables le 10 août 1988

Nombre de contrats : 9 148.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	480	9	18	–	50,50
CGE	280	40	–	2,40	8
Elf-Aquitaine	320	18	30	10	16
Lafarge-Coppée	1 300	82	138	87	65
Michelin	220	5,50	13,50	24	38,50
Midi	1 355	45	77	120	–
Paribas	400	19	38	11	–
Peugeot	1 300	33	80	105	135
Saint-Gobain	520	18	–	21	34
Société générale	400	12,50	27	–	–
Thomson-CSF	200	5,80	15	16,50	22

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 10 août 1988
Nombre de contrats : 84 376

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	Déc. 88	Mars 89
Dernier	103,70	102,30	101,20
Précédent	104,50	103,25	102,05

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Déc. 88
102	1,60	1,50	0,06	1,18

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,46 F ⬇

Après avoir atteint ses plus hauts niveaux depuis janvier 1987, le dollar est un peu redescendu jeudi 11 août, sur toutes les places financières internationales. Il a notamment coté 6,4650 F contre 6,4870 F la veille. Après le démenti d'une prochaine réunion du G 7, les cambistes craignent une guerre des taux mais tablent sur un certain attentisme jusqu'à la publication, mardi 16 août, des chiffres du commerce extérieur américain.

FRANCFORT	10 août	11 août
Dollar (en DM)	1,9285	1,91

TOKYO	10 août	11 août
Dollar (en yens)	134,92	134,07

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (11 août) ...... 7 5/8 %-7 3/4 %
New-York (10 août) ...... 7 13/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-87)

	9 août	10 août
Valeurs françaises	124,1	122,8
Valeurs étrangères	122,2	120,1

(Sbf, base 100 : 31-12-81)

Indice général CAC	359,1	359,07

(Sbf, base 1000 : 31-12-87)

Indice CAC 40	1 323,71	1 305,94

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	9 août	10 août
Industrielles	2 079,13	2 034,14

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	9 août	10 août
Industrielles	1 501,3	1 482,1
Mines d'or	195	190,4
Fonds d'Etat	88,31	87,98

TOKYO

	10 août	11 août
Nikkeï Dow Jones	27 554,87	27 784,98
Indice général	2 172,80	2 189,43

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,4710	6,4740	– 50	– 35	– 11	– 90	– 280	– 190
$ can.	5,2858	5,2914	– 130	– 100	– 243	– 206	– 698	– 591
Yen (100)	4,8200	4,8260	+ 110	+ 132	+ 206	+ 236	+ 648	+ 741
DM	3,3894	3,3922	+ 47	+ 64	+ 106	+ 128	+ 328	+ 395
Florin	3,0000	3,0030	+ 37	+ 48	+ 83	+ 101	+ 269	+ 324
FB (100)	16,1650	16,1610	+ 0	+ 70	– 48	+ 80	– 125	+ 250
FS	4,0520	4,0575	+ 122	+ 139	+ 241	+ 268	+ 684	+ 764
L (1 000)	4,5715	4,5770	– 146	– 113	– 298	– 259	– 869	– 768
£	10,9683	10,9767	– 364	– 320	– 724	– 656	–1 908	–1 718

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	8 3/16	8 5/16	8 7/16	8 9/16	8 13/16	8 15/16
DM	4 3/4	5	5 1/16	5 3/16	5 3/16	5 5/16	5 5/8	5 3/4
Florin	5	5 1/2	5 5/16	5 7/16	5 3/8	5 1/2	5 11/16	5 13/16
F.B. (100)	6 1/2	6 1/2	6 11/16	7	7 1/16	7 3/8	7 1/2	7 13/16
F.S.	2 1/2	3	3 7/16	3 9/16	3 3/4	3 7/8	4 3/16	4 5/16
L (1 000)	9 3/8	9 3/4	10	10 3/8	10 1/8	10 3/8	11 1/8	11 3/8
£	10 1/2	10 3/4	10 7/8	11	11 1/16	11 3/16	11 1/4	11 3/8
F. franç.	7 3/8	7 7/8	7 1/4	7 1/2	7 3/8	7 5/8	8	8 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 10 AOUT

Cours relevés à 17 h 53

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3821	C.N.E. 3% ★	3817	3820	3820	+ 0 08
1102	B.N.P. T.P.	1080	1070	1072	− 0 74
1064	C.C.F. T.P.	1081	1080	1080	− 0 09
1080	Créd. Lyon. T.P.	1097	1097	1097	....
1359	Renault T.P.	1380	1380	1380	....
1735	Rhone-Poul. T.P.	1758	1758	1758	....
1216	St-Gobain T.P.	1249	1249	1249	....
1282	Thomson T.P.	1204	1204	1204	....
450	Accor	447	443	446 50	− 0 11
535	Air Liquide	542	533	534	− 1 48
2030	Alcatel ★	2045	2030	2050	+ 0 24
1420	Als. Superm.	1400	1350	1350	− 3 57
300	A.L.S.P.I.	292	290	281	− 3 77
310	Alsthom ★	333	324 90	319 50	− 4 05
2280	Arjom. Prioux ★	2304	2286	2286	− 0 78
515	Aussedat-Rey ★	525	516	509	− 3 05
880	Aux. Entrepr. ★	927	901	928	+ 0 11
730	Av. Dassault ★	710	710	708	− 0 28
305	BAFIP ★	335 70	330	328	− 2 29
295	Bail-Equipem. ★	295	296 90	285 60	− 3 19
805	Bail Investiss.	791	790	784	− 0 88
275	B.N.P. C.I. ★	275	274 60	265 70	− 3 38
470	Cie Bancaire ★	464	460	461	− 0 65
370	Bazar H.-V.	403	391	400	− 0 74
420	Béghin-Say ★	458	454	453	− 1 09
920	Berger (Ma)	988	995	995	+ 0 71
650	Bic ★	708	700	695	− 1 84
1370	B.I.S.	1464	1447	1421	− 2 94
2320	Bongrain S.A. ★	2401	2400	2399	− 0 08
900	Bouygues ★	463	461 20	448	− 3 24
69	B.P. France ★	76 90	74 50	71 70	− 6 76
4680	B.S.N. ★	4980	4949	4931	− 0 98
2100	Cap Gem. S. ★	2175	2166	2101	− 3 40
405	Carnaud ★	451	442 50	440 50	− 2 33
2290	Carrefour ★	2468	2456	2415	− 2 15
150	Casino	159	158	154	− 3 14
115	Casino A.D.P.	117	113 20	113 50	− 2 99
980	C.C.M.C.	1060	1100	1110	+ 4 72
720	Cetelem	730	730	705	− 3 42
400	Cerus ★	396 40	393	386 50	− 2 25
1360	C.F.A.O. ★	1482	1465	1475	− 0 47
305	C.G.E.	321 90	320 40	317 40	− 1 40
1120	C.G.I.P. ★	1155	1145	1135	− 1 73
1060	Chargeurs S.A ★	1082	1065	1080	− 0 19
985	Ciments franç. ★	1018	1000	992	− 2 55
465	Club Méditerr. ★	469	460 80	463	− 1 28
154	Codetel ★	154	151	150 50	− 2 27
295	Cofimeg	288	286 10	288	....
550	Colas ★	513	508	512	− 0 19
276	Compt. Entrepr.	269	264 80	267	− 0 74
655	Compt. Mod. ★	659	655	651	− 1 21
835	Créd. Foncier ★	845	840	843	− 0 24
390	C. F. Internat. ★	418	420	420	+ 0 48
117	C.C.F.	131 20	130	130 50	− 0 53
480	Cr. Lyon. (CI) ★	506	498	498	− 1 39
865	Crédit Nat. ★	875	865	860	− 1 71
500	CSEE (exSign.) ★	506	505	505	− 0 20

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
315	Crouzet ★	340	332	330 10	− 2 91
2160	Damart S.A. ★	2320	2322	2355	+ 1 51
....	Darty	....	....	....	....
280	Darty (DP)	283 50	283 10	282	− 0 53
1400	De Dietrich	1470	1475	1408	− 4 22
184	Dév. R.d.C. (Li)	180	180	180	....
455	D.M.C.	451	450	446	− 1 11
345	Drouot Assur. ★	335	333	336	+ 0 30
1730	Docks France ★	1790	1730	1727	− 3 52
670	Dumez ★	700	690	700	....
1220	Eaux (Gén.)	1298	1282	1277	− 1 62
1370	Ecco ★	1490	1445	1453	− 2 48
735	Electrofinanc. ★	781	775	750	− 3 97
445	El. S. Dassault	433	431	405	− 6 47
320	Elf-Aquitaine	330	329	325 50	− 1 36
260	— (certific.) ★	268	261	260	− 2 98
840	Epeda-B-Faure ★	683	672	675	− 1 17
2560	Essilor	2519	2495	2504	− 0 60
1640	Essilor Int. (DP)	1615	1610	1615	....
310	Esso S.A.F. ★	330	324	323	− 2 12
1500	Eurafrance	1640	1608	1530	− 6 71
1080	Eurocom ★	1170	1138	1125	− 3 85
2200	Euromarché	2325	2305	2234	− 3 91
535	Europe nº 1 ★	550	535	535	− 2 73
38	Eurotunnel ★	35 70	36	35 55	− 0 42
985	Exor ★	980	975	975	− 0 51
815	Facom	844	830	829	− 1 78
940	Fichet-bauche	950	950	950	....
189	Finextel ★	191	190	188	− 1 57
127	Fives-Lille ★	125	124	120	− 4
1240	Fromageries Bel	1316	1311	1311	− 0 38
830	Gal. Lafayette ★	930	910	920	− 1 08
290	Gascogne	307	306	306	− 0 33
1510	Gaz et Eaux	1587	1581	1550	− 2 33
500	Géophysique ★	491	485 30	480 10	− 2 22
520	Gerland	520	515	515	− 0 96
595	GTM-Entrepose	595	580	591	− 0 67
620	Guyenne-Gas. ★	636	635	622	− 2 20
2480	Hachette ★	260	258	253	− 2 69
680	Havas ★	703	701	690	− 1 85
465	Hénin (La)	468 50	469	468	− 0 53
1040	Hutchinson ★	1055	1053	1049	− 0 57
215	Imétal ★	209	207 10	203 30	− 2 73
300	Imm. Plaine-M.	324	325	315	− 2 78
510	Ingénico ★	513	511	509	− 0 78
3620	Inst. Mérieux	3950	3950	3900	− 1 27
505	Interbail ★	512	510	510	− 0 39
1080	Intertechnique	1130	1126	1129	− 0 09
900	J. Lefebvre	895	895	895	....
755	Labinal ★	895	881	876	− 2 12
1440	Lab. Bellon	1460	1430	1430	− 2 05
1340	Lafarge-Coppée	1361	1351	1335	− 1 91
1210	Lebon ★	1207	1208	1200	− 0 58
2700	Legrand ★	2766	2750	2720	− 1 66

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2230	Legrand (DP) ★	2340	2285	2275	− 2 78
800	Leroy-Somer ★	830	806	800	− 3 61
1870	Lesieur	1960	1960	2015	+ 2 81
655	Locabail immob.	647	650	647	....
405	Locafrance ★	401 10	404	392 50	− 2 14
810	Locindus	835	831	830	− 0 60
290	Luchaire	280	279	275 30	− 1 68
2750	L.V.M.H. ★	2751	2750	2754	+ 0 11
1400	Lyonn. Eaux ★	1441	1430	1436	− 0 35
69	Mais. Phénix	72 50	71 80	69 80	− 3 72
215	Majorette (Ly)	220	220	220	....
380	Mar. Wendel ★	362	363 20	360	− 0 55
187	Matra ★	186 20	184 50	180	− 3 33
2400	Merlin-Gerin ★	2532	2499	2522	− 0 39
210	Michelin	205	201	200	− 2 44
1370	Midi (Cie)	1285	1261	1281	− 0 31
183	Midland Bk SA ★	172	173	170	− 1 16
505	Min. Salsig. (Ns)	502	505	505	+ 0 60
64	M.M. Penarroya	64 55	64 10	63 30	− 1 94
108	Moulinex	105	103 50	102 90	− 2
1070	Navig. Mixte ★	1028	1018	1022	− 0 58
100	Nord-Est ★	107 50	105	104	− 3 26
376	Nordon (Ny)	377	375	376	− 0 53
390	Nouvelles Gal.	409	400 20	417	+ 1 96
695	Occid. (Gén.) ★	750	755	737	− 1 73
1140	Omn.F.Paris	1123	1120	1114	− 0 80
335	Olida-Caby ★	338 80	329 50	328	− 3 19
3290	Oréal (L')	3285	3260	3292	+ 0 21
395	Paribas	410	404 90	404 10	− 1 44
360	Paris-Réesc. ★	361	357 10	354	− 1 94
1100	Pechelbronn ★	1150	1140	1131	− 1 65
350	Penhoet	365	352	345	− 2 82
1040	Pernod-Ricard ★	1022	1020	1034	+ 1 17
1240	Peugeot S.A.	1237	1228	1206	− 2 51
500	Poliet ★	520	519	514	− 1 15
2830	Presses Cité ★	2780	2781	2780	....
1020	Prétabail Sic.	1060	1050	1040	− 1 89
615	Primagaz	619	610	605	− 2 26
450	Printemps ★	511	509	505	− 1 17
1840	Promodès	1861	1849	1836	− 1 34
740	Radiotechn. ★	755	756	749	− 0 79
68	Raff. D. Total ★	68 20	68	69 90	+ 2 49
2480	Redoute (La) ★	2835	2731	2731	− 3 67
350	Robur financière	352	349	349	− 0 85
1130	Roussel-Uclaf ★	1219	1160	1219	....
790	R.-Uclaf-CNI ★	820	788	805	− 1 83
3550	R. Impériale (Ly)	3685	3620	3620	− 1 76
168	Sade	169 50	168	168	− 0 88
1490	Sagem ★	1660	1630	1631	− 1 75
510	Saint-Gobain	516	513	505	− 2 13
1040	St-Louis ★	1001	1000	1002	+ 0 10
1460	Salomon	1420	1420	1420	....
670	Salvepar	657	670	670	+ 1 98
700	Sanofi ★	770	770	744	− 3 38

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
890	S.A.T. ★	697	690	695	− 0 29
230	Saul.-Chât. (B) ★	236	232	238	+ 0 85
1200	Saupiquet (Na)	1200	1200	1200	....
400	Schneider ★	425	420	426	+ 0 24
51	S.C.O.A.	49 60	49 60	49 50	− 0 20
540	S.C.R.E.G. ★	585	578	580	− 0 85
790	Seb ★	839	840	835	− 0 48
400	Sefimeg ★	395	395	400	+ 1 27
1610	S.F.I.M.	1430	1421	1400	− 2 10
39	S.G.E.	34 35	33 90	32 25	− 6 11
725	Silic	730	745	726	− 0 55
490	Simco-U.P.H. ★	481	480	483	+ 0 42
890	Skis Rossignol	950	940	951	+ 0 11
815	Sligos ★	877	870	880	+ 0 34
345	Société Générale	370	370	371	+ 0 27
158	Sodecco	150	149	148	− 1 33
160	Sodero (Na)	176	175 90	175 90	− 0 06
2700	Sodexho ★	2725	2701	2715	− 0 37
99	Sogenal (Ny)	102	101	101	− 0 98
270	Sogerap	275	270	264	− 4
2010	Somm-Allib. ★	1956	1950	1950	− 0 31
870	Source Perrier ★	915	907	923	+ 0 87
695	Sovac ★	760	750	721	− 3 87
400	Spie-Batignol. ★	407	400	400	− 1 72
495	Strafor ★	511	505	505	− 1 17
250	Suez	263	260	258	− 2 88
400	Synthelabo ★	409	395	385 10	− 5 84
810	Talcs Luzenac ★	832	840	830	− 0 24
4400	Tél. Elect.	4170	4130	4130	− 0 96
195	Thomson-C.S.F.	190 30	189	187 80	− 1 31
335	Total (CFP) ★	351	349	348	− 0 85
73	— (certific.)	76	73 20	74	− 2 63
1130	T.R.T. ★	1078	1060	1056	− 2 04
375	U.F.B.-Locab. ★	380	373	362	− 4 74
735	U.I.C. ★	739	731	730	− 1 22
490	U.I.F. ★	492 10	492 10	492	− 0 02
780	U.I.S.	780	795	787	+ 0 90
180	U.C.B. ★	175	175	177	+ 1 14
825	Unibail	640	640	640	....
510	Valéo ★	503	500	503	....
133	Vallourec ★	133 20	132 50	130	− 2 40
340	Via Banque	325	322	320	− 1 54
800	Elf-Gabon ★	815	800	799	− 1 96
149	Amax Inc.	151 10	145	143	− 5 38
189	Amer. Express	179 10	177 60	175 20 c	− 2 18
167	Amer. Teleph.	167	168	165 10	− 1 14
104	Anglo Amer. C.	97	95 10	95 10	− 1 96
470	Amgold	456	442	448	− 1 75
880	BASF (Akt)	896	885	886	− 1 12
995	Bayer	1018	998	991	− 2 65
103	Buffelsfont.	94	94 50	94 60	+ 0 64
195	Chase Manh.	194 50	194	194	− 0 26
132	Echo Bay Mines	120	118	117 50	− 2 08
72	De Beers	87 50	86 50	86 60	− 1 33

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1580	Deutsche Bank	1620	1587	1588	− 1 96
880	Dresdner Bank	854	831	829	− 2 93
62	Driefontein Cnd	58 40	58 30	58 30	− 0 17
555	Du Pont-Nem.	548	546	544	− 0 73
270	Eastman Kodak	283	280 50	276 10	− 2 44
35	East Rand	33 30	33	33 05	− 0 75
240	Electrolux	240	237	237	− 1 25
245	Ericsson	250 50	253	253	+ 1
285	Exxon Corp.	298	297	297	− 0 34
325	Ford Motors	350	336	335	− 4 29
56	Freegold	52 25	52	52 50	+ 0 48
102	Gencor	98 60	98 20	98 20	− 0 41
270	Gén. Electr.	283	282 50	281	− 0 76
720	Gén. Belgique	692	690	691	− 0 14
490	Gen. Motors	503	506	506	+ 0 60
113	Goldfields	111 40	108 50	109	− 2 15
54	GdMetropolitain	55 80	57	57	+ 2 15
43	Harmony	42 30	42 50	42 40	+ 0 24
87	Hitachi	91 50	88 30	88 60	− 3 17
925	Hoechst Akt.	963	950	950	− 1 35
113	Imp. Chemical	112 10	112 40	112 20	+ 0 09
765	IBM	786	789	781	− 0 64
315	ITT	318	320	320	+ 0 63
188	Ito-Yokado	206	202	201 10	− 2 38
280	Mac Donald's	288	285	285	− 1 04
128	Matsushita	135	134	134	− 0 74
345	Merck	360	352 50	351	− 2 50
390	Minnesota M.	402	406	395	− 1 74
280	Mobil Corp.	288	290	290	+ 0 69
230	Morgan J.P.	237 50	233 50	233 50	− 1 68
34400	Nestlé	34480	34520	34600	+ 0 35
1500	Nixdorf	1505	1490	1492	− 0 86
210	Norsk Hydro	205 10	207 20	207 60	+ 1 22
128	Ofsil	123	121	121	− 1 63
1990	Petrofina	2011	1994	1994	− 0 85
560	Philip Morris	583	586	588	+ 0 86
102	Philips	96 90	96 50	96 50	− 0 41
87	Placer Dome	83 50	82 80	82 90	− 0 72
345	Quilmès	349 50	341	341	− 2 43
545	Randfontein	490	482	481	− 1 84
705	Royal Dutch	735	739	731	− 0 54
46	Rio Tinto Zinc	46 30	46	46 15	− 0 32
40	Saat. & Saatchi	40 60	39 85	39 85	− 1 85
58	St Helena Co	52	52 30	52	....
210	Schlumberger	218	221 10	220 50	+ 1 15
114	Shell transp.	116	115 80	115 50	− 0 43
1420	Siemens A.G.	1482	1450	1442	− 2 70
270	Sony	329	324 50	324 50	− 1 37
52	Telefonica	53 10	52 60	52 60	− 0 94
215	T.D.K.	243	245	245	+ 0 82
56	Toshiba Corp.	55	52 95	53	− 3 64
340	Unilever	349 60	345	345	− 1 32
230	Unit. Techn.	239 20	238	238	− 0 50
540	Vaal Reefs	491	493	494	+ 0 61
335	Volvo	327 50	325	325	− 0 78
198	West Deep	184 20	184 10	184 10	− 0 06
335	Xerox Corp.	354	350 50	350	− 1 13
177	Yamanouchi	193 50	194	194	+ 0 26
2 14	Zambia Corp.	2 33	2 29	2 28	− 2 15

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	126 90	1 929
9,80 % 78/93	103 90	0 806
10,80 % 79/94	106 50	10 092
13,25 % 80/90	106 25	2 505
13,80 % 81/89	102 59	7 880
16,20 % 82/90	111 10	9 339
16 % juin 82	113 65	2 762
14,60 % fév. 83	114 40	6 861
13,40 % déc. 83	119 45	8 567
12,20 % oct. 84	112 85	10 267
11 % fév. 86	111 60	5 169
10,26 % mars 86	105 47	4 273
ORT 12,75 % 83	1930	..
OAT 10 % 2000	104 07	2 082
OAT 9,90 % 1997	106 60	6 546
OAT 9,80 % 1996	103 65	5 195
Ch. France 3 %	150	..
CNB Bques janv. 82	103 36	1 036
CNB Paribas	103 36	1 036
CNB Suez	103 36	1 036
CNI janv. 82	103 36	1 036
PTT 11,20% 85	110 85	7 161
CFF 10,30% 86	103 99	5 167
CNE 11,50% 85	109 30	1 957
CNT 9% 86	99 15	2 796
CRH 10,90% déc. 85	108 50	6 031
C.N.C.A. T.P.	1160	..
Drouot Ass. Obl. conv.	2210	220
Métrologie I. 6% 6/7	82 50	6 260

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	2090	2050
A.G.F. (St Cent.)	....	508
Applic. Hydraul.	....	634
Arbel	396	396
Astorg	216	200
Avenir Publicité	760	760
Bain C. Monaco	330	305
Banque Hypoth. Eur.	300	300
Béghin-Say (C.I.)	355	355
B.G.I.	805	773 o
Blanzy-Ouest	572	572
B.N.P. Intercontin.	213 60	210
Bénédictine	5130	5350
Bon-Marché	901	870
B.T.P.	....	125
Cdif	585	584
Cambodge	....	802
C.A.M.E.	119 60	....
Campenon Bern.	1180	1140
Carbone-Lorraine	533	540
Case-Poclain	23	23
C.E.G.Frig.	510	490 50
Centen. Blanzy	1457	1450
Centrest (Ny)	213	214

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Carabati	111 30	111 30
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	143 90	142
C.I.C. (Financ. de)	163	168 90
C.I. Maritime	890	890
Citram (B)	2200	2200
Clause	....	730
Cofradel (Ly)	1195	1195
Cogifi	319	320
Comiphos	317	315 10
Cie Industrielle	....	2540
Comp. Lyon-Alem.	479	470
Concorde (La)	724	720
C.M.P.	14 70	14 60
Créd. Gén. Ind.	566	556
Cr. Universel (Cie)	560	565
Créditel	138	137
Darblay S.A.	525	525
Degremont	168	175
Delalande S.A.	1290	1285
Delmas-Vielj. (Fin.)	....	1890
Didot-Bottin	....	770
Eaux Bass. Vichy	1269	1140 o
Eaux Vittel	2251	2250
E.C.I.A.	1085	1062
Economats Centre	310	310
Electro-Banque	301	294
Elf-Antargaz	705	720
E.L.M. Leblanc	885	880
Enelli-Bretagne	242	242 50
Entrepôts Paris	490	470 40 o
Epargne (B)	3620	....
Europ. Accumul.	61	59 20
Europe Soutre Indust.	99	109
Eternit	2105	2105
Finalens	197	197
FIPP	455	459
Fnac	890	675
Foncière (Cie)	460	440
Fonc. Lyonnaise	449	445
Foncina	....	399
Forinter	1080	1080
Fougerolle	....	321
France I.A.R.D.	286	283
France (La)	6300	6050
From. Paul Renard	....	770
GAN	....	679
G.F.I.I.	349	339
Gaumont	455	460
Gévelot	795	800
Gr. Fin. Constr.	382	380
Gds Moul. Paris	....	451
Groupe Victoire	648	650
G. Transp. Ind.	461	479
Imaindo S.A.	386	386
Imminvest	300	....
Immobail	348	348
Immobanque	651	650
Immob. Marseille	6400	6350
Immofice	447	440
Invest. (Sté Cent.)	712	720
Jaeger	172 10	172 20
Lafitte-Bail	415	415
Lambert Frères	....	294
Lille-Bonnières	748	745
Loca-Expansion	282	280
Localinancière	....	339
Locatel	722	751

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louis Vuitton	659	651
Louvre (Sté)	1695	1685
Lucia	1280	1229
Machines Bull	....	108 50
Magasins Uniprix	131	126
Magnant S.A.	115 20	115 20
Maritimes Part.	330	324 50
Métal Déployé	414	415
Mors	106 80	109
Navig. (Nat. de)	....	93 90
Nozal	229 80	220 80
OPB Paribas	264	259
Optorg	292 50	292 50
Oréal (L') C.I.	2400	2341
Origny-Desvroise	1030	1035
Palais Nouveauté	....	455
Pakel Marmont	564	562
Parfinance	182 50	180 50
Paribas-CIP	373	....
Paris France	214 70	235
Paris-Orléans	....	225
Partenba	....	295
Patern. Risq. Div.	1067	1067
Pathé-Cinéma	880	827
Pechiney (cert. inv.)	247	246
Piles Wonder	1100	1095
Piper-Heidsieck	1602	1538
P.L.M.	....	132
Porcher	409	401
Promodès	1319	1315
Providence S.A.	....	....
Publicis	3000	3000
Rhône-Poul. (c. inv.)	400	395
Ricqlès-Zan	....	....
Rochefortaise S.A.	....	533
Rochette-Cenpa	52	52
Rosario (Fin.)	660	650
Roudière	185	180
Rougier et Fils	118	113 30
Sacer	595	595
SAFAA	290	279 40 o
Safic-Alcan	840	835
SAFT	1450	1450
Saga	286 50	256
St-Gobain C.I.	....	508
Salins du Midi	441	445
Santa-Fé	97 50	97 50
Satam	....	107 50
Savoisienne (M)	216	221 d
SCAC	495	490
Senelle Maubeuge	....	353 d
S.E.P. (M)	159	159
Séri	....	298 90
Sicotel	....	285
Sinvor (Li)	....	....
Siviss	235	240
Sph (Plant. Hévéas)	341	345
Sté Générale-CIP	326	333
Sofal financière	1830	1665
Soficel	886	880
Softo	600	600
Soficomi	....	673
S.O.F.I.P. (M)	108	....
Sofragi	858	856
Soudure Autog.	515	494
Sombail	550	550
Suez (Fin. de)-CIP	225	217
Stemi	760	768
Taittinger	2560	2570

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	190	190
Tour Eiffel	385	370
Ufiner S.M.D.	513	513
U.A.P.	289	288
U.T.A.	1520	1459 o
Vicat	....	1600
Viniprix	....	1150
Virax	101 30	100
Waterman S.A.	679	680
Brass. du Maroc	143	144

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	655	....
Akzo	438	....
Alcan Alum	190	185
Algemene Bank	139	138
American Brands	292 20	290
Am. Petrofina	410	....
Arbed	405	....
Asturienne Mines	140	....
Banco de Santander	345	341 10
Bco Pop Espanol	470	460
Banque Ottomane	2086	2110
B. Régl. Internat.	43000	43900
Br. Lambert	510	508
Canadian-Pacific	114 10	114 30
Chrysler corporation	148	147
CIR	24 50	....
Commerzbank	760	730
Dart. and Kraft	342	346
De Beers (port.)	64	....
Dow Chemical	551	550
Gén. Belgique	692	691
Gevaert	1150	1130
Glaxo	102	104 90
Goodyear	387	....
Grace and Co	166	165
GTE corporation	257	262
Honeywell Inc.	406	400
I. C. Industries	214	209
Johannesburg	780	780
Kubota	35	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	45 50	....
Mineral-Ressourc.	80 20	....
Noranda	118 10	117
Olivetti	28	27 50
Pakhoed Holding	248	245
Pfizer Inc.	324	323 10
Procter Gamble	484 90	480 10
Ricoh Cy Ltd	62	62
Rolinco	272	270
Robeco	283	281 90
Rodamco	459	459
Saipem	9 60	9 50
Shell fr. (port.)	110	....
S.K.F. Aktiebolag	305	301
Steel Cy of Can.	125	125
Squibb	412	410
Tenneco	308 50	300
Thorn EMI	71 50	71
Toray indust. inc	40 20	40 40
Vieille Montagne	1200	....
Wagons-Lits	831	835
West Rand	10 25	10 25

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	232	....
Calciphos	158 50	150
Cochery	140	....
Cogenhor	124 90	125
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	400	400
Dubois Inv. (Casto.)	860	850
Gachot	81	84
Hoogovens	250	....
Metrosenice (bons)	10 90	10 80
Nicolas	895	825
Révillon	350	350
Rorento N.V.	176	178 20
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	397	....
Sté Lecteurs du Monde	600	580
Ufinex	380	....
Union Brasseries	127	....

SICAV (sélection) 10/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	842 21	821 67
Actilion	212 65	206 98
Actions France	437 41	421 60
Actions sélectionnées	544 40	524 72
Aedificandi	578 50	557 58
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1060 02	1034 17
A.G.F. 5000	537 57	524 46
A.G.F. ECU	1065 78	1055 23
A.G.F. Interfonds	422 27	411 97
A.G.F. Invest	110 65	107 95
A.G.F. OBLIG.	1057 39	1052 13
A.G.F. Sécurité	10475 80	10475 80
Agfimo	580 86	566 69
Alséi	211 24	203 80
A.L.T.O.	191 94	175 36
Amari-Gan	5352 49	5109 78
America-Valor	679 87	663 29
Amplitude	536 63	521
Arbitrages court terme	5486 49	5481 01
Associc	1167 90	1167 90
Atout Futur	287 95	278 48
Aurecic	1485 28	1442 02
Axa Europe	115 88	110 63
Axa Investissements	110 13	105 14
Bred Associations	2619 38	2611 55
Bred International	84 53	82 87
Capital Plus	1705 51	1705 51
Cadence-Pierre	27 19	26 02
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5027 73	5020 20
Compterestraite	109 64	106 45
Convertimmo	341 52	328 38
Credinter	498 77	484 24
Drouot-France	656 26	626 50
Drouot-Investiss.	978 21	933 85
Drouot-Sécurité	253 31	241 82
Drouot-Sélection	137 43	131 20
Ecocic	1181 11	1163 66
Ecureuil Monétaire	30378 85	30378 85
Ecureuil Privatisations	347 23	337 12
Energie	236 18	225 47
Eparcic	2753 63	2753 63
Eparcourt Sicav	4202 09	4191 61
Epargne Associations	24817 61	24780 44
Epargne-Capital	8116 07	8035 71
Epargne Croissance	1489 05	1449 20
Epargne-Industr.	72 80	69 50
Epargne Inter	607 31	591 08
Epargne J	53758 44	53758 44
Epargne Long-Terme	174 17	169 51
Epargne Monde	1143 29	1112 69
Epargne Première	12860 07	12764 34
Epargne-Oblig.	192 63	188 45
Epargne-Quatre	1109 17	1079 48
Epargne-Unie	1206 57	1162 56
Epargne-Valeur	416 73	404 60
Epargnoblig	1293 14	1290 56
Epsilon	1106 20	1095 25
Eurinvest Croissance	1165 02	1112 19 ◆
Eurinvest Rendement	1146 77	1094 77 ◆
Eurocic	9246 79	9109 15
Eurodyn	1031 26	987 36
Euro-Gan	5145 67	4912 33
Euro-Mail	25 80	25 42
Fincrd Placement	60322 82	60322 82
Fincrd Valorisation	13680 33	13412 09
Fonsicav (div. par 10)	10910 04	10910 04
Foncival	247 51	239 72
France-Gan	6260 81	5976 91
France-Garantie	276 18	274 63
France-Investiss.	388 89	371 26
France-Obligations	448 20	443 78
Francic	377 73	386 73
Francic Pierre	98 46	93 65
Francic Régions	1001 05	971 89

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	27 53	27 53
Fructi-Epargne	27 22	26 56
Fructicapi	32 09	31 82
Fructicourt	109004 03	109004 03
Fructidor	248 23	244 56
Fructifrance	744 88	726 71
Fructimmo	25 67	25 04
Fructivar	4266 56	4245 95
Fructi ECU	585 59	567 23
Fructi-Première	11024 57	10861 65
Futuroblig	1100 71	1084 52
Gestilion	58374 39	58228 82
Gestion Sécuricourt	10537 10	10432 77
Gestion Associations	151 05	147 73
Gestion Mobilière	843 85	814 46
Horizon	1066 67	1035 60
Interoblig.	12003 04	11541 38
Intersélect France	430 93	418 38
Invest. net	15005 20	14875 25
Invest.Obligataire	18437 15	18400 35
Japacic	192 77	187 16
Jeune épargne	234 17	230 71
Laffitte-Amérique	246 86	235 67
Laffitte Europe	250 28	238 93
Laffitte-Expansion	276 83	264 28
Laffitte-France	301 81	288 12
Laffitte-Immobilière	234 16	223 54
Laffitte-Japon	387 72	370 14
Laffitte-Oblig.	147 92	141 21
Laffitte—Rend.	207 50	198 08
Laffitte-Tokyo	367 59	350 92
Latitude	5076 28	5068 68
Lion-Associations	11596 57	11596 57 ◆
Lion-Institutionnels	23398 34	23339 89
Lionplus	748 09	740 68
Lion Trésor	2060 04	2039 64
Livret Bourse Investis.	431 48	418 89
Livret portefeuille	643 95	625 19
Méditerranée	162 70	155 32
Minimax	26553 78	26553 78
Mondiale Investissem.	416 78	397 88
Monecic	5539 28	5539 28
Monedem	51627 29	51627 29c
Mosé J.	55347 80	55347 80
Morgan court terme	14222 94	14222 94 ◆
Mutuelle Unie SB.	149	142 24
Natio-Assoc.	6760 47	6737
Natio-Epargne	13826 98	13690 06
Natio-Court terme	213811	213811
Natio-Inter.	1208 34	1176
Natio-Obligations	551 17	536 42
Natio-Patrimoine	1371 15	1334 45
Natio-Placements	85776 90	85776 90
Natio-Revenu	1072 37	1061 75
Natio-Sécurité	11522 11	11522 11
Natio-Valeurs	668 27	650 38
Nippon-Gan	5738 46	5478 24
Nord-Sud Développ.	1195 96	1193 57 ◆
Normetif	13233 36	12973 88
Obli Association	124 15	122 92
Oblicic Régions	1049 38	1033 67
Obligations Convert.	416 67	397 78
Oblig. toutes catég.	158 11	153 13
Oblilion	1105 89	1084 94
Optimavalor	193 90	189 17
Oraction	1252 62	1211 43
Orvalor	5877 41	5684 97
Paribas Croissance	594 29	570 06
Paribas Epargne	15946 24	15914 41
Paribas France	91 24	88 68
Paribas Oblimonde	1012 94	997 97
Paribas Opportunités	111 60	108 35
Paribas Patrimoine	525 03	503 63
Paribas Revenu	95 04	94 10
Parnasse-Valor	1092 51	1091 42

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	1719 77	1686 05
Parvalor	589 74	572 56
Phenix Placements	260 11	248 87
Pierre Investiss.	668 12	637 82
Placement A	893 51	893 51
Placement crt-terme	72217 40	72217 40
Placement J	55050 61	55050 61
Placement Premier	53939 12	53939 12
Plénitude	110 49	107 53
Première Obligations	10721 99	10700 59
Prévoyance Ecureuil	109 70	106 76
Pri'Association	22402 53	22402 53
Quartz	112 06	109 30
Quatre-quarts Retraite	1 07	1 04
Rentacic	164 29	161 86
Revenus Trimestriels	5654 13	5598 15
Revenu Vert	1181 90	1164 43
St-Honoré Assoc.	14296 72	14225 59
St-Honoré Bio-aliment.	750 10	716 09
St-Honoré Pacifique	538 81	514 38
St-Honoré P.M.E.	463 48	442 46
St-Honoré Real	11696 18	11651 97
St-Honoré Rendement	11635 44	11577 56
St-Honoré Services	498 62	477 52
St-Honoré Technol.	737 62	704 17
St-Honoré Valor	12128 83	12128 83
Sécuricic	10892 80	10881 92
Sécuri Taux	10748 57	10748 57
Sélection Croissance	506 74	481 98
Sicasdex (Caisses BP)	738 12	727 21
Sicav-Associations	1416 28	1413 16
S.F.I. fr. et étr.	625 38	607 15
Sicav 5000	340 28	331 17
S.I. Est	1303 48	1244 37
S.I.G.	781 58	745 80
Sivafrance	544 63	530 05
Sivam	412 34	401 30
Sivarente	208 03	206 97
Sivinter	426 40	414 99
S.N.I.	1171 87	1137 74
Sogeparge	371 79	368 35
Sogever	1022 32	975 96
Soginter	1339 88	1279 22
Soleil Investissement	486 43	464 37
Stratégie Actions	1071 76	1030 54
Stratégie Rendement	1123 31	1087 95
Technocic	1133 74	1100 72
Techno-Gan	5755 22	5494 24
Trilion	5345 72	5282 79
U.A.P. Investiss.	412 73	397 81
Uni-Associations	113 98	113 98
Unifrance	464 34	447 56
Unifoncier	1161 26	1119 29
Uni-Garantie	1362 91	1326 36
Uni-Régions	2715 44	2617 29
Unirente	2292 84	2217 45
Univar	185 86	185 86
Univers-Actions	1092 21	1056 30
Univers-Obligations	1615 90	1562 77
Valorem	507 12	484 75
Valorg	1598 61	1587 02
Valrail	40686 59	40666 26
Vauban	23302	23278 70

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/8	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 397	6 487	6 230	6 700
ECU	7 039	7 050	....	....
Allemagne (100 DM)	337 250	337 760	327	347
Belgique (100 F)	16 106	16 135	15 400	16 400
Pays Bas (100 fl.)	298 770	299 320	289	309
Danemark (100 krd)	88 400	88 520	84	91
Norvège (100 k)	93 080	93 150	90	97
Grande-Bretagne (£ 1)	10 904	10 946	10 500	11 200
Grèce (100 drachmes)	4 215	4 223	3 900	4 600
Italie (1 000 lires)	4 571	4 574	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	403 530	403 950	390	412
Suède (100 krs)	98 650	99 050	95	101
Autriche (100 sch)	47 970	48 080	46 500	49 500
Espagne (100 pes.)	5 150	5 158	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 165	4 176	3 900	4 600
Canada ($ can 1)	5 280	5 307	5 130	5 450
Japon (100 yens)	4 796	4 817	4 660	4 880

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/8
Or fin (kilo en barre)	87500	88300
Or fin (en lingot)	87850	88250
Pièce française (20 fr)	506	507
Pièce française (10 fr)	370	.....
Pièce suisse (20 fr)	538	540
Pièce latine (20 fr)	505	507
Souverain	641	642
Pièce de 20 dollars	3120	3260
Pièce de 10 dollars	1600	1610
Pièce de 5 dollars	862 50	.....
Pièce de 50 pesos	3255	3305
Pièce de 10 florins	529	531
Or Londres	428 25	426 80
Or Zurich	427 50	428 50
Or Hongkong	430 65	427 55
Argent Londres	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Israël et l'avenir de la Cisjordanie

Pour M. Shamir, le désengagement jordanien n'a rien changé

JÉRUSALEM
de notre correspondant

On continue *« comme avant »*, puisque rien n'a changé ici. Tel est le message délivré, mercredi 10 août, par le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, en réponse à la décision du roi Hussein de Jordanie de rompre *« les liens légaux et administratifs »* entre son pays et la Cisjordanie. Le chef du Likoud, la droite nationaliste, ne voit pas de tournant historique dans la nouvelle politique annoncée à Amman ni de bouleversement radical qui doivent préoccuper Israël outre mesure. Il l'a dit sans état d'âme, du haut de la tribune de la Knesset, le Parlement, en session extraordinaire pour entendre pour la première fois le point de vue du chef du gouvernement sur le *« désengagement »* jordanien.

Sans jamais se départir de son habituelle placidité, M. Shamir a observé : *« Les mesures que vient de prendre la Jordanie sont d'abord, et avant tout, dirigées contre l'OLP. »* Or, a-t-il poursuivi, *« les relations entre la Jordanie et l'OLP ne nous concernent pas ; la seule chose qui nous importe est que la Jordanie continue à maintenir la sécurité le long de la frontière. Il n'y a pas à prévoir de modification de la politique du gouvernement dans les territoires occupés... » « Le désengagement annoncé par le roi Hussein*, a expliqué M. Shamir, *n'a pas créé de vide légal, puisque le système de pouvoir existant* [en Cisjordanie] *va continuer à fonctionner comme avant. »*

Une « poigne de fer »

Autrement dit, l'administration israélienne installée depuis l'occupation de la Cisjordanie en 1967 suffira à la gestion du territoire : *« Si la Jordanie est effectivement décidée à ce désengagement, cela va nuire aux résidents arabes* [de Cisjordanie], *et non pas à l'Etat d'Israël, qui, comme par le passé, va maintenir son système de contrôle et de sécurité. »* Toute tentative de l'OLP pour promouvoir un gouvernement palestinien *« indépendant »* dans les territoires occupés sera réprimée sans merci. *« S'il y a des gens assez fous pour lancer de telles idées*, a affirmé le premier ministre, *ils se heurteront à une poigne de fer. »*

Le chef du Likoud est fidèle à la ligne de son parti : les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza doivent rester dans l'ensemble israélien ; il ne saurait y avoir de compromis territorial ni avec la Jordanie ni, bien sûr, avec l'OLP ; la seule chose à négocier avec les pays arabes est la paix, et il n'y aura jamais, a dit M. Shamir, d'Etat palestinien entre Israël et la Jordanie. Le premier ministre a expliqué qu'Israël était toujours disposé à négocier avec la Jordanie – dans le cadre des accords de Camp David, – mais il a averti que cet *« engagement unilatéral ne serait pas éternel »*.

A mots couverts, c'est laisser planer la menace qu'un gouvernement du Likoud pourrait décider un jour d'annexer purement et simplement la Cisjordanie et Gaza.

M. Shamir a donc choisi de répondre avec indifférence et sérénité à la renonciation par Amman à ses prétentions historiques sur la Cisjordanie. Le coup est évidemment beaucoup plus dur pour les partenaires-adversaires travaillistes du Likoud au sein du gouvernement d'union nationale : ils ont fondé toute leur politique sur la négociation d'un compromis territorial avec Amman – la fameuse *« option jordanienne »*.

En principe celle-ci n'existe plus – le roi cédant toute *« responsabilité »* sur la Cisjordanie à l'OLP – mais le chef travailliste, M. Shimon Pérès, ministre des affaires étrangères, se refuse encore à y croire vraiment. Il a forgé cette formule optimiste (de son point de vue) pour masquer le désarroi certain qui s'est emparé de son parti : *« S'il y a une option israélienne en novembre*, dit-il, *alors il y aura de nouveau une option jordanienne. »* Autrement dit : si les travaillistes gagnent les élections, le processus de paix sera débloqué et le roi Hussein voudra bien reconsidérer sa décision.

ALAIN FRACHON.

Après avoir dérivé plus d'un mois

Des « boat people » reconnaissent s'être livrés au cannibalisme

Des « boat people » vietnamiens, réfugiés aux Philippines, ont affirmé avoir eu recours au cannibalisme pour survivre, après avoir dérivé en mer pendant trente-sept jours.

Les cinquante-deux réfugiés – ils étaient cent dix au départ, sur un bateau de 11 mètres de long dont le moteur a lâché au bout de deux à trois jours de navigation – ont accusé l'équipage du navire de guerre américain *Dubuque* d'avoir refusé de les prendre à bord malgré leur état (famine, déshydratation) et celui de leur embarcation. *« Il y avait un mort à bord, le bateau dérivait depuis dix-neuf jours, des gens souffraient de la soif et de la faim »* lorsqu'ils ont croisé le *Dubuque.*

L'équipage du navire, selon la marine américaine, qui a ouvert une enquête, a fourni des vivres aux réfugiés, jugeant cependant qu'ils pouvaient poursuivre leur voyage. C'est par la suite que des « boat people » ont tué une partie de leurs compagnons et les ont mangés.

Les enquêteurs ne savent pas combien de personnes auraient été tuées, les déclarations des réfugiés étant contradictoires. *« Certains disent plus de trois, les autres moins »*, a affirmé M. Robert Cooper, représentant à Manille du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). – *(AP.)*

Après le relèvement du taux d'escompte américain

La décision de la Réserve fédérale provoque une hausse générale des taux d'intérêt

La France pourra-t-elle échapper au mouvement général de hausse des taux d'intérêt relancé, le mardi 9 août, par le relèvement du taux d'escompte américain ? Jeudi dans la matinée, le franc français perdait du terrain vis-à-vis du deutschemark. La devise allemande, qui était repassée mercredi pour la première fois depuis plusieurs semaines au-dessus de 3,38 FF, était négociée jeudi autour de 3,39 FF. Sur le marché monétaire français, le taux de l'argent au jour le jour, déjà en hausse mercredi, continuait à se tendre jeudi (autour de 7 5/8 et 7 3/4).

En fait, la décision de la Réserve fédérale de relever d'un demi-point son taux d'escompte a provoqué une hausse générale des taux d'intérêt dans le monde. Certes, seule des principales banques centrales, la Banque nationale de Belgique a réagi officiellement pour l'instant. Elle a annoncé un relèvement de 0,25 %, à compter de jeudi, de son taux d'escompte. Il est ainsi porté à 7,25 %. Mais sur tous les marchés monétaires et obligataires, le coût de l'argent est en hausse.

Ainsi, au Japon, malgré une tension sur les taux à court terme, les autorités monétaires – le ministre des finances, M. Kiichi Miyazawa, notamment – ont réaffirmé qu'elles n'avaient pas l'intention de procéder à une relèvement du taux de l'escompte. Il a été fixé en avril 1987 à 2,5 % et n'a pas bougé depuis cette date. En Allemagne, les rumeurs quant à une éventuelle hausse du taux de l'escompte (actuellement de 3 %) se répandent. Le conseil de la Bundesbank ne doit cependant tenir sa prochaine réunion que le 25 août.

Aux Etats-Unis, le relèvement du principal taux directeur a naturellement eu un effet de contagion sur les autres taux d'intérêt. Le rendement sur les bons du Trésor à trente ans a enregistré une augmentation sensible, approchant, à 9,36 %, son niveau du 14 décembre dernier (9,38 %). Le Trésor américain a dû, en outre, payer un taux de 9,27 % lors de l'adjudication de bons à dix ans, mercredi. Il s'agit du prix le plus élevé que l'Etat américain paie depuis trois ans pour ce type de produits.

Reflux du dollar

Sur le marché des changes, le dollar, qui avait connu une flambée mardi, à l'annonce du relèvement du taux de l'escompte, a accusé un reflux, mercredi, à New-York, confirmé jeudi sur les principales places asiatiques et européennes. A New-York, il terminait à 1,9068 deutschemark (contre 1,92), 133,67 yens (contre 135,13) et 6,44 francs français (contre 6,47). Trois facteurs expliquent le reflux du billet vert. Certains opérateurs ont vendu pour prendre leurs bénéfices. Dans la journée de mercredi ensuite, des informations ont circulé selon lesquelles une réunion du G-7 (les ministres des finances des sept grands pays industriels) allait avoir lieu au cours du week-end du 15 août. Cette rumeur a été démentie, jeudi, par le ministère japonais des finances. Enfin, l'annonce d'un excédent commercial japonais en forte hausse en juillet (7,2 milliards de dollars, après 5,9 milliards) laisse craindre sur les marchés un chiffre du commerce extérieur américain *« très mauvais »*. Le résultat de juin doit être rendu public le 16 août.

Dans cet environnement, la France *pourra-t-elle faire bande* à part ? Rue de Rivoli, les conseillers de M. Pierre Bérégovoy (le ministre est en vacances) *affirmaient*, mercredi, que la décision américaine ne devrait conduire à *« aucun changement dans la politique économique de la France en faveur d'un crédit bon marché »*.

En fait, selon l'analyse des conseillers du ministre, les hausses de taux actuelles sont liées à chaque fois à des situations économiques nationales particulières. En relevant leurs taux, les Allemands veulent *retenir* les capitaux qui ont tendance à fuire, les Anglais cherchent à ralentir leur croissance et les Américains à étouffer les pressions inflationnistes. Pour la Rue de Rivoli, aucun élément, dans la situation économique française, ne justifie une hausse des taux d'intérêt.

Quant à la position du franc au sein du système monétaire européen, les conseillers de M. Bérégovoy estiment qu'il y a actuellement une *« certaine déconnection »* entre taux d'intérêt et taux de change et que, globalement, le franc se comporte bien vis-à-vis des autres monnaies européennes, notamment du deutschemark.

Sur les marchés des actions, après la chute, mercredi, du Dow Jones, le baromètre de Wall Street (– 2,2 %). Tokyo reprenait son souffle jeudi (+ 0,8 %) alors que Paris continuait à baisser (– 1,3 % à 11 heures).

E. I.

« Les travaillistes devront repenser leur politique »

déclare le roi Hussein au « Washington Post »

Dans une interview accordée à l'envoyé spécial du *Washington Post* à Amman et publiée jeudi 11 août, le roi Hussein de Jordanie confirme le caractère *« stratégique »* de sa décision de désengager son pays de Cisjordanie. Le souverain se montre pessimiste quant aux chances d'une relance rapide du processus de paix au Proche-Orient.

« L'option israélienne n'existe pas, dit-il. *Nous ne l'avons pas vue malgré tous nos efforts au fil des années. »* Le roi espère qu'elle *« émergera maintenant d'une façon ou d'une autre »* au cours de la période de *« réflexion »* provoquée par sa décision. Conscient de l'effet dévastateur que son désengagement provoque parmi les dirigeants travaillistes israéliens, le roi Hussein souligne que *« les travaillistes comme le Likoud devront repenser leur politique »*.

Le roi ne cache pas sa déception à l'égard des Etats-Unis. A une question portant sur la politique américaine, il interroge, *« Quelle politique ? »* Le soutien inconditionnel des Etats-Unis à Israël, ajoute le roi, *« a encouragé ce pays à ne pas penser à son propre avenir »*. *« Rien*, ajoute le souverain, *de très important ne peut arriver avant les élections américaines et israéliennes. »* Mais, estime-t-il, les deux candidats américains devraient réaliser que *« le problème du Proche-Orient est si délicat qu'il ne devrait pas être un sujet de campagne électorale »*.

• **Un Palestinien tué par balle près de Naplouse.** – Un Palestinien de dix-sept ans a été tué, le mercredi 10 août, dans le village de Tubas, *proche de Naplouse, dans le nord de* la Cisjordanie occupée, lors d'un violent affrontement entre manifestants et forces de l'ordre israéliennes. Ahmad Daraghmeh a été atteint d'une balle dans la poitrine.

Le sort des otages britanniques au Liban

L'archevêque de Cantorbéry a reçu un diplomate iranien

Londres *(AFP)*. – Un diplomate iranien, M. Mohamed Reza Saïd Mohamedi, s'est rendu le mercredi 10 août à Londres, au siège de l'Eglise d'Angleterre, où il a eu des entretiens pendant une heure et quart avec l'archevêque de Cantorbéry, le docteur Robert Runcie.

Cette visite fait suite à une série de missions de bons offices de dignitaires anglicans au Proche-Orient. L'archevêque anglican de Melbourne, le docteur David Penman, s'est récemment rendu, sur instruction de l'archevêque de Cantorbéry, à Téhéran.

Parallèlement, l'évêque anglican de Chypre, le docteur John Brown, a passé trois jours au Liban pour s'entretenir avec des dirigeants chrétiens libanais du sort de quatre Iraniens disparus dans ce pays depuis juillet 1982.

Jeudi, pour la première fois depuis plus d'un an, un diplomate britannique, M. David Reddaway, devait quitter Londres pour Téhéran, où il séjournera trois semaines, afin d'amorcer la normalisation des relations diplomatiques

ANGOLA

Le soutien des Etats-Unis à l'UNITA est « complètement stupide »

estime le président du Zimbabwe

Les forces cubaines pourraient se retirer d'Angola *« d'ici six ou sept mois »*, a déclaré le président zimbabwéen, M. Robert Mugabe, lors d'une conférence de presse réunie le mercredi 10 août à Harare. Conformément à l'accord de Genève approuvé par Luanda, La Havane et Pretoria, l'Angola et Cuba doivent soumettre, le 1er septembre, un calendrier de retrait du contingent cubain (environ cinquante mille hommes) *« acceptable par toutes les parties »*.

M. Mugabe a qualifié de *« retraite »* le repli des troupes sud-africaines du sud de l'Angola. *« Le moral des combattants* [sud-africains] *baissait, l'opinion publique se posait des questions sur le bien-fondé de la lutte en Angola »*, a-t-il affirmé. Selon le président zimbabwéen, les forces sud-africaines *« se sont cassé le nez »* en Angola, elles étaient *« encerclées, et la supériorité des Mig-23 sur les Mirage »* a donné l'initiative aux forces angolo-cubaines.

M. Mugabe a qualifié de *« complètement stupide »* le soutien apporté par les Etats-Unis aux rebelles de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA). *« Il est maintenant temps pour eux* [les Etats-Unis] *d'œuvrer à améliorer leurs relations avec l'Angola »*, a-t-il ajouté.

De son côté, le Congrès national africain (ANC) s'en est pris, dans un communiqué rendu public le 10 août à Lusaka, aux autorités de Pretoria qui, selon lui, entravent le processus de paix dans la région. Réagissant aux demandes faites par l'Afrique du Sud dans le cadre d'un futur accord de paix, de suppression des sept camps dont disposerait l'ANC en Angola, le mouvement anti-apartheid a estimé que ces exigences n'ont pas de raison d'être car cette question n'a jamais figuré sur l'agenda des discussions officielles. – *(AFP.)*

En Allemagne fédérale

4 200 veaux élevés aux hormones vont être abattus

Une affaire d'élevage de veaux aux hormones vient d'être découverte en Allemagne fédérale, dans le Land de Rhénanie-Westphalie, près de Münster. Le *parquet de Münster a arrêté* mardi 9 août M. Félix Hying, propriétaire d'un important élevage de veaux situé à Südlohn-Oedings, à proximité de la frontière néerlandaise.

La police et les services vétérinaires ont établi qu'au moins 4 200 des 14 000 veaux de M. Hying avaient été piqués aux hormones, vraisemblablement avec *un mélange à base de* cypionate et de propionate de testostérone. Les veaux traités, représentant un capital de 30 millions de deutschemarks (plus d'un million de francs) doivent être abattus dans les prochains jours et leur viande détruite. Tout le cheptel de M. Hying a en outre été placé sous séquestre.

EN BREF

• **AFGHANISTAN : la résistance entre dans la ville de Kunduz.** – La résistance afghane a réussi mercredi 10 août à forcer un cordon militaire et à entrer dans la ville de Kunduz, près de la frontière soviétique, a annoncé Radio-Kaboul. Les moudjahidines avaient assiégé la ville dès le départ des troupes soviétiques il y a deux jours. La contre-offensive lancée par les forces gouvernementales a fait trente-cinq morts, a précisé la radio. Par ailleurs, la *Pravda* a confirmé mercredi que l'armée rouge avait subi des pertes lors de l'évacuation de la ville de *Kandahar. Enfin, cinq personnes ont* été tuées et onze autres blessées, mercredi, par des roquette tirées par des résistants contre Kaboul et la ville de Mehtarlam, dans le nord-est du pays, selon l'agence Tass et Radio-Kaboul. – *(AFP, Reuter.)*

• **ÉTATS-UNIS : la cote de M. Bush remonte.** – Le candidat démocrate à l'élection présidentielle, *M. Michael Dukakis, n'aurait plus* qu'une avance de sept points sur son rival républicain, le vice-président *George Bush, indique un sondage* Gallup publié mardi 9 août. M. Dukakis bénéficiait d'un avantage de dix-sept points à l'issue de la convention nationale démocrate du mois dernier. – *(AP.)*

• **« Le Messager » prend le contrôle de « l'Essor savoyard ».** – L'hebdomadaire *le Messager, qui,* situé à Thonon (Haute-Savoie), connaît un tirage de 49 000 exemplaires, vient de racheter *l'Essor savoyard*, un autre hebdomadaire installé à Annecy, dont le tirage est de 32 000 exemplaires. L'accord signé entre les responsables des deux journaux – M. Bernard Mossu, PDG du *Messager* et vice-président du Syndicat national de la presse *hebdomadaire régionale d'information*, et M. Fivel, directeur de *l'Essor savoyard*, – entrera en vigueur le 1er septembre.

• **Suicide à la maison d'arrêt des Baumettes.** – Patrick Montélima, trente-quatre ans, détenu à la maison d'arrêt des Baumettes, à Marseille, s'est pendu à l'aide de sa chemise mercredi 10 août, dans sa cellule où il était resté seul.

Incarcéré depuis le mois de juin 1987, sous l'inculpation de vols aggravés, Patrick Montélima attendait d'être jugé.

• **BOTSWANA : l'avion du président Masire pris pour un « avion ennemi ».** – Le gouvernement angolais a officiellement reconnu qu'un de ses chasseurs avait tiré, le dimanche 7 août, sur l'avion privé du président bostwanais, M. Quett *Masire, alors que l'appareil survolait* l'Angola, a annoncé le mercredi 10 août un communiqué de la présidence du Bostwana. Selon *Luanda*, un avion de combat angolais avait pris par erreur l'avion du président Masire pour un « avion ennemi ». Une explosion à bord a obligé l'appareil présidentiel, qui se dirigeait vers Luanda, à atterrir d'urgence. M. Masire a été légèrement blessé *par l'explosion.* – *(AFP.)*

• **Décès d'un ancien président panaméen.** – M. Arnulfo Arias Madrid, trois fois président du Panama et trois fois déposé par les militaires, est décédé mercredi 10 août à Miami où il vivait en exil, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Son premier mandat avait été interrompu par un coup d'Etat, en 1941, organisé par les Etats-Unis inquiets de ses liens avec l'Axe. Elu président une seconde fois en 1949, il avait été chassé du pouvoir en 1951 par les militaires. Son dernier mandat n'avait duré que onze jours, en 1968. – *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 11 août 1988 a été tiré à 454 868 exemplaires

BOURSE DE PARIS

Matinée du 11 août
La baisse s'accélère

Le mouvement de baisse s'accélère dans la matinée de jeudi à la Bourse de Paris. En retrait de 1,18 %, déjà, à l'ouverture, l'indicateur instantané de tendance accusait un recul voisin de 1,3 % à 11 heures. Les hausses ont été à peu près inexistantes. A l'inverse, les baisses ont été légion, affectant Crouzet, BIS, Lebon, Géophysique, CGE, Raffinage-Distribution, Nord-Est, BAFIP, Dumez.